

Cahier du jour
Cahier du soir

CYCLE 4

3^e

14-15 ans

Histoire-Géo

EMC BREVET



- Une démarche simple et efficace
- Tout le programme de l'année
- L'essentiel du cours
- + de 120 exercices progressifs
- Des Brevets blancs
- Tous les corrigés détachables

**Recommandé par
les enseignants**



Tout sur les nouveaux programmes
+ de nombreux compléments
gratuits sur www.joursoir.fr

MAGNARD

Cahier du jour

Cahier du soir

CYCLE 4

3^e

14-15 ans

Histoire-Géo

EMC BREVET

Auteur

Nadine Daboval

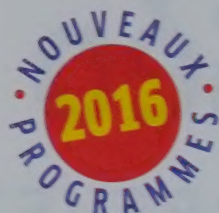
Professeur d'Histoire-Géographie-EMC au collège



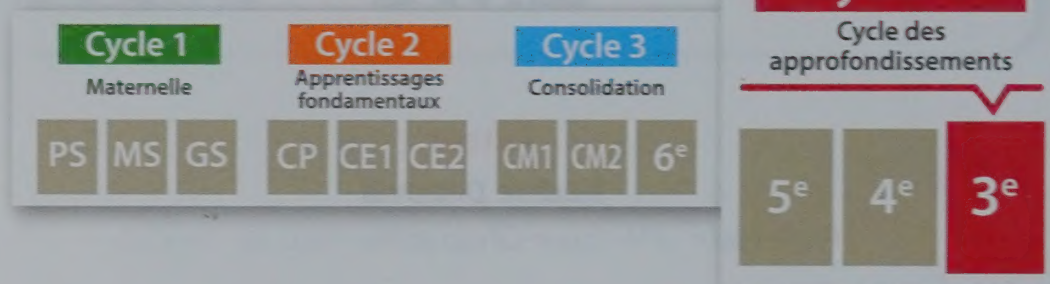
MAGNARD

Avant-propos

- Ce cahier est conforme aux nouveaux programmes.
- Le **cycle 4 (cycle des approfondissements)** comprend désormais les classes de 5^e, 4^e et 3^e au collège. Ce cycle poursuit les apprentissages acquis au cycle 3, approfondit les notions et règles déjà étudiées et fait découvrir aux élèves de nouvelles **notions** et d'autres **domaines**.



- Pendant ce cycle, les élèves continuent de développer des **compétences** dans les différentes disciplines et dans les parcours transversaux. Ces compétences seront évaluées régulièrement et validées en fin de cycle.



- Pour plus d'informations sur les nouveaux programmes, rendez-vous sur le site www.joursoir.fr !
- Ce cahier d'Histoire-Géographie et EMC, destiné aux élèves de 3^e, reprend toutes les notions du programme et couvre tous les domaines.
 - La rubrique « **Observer et retenir** » propose toutes les règles accompagnées d'exemples.
 - La rubrique « **S'entraîner** » permet de réinvestir les acquisitions.
 - La rubrique « **S'entraîner au Brevet** » propose des exercices d'entraînement en vue de l'examen.
 - Les **corrigés détachables** sont situés au centre du cahier.

Sommaire

→ Les corrigés détachables de tous les exercices se trouvent au centre de l'ouvrage.

HISTOIRE

- 1 Civils et militaires dans la Première Guerre mondiale 4
- 2 Les expériences totalitaires de l'entre-deux-guerres 6
- 3 L'expérience du Front populaire 8
- 4 La Deuxième Guerre mondiale, une guerre d'anéantissement 10
- 5 La France défaite et occupée 12
- 6 Au temps de la guerre froide 14
- 7 Des colonies aux États nouvellement indépendants 16
- 8 Affirmation et mise en œuvre du projet européen 18
- 9 Enjeux et conflits dans le monde après 1989 20
- 10 Refonder la République, redéfinir la démocratie (1944-1947) 22
- 11 La V^e République, de la république gaullienne à l'alternance et à la cohabitation 24
- 12 Femmes et hommes dans la société française (1950-1989) 26

GÉOGRAPHIE

- 13 Les aires urbaines, une nouvelle géographie d'une France mondialisée 28
- 14 Les espaces productifs et leurs évolutions 30
- 15 Les espaces de faible densité 32
- 16 Aménager le territoire 34
- 17 Les territoires ultramarins français : une problématique spécifique 36
- 18 L'Union européenne, un nouveau territoire de référence et d'appartenance 38
- 19 La France dans le monde 40
- 20 L'Union européenne dans le monde 42

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

- 21 Reconnaître les grandes caractéristiques d'un État démocratique 44
- 22 Les principes, les valeurs, les symboles de la citoyenneté 46
- 23 Les grands principes qui régissent la Défense nationale 48

REPÈRES

- 24 Maîtriser des repères en histoire 50
- 25 Maîtriser des repères sur la France 51
- 26 Maîtriser des repères sur l'Union européenne 52
- 27 Maîtriser des repères en enseignement moral et civique 53

BREVETS BLANCS

- Sujet du Brevet n° 1 54
- Sujet du Brevet n° 2 57

ANNEXES

- Repères chronologiques et spatiaux 60

1

Civils et militaires dans la Première Guerre mondiale

→ Corrigés p.1

Observer et retenir

- De 1914 à 1918, les armées de la Triplice et de l'Entente s'affrontent sur mer et sur terre, dans une **guerre totale**.
- Au front, dans les tranchées, **les poilus** vivent au quotidien la brutalité de la guerre. Ils utilisent des armes nouvelles et destructrices (les gaz) et supportent les tirs de mitrailleuses, les bombardements, les conditions de vie difficiles (rats et boue) et l'omniprésence de la mort.
- À l'arrière, **les civils**, qui participent à l'effort de guerre, subissent le rationnement et les réquisitions. À l'usine ou dans les champs, les femmes remplacent les hommes partis au front. Dans l'Empire ottoman, 1,5 million d'**Arméniens chrétiens** sont, en 1915, **victimes d'un génocide**. Par haine ethnique et religieuse, l'État turc les accuse de complicité avec les Russes et programme leur déportation et leur extermination. Après le retrait de la Russie, suite aux révolutions de 1917 ayant précipité la chute du tsar et facilité l'arrivée de Lénine au pouvoir, et l'entrée en guerre des États-Unis, les offensives de l'Entente de 1918 mènent à la victoire.
- **L'armistice est signé le 11 novembre 1918**. La guerre a coûté la vie à 10 millions de jeunes soldats et fait des millions de mutilés. L'Europe en déclin est redessinée par les traités de paix.

- ▶ Le **génocide** est l'extermination systématique et programmée d'un peuple.
- ▶ La **déportation** est le déplacement forcé d'une population.

■ Document 1 – La bataille de Verdun en chiffres

- 300 jours de combat.
- 550 000 morts.
- Plus de 50 millions d'obus tirés, soit 4 tonnes au m² ; des villages totalement rayés de la carte.

■ Document 2 – Le génocide arménien de 1915

La déportation d'Erzindjan était déjà commencée et nous attendions de jour en jour, d'heure en heure, l'ordre de déportation. La terreur était générale. Enfin, un matin, l'ordre vint. [...] Notre caravane formait trois mille personnes. Après six jours de marche, elle arriva à Daldaban-Gumuchkaneh ; au cours de ce voyage, les Turcs nous avaient pillés ; arrivés à l'étape, les gendarmes et les policiers armés jusqu'aux dents nous attendaient. Nous fûmes emprisonnés dans une écurie où les chefs des « tchéta » (brigands organisés et soutenus par le gouvernement) vinrent nous tourmenter par tous les moyens : les femmes furent fouillées et plusieurs violées. Le lendemain, nous nous mîmes en route et chaque jour faisant une randonnée de dix heures, affamés, en loques, nous arrivâmes à Erzincian, où une scène horrible s'offrit à nos yeux : la terre était jonchée de têtes coupées, de membres humains épars, de chevelures de femmes...

Témoignage de Nvart Mahokian, 1920, cité par Annick Asso, *Le Cantique des larmes*, La Table Ronde, 2005.
Le gouvernement nationaliste turc, qui organisa le génocide, massacra environ 1,5 million d'Arméniens.

S'entraîner

1 ★ À l'aide des documents 1 et 2, complétez le tableau ci-dessous :

	Document 1	Document 2
Nature du document		
Date précise et période historique à laquelle il se réfère		
Lieu où se passe l'action		
Acteurs de l'évènement		
Manière dont se déroule l'évènement		

2 ★★ Rédigez une phrase pour indiquer l'aspect de la guerre illustré par les deux documents.

3 ★★ À l'aide de vos connaissances, expliquez comment la Première Guerre mondiale déstabilise la Russie.

S'entraîner au Brevet

5 ★★★ Rédigez un texte court expliquant que combattants et civils subissent des violences extrêmes pendant la Première Guerre mondiale.

4 ★★★ À l'aide de vos connaissances, citez deux modifications de la carte de l'Europe suite aux traités de paix de 1919 et 1920.

2

Les expériences totalitaires de l'entre-deux-guerres

→ Corrigés p.1

Observer et retenir

Causes

Guerre totale
Les révolutions de février
et d'octobre 1917

RUSSIE BOLCHÉVIQUE DEVIENT URSS (1922)

Une société sans classes,
égalitaire
Propager la révolution
partout dans le monde

Élimination par Staline
des amis de Lénine
Mise en place d'une économie
socialiste planifiée

Caractéristiques d'un régime totalitaire

Parti unique Culte du chef

Endoctrinement des masses
et propagande
Terreur
contre les « ennemis »

Pacte secret
germano-soviétique
une semaine
avant le déclenchement
de la Deuxième
Guerre mondiale

Causes

Traité humiliant de Versailles, ou diktat
Grande Dépression de 1929

ALLEMAGNE NAZIE

Idéologie raciste :
la race aryenne
dite « supérieure »
et les Juifs dits « inférieurs »
Agrandissement de l'espace vital

Des génocides
Des coups de force
Des alliances (Axe Rome-Berlin en 1936,
pacte Antikomintern avec le Japon
et l'Italie, le pacte d'Acier en 1939)

En Russie, Lénine est au pouvoir d'octobre 1917 à janvier 1924. Staline lui succède de 1927 à 1953. Hitler arrive au pouvoir le 30 janvier 1933, et dirigera l'Allemagne nazie jusqu'en 1945.

■ Document 1 – La mise en place de la dictature en Russie, puis en URSS

- **25 octobre 1917** : en pleine guerre mondiale, Lénine, chef des bolcheviks, accède au pouvoir et prend les décrets sur la terre et sur la paix.
- **1919** : mise en place du « communisme de guerre » avec un parti unique, une police politique et la nationalisation de l'industrie ; Lénine fonde l'Internationale communiste (la III^e Internationale) pour développer le communisme dans les pays capitalistes.
- **Mars 1922** : Lénine rompt avec Staline et invite Trotski à le combattre.
- **Avril 1922** : Staline devient le secrétaire général du Parti communiste.
- **Décembre 1922** : Lénine crée l'URSS (Union des républiques socialistes soviétiques).
- **Janvier 1924** : mort de Lénine.
- **1927** : Trotski est exclu du Parti communiste.
- **1928** : Staline lance le premier plan quinquennal.
- **1929** : exil de Trotski : il quitte définitivement l'URSS ; Staline est seul au pouvoir et décide de la collectivisation des terres ; création du goulag.
- **Août 1936-mars 1938** : les « grands procès de Moscou » et élimination des anciens compagnons de Lénine.

■ Document 2 – La mise en place de la dictature en Allemagne nazie

- **30 janvier 1933** : Hitler est nommé chancelier par le président de la République de Weimar.
- **Février 1933** : décret pour « la protection du peuple et de l'État » qui suspend les libertés fondamentales après l'incendie du Reichstag.
- **Mars 1933** : Hitler se fait voter les pleins pouvoirs par le Reichstag.
- **Avril 1933** : loi sur la revalorisation de la fonction publique permettant au gouvernement d'écarter tout magistrat ou fonctionnaire lui paraissant « gênant ».
- **Mai 1933** : arrestation des dirigeants syndicaux.
- **Juillet 1933** : le NSDAP devient le parti unique.
- **Octobre 1933** : premier camp de concentration à Dachau pour les opposants au régime.
- **Juin 1934** : la nuit des Longs Couteaux : les SA (groupes paramilitaires du NSDAP) sont exécutés.
- **Août 1934** : le président de la République de Weimar meurt et Hitler s'autoproclame « Reichsführer ».
- **1935** : lois de Nuremberg pour la protection du sang allemand votées à l'unanimité.

S'entraîner

1 ★★ Expliquez les liens entre la Première Guerre mondiale et l'arrivée de Lénine et d'Hitler au pouvoir.

2 ★★ Analysez le document 1 pour expliquer comment le communisme stalinien s'établit.

a. De quel atout déterminant Staline dispose-t-il pour s'imposer au pouvoir ?

b. Relevez les éléments illustrant les pratiques du régime.

c. Citez un personnage victime de la terreur.

d. Quelles décisions de Staline prouvent le contrôle de l'économie de l'URSS ?

3 ★★ Analysez le document 2 pour comprendre le passage de la démocratie à la dictature en Allemagne.

a. Relevez les mesures prouvant la confiscation de la démocratie par Hitler.

b. Décrivez et expliquez une mesure prouvant l'idéologie raciste du régime nazi.

4 ★★★ Complétez le tableau à l'aide des mots suivants :

komsomols – Hitler – goulag – Führer –
général Petit Père des peuples – police politique –
jeunesses hitlériennes – Staline –
camp de concentration

	URSS	Allemagne nazie
Nom du dirigeant		
Surnom du chef tout-puissant		
	Parti communiste	NSDAP
Embrigadement de la population		
	NKVD	Gestapo
Terreur		

S'entraîner au Brevet

5 ★★★ Rédigez un développement construit dans lequel vous expliquerez comment l'Allemagne nazie, devenue un État totalitaire et raciste, est à l'origine de la Deuxième Guerre mondiale.

3

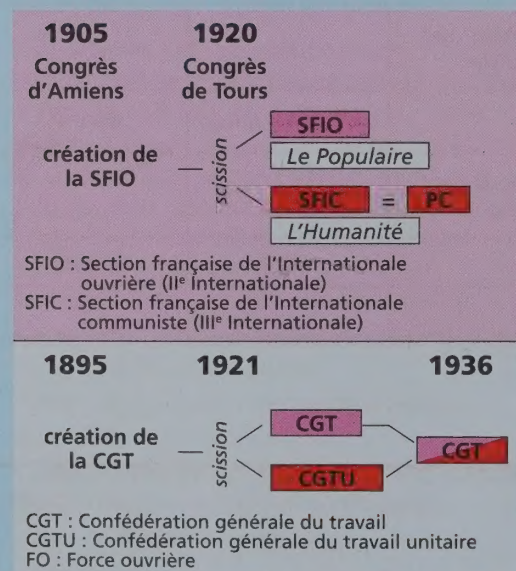
L'expérience du Front populaire

→ Corrigés p.11

Observer et retenir

- Georges Clemenceau, arrivé au pouvoir en 1917 avec la fin de l'Union sacrée, mène la France à la victoire, mais le pays sort fragilisé, car l'opinion publique se divise et la vie politique est instable.
- Le congrès de Tours de 1920 marque la scission de la SFIO entre sa partie minoritaire, conduite par Léon Blum, qui maintient la SFIO, et sa partie majoritaire, qui fonde la SFIC en acceptant les 21 conditions de la III^e Internationale de Lénine. Les milieux aisés ont peur du bolchevisme.
- En 1931, la crise économique mondiale touche la France et les politiques anti-crise sont inefficaces. En février 1934, la République est menacée par les ligues d'extrême droite antiparlementaires. C'est pourquoi les syndicats et partis de gauche (socialiste, radical et communiste) s'associent et forment un « Front populaire », qui se présente aux élections législatives de 1936 et remporte la victoire. Léon Blum devient le président du Conseil. Les lois sociales votées en 1936 font du Front populaire une période d'embellie pour les ouvriers, mais Léon Blum doit démissionner en juin 1937, en raison des divisions internes et des attaques de la droite et de l'extrême droite.

L'Union sacrée signifie que toutes les forces politiques françaises se sont unies pour faire face à l'Allemagne lors de la déclaration de la Première Guerre mondiale. En novembre 1917, la gauche se retire et veut la paix.

■ Document 1 – Les conséquences de la III^e Internationale fondée par Lénine en 1919

■ Document 2



S'entraîner

1 ★ Prélevez des informations dans le document 1 pour répondre aux questions.

a. À quel personnage et à quel événement le titre du document 1 fait-il allusion ?

b. Quand, où et dans quelles conditions ce personnage est-il arrivé au pouvoir ?

c. Qu'est-ce que la SFIO ? la CGT ?

2 ★★ À l'aide du document 1, décrivez l'impact d'un événement extérieur sur la France.

a. Qui est présent au congrès de Tours et quel est le thème de la discussion ?

b. Rédigez deux phrases pour indiquer les deux opinions exprimées lors de ce Congrès.

c. Quelles sont les conséquences du congrès de Tours sur la vie politique et la vie syndicale en France ?

3 ★★ Situez le document 2 dans le temps en répondant aux questions.

a. Quand la brochure a-t-elle été éditée ?

b. Qui les électeurs élisent-ils aux élections législatives ?

c. Quel est le rôle des candidats élus ?

d. Nommez les trois hommes à l'origine de la brochure et indiquez le parti politique auquel ils appartiennent.

e. À quelle tendance politique ces trois partis se rattachent-ils ? Justifiez votre réponse en relevant un élément de la brochure.

4 ★★★ Donnez du sens au document 2 en complétant le tableau ci-dessous.

Ce qui est combattu	Par quelles illustrations ?	Ce qui est proposé

5 ★★★ Quelle est la conséquence du document 2 sur la vie politique française ?

S'entraîner au Brevet

6 ★★★ Rédigez quelques lignes montrant que l'expérience du Front populaire est une réponse aux difficultés politiques, économiques et sociales de la France des années 1930.

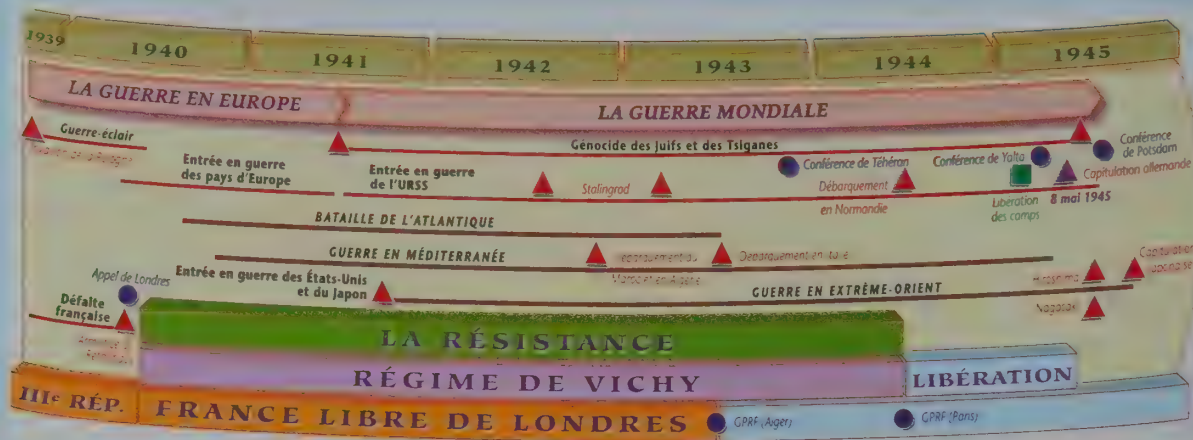
4

La Deuxième Guerre mondiale, une guerre d'anéantissement

→ Corrigés p.11

Observer et retenir

■ Un affrontement planétaire et une guerre d'anéantissement

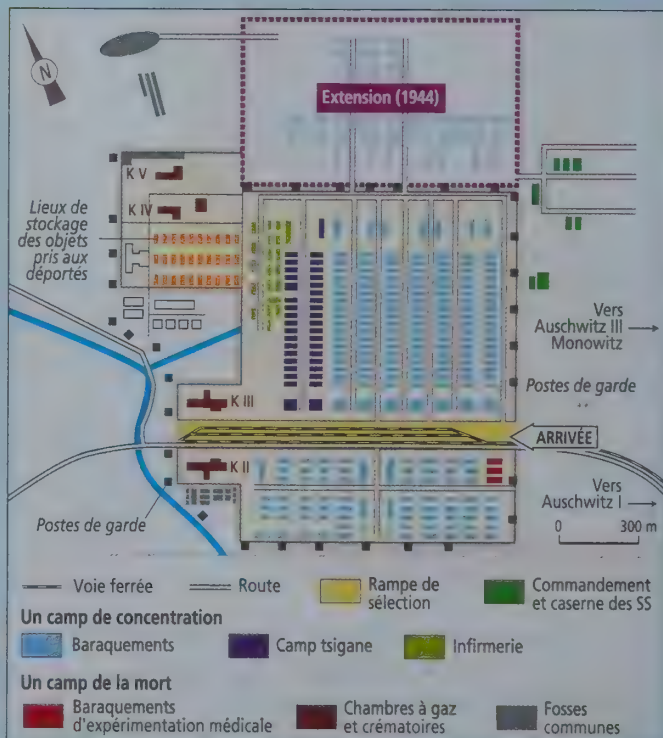


Une **guerre d'anéantissement** est une guerre qui détruit l'adversaire sans faire de distinction entre les civils et les soldats. Une **guerre totale** est une guerre qui mobilise toutes les forces humaines, militaires, économiques et psychologiques d'un État pour vaincre l'adversaire.

■ Document 1 – La bataille de Stalingrad (juillet 1942-février 1943)

Le 21 juin 1942, un an après avoir attaqué l'URSS par surprise, Hitler, bloqué face à Leningrad et se trouvant non loin de Moscou, lance l'opération Blau, une offensive foudroyante sur les plaines situées au sud de la Russie. L'objectif est de couper l'armée soviétique du pétrole du Caucase et de la mer Caspienne. En août 1942, la Wehrmacht bombarde violemment Stalingrad. Staline interdit à la population de quitter la ville et ordonne de la défendre jusqu'à la dernière extrémité. La *Rattenkrieg* (guerre des rats) commence. Les Soviétiques, conformément aux ordres, ont transformé « chaque quartier, chaque pâté de maison, chaque immeuble en forteresse imprenable ». L'assaut se prolonge pendant l'hiver 1942-1943. Hitler interdit à Paulus, le commandant de l'armée allemande, de battre en retraite. Cerné de tous côtés, Paulus capitule fin janvier 1943. Il a perdu 200 000 hommes et les 91 000 restants partent en captivité. Staline a sacrifié 1 130 000 hommes pour remporter cette victoire décisive.

■ Document 2 – Le camp d'Auschwitz-Birkenau en 1944



S'entraîner

1 ★ Reportez-vous à la chronologie ci-contre pour dater et citer les événements qui déclenchent et qui mettent fin à la Deuxième Guerre mondiale.

2 ★★ Lisez le document 1 et analysez les points de vue de Staline et d'Hitler dans le tableau ci-dessous.

La bataille de Stalingrad	vue par Hitler	vue par Staline
Un enjeu stratégique		
Un enjeu psychologique		
Une bataille inscrite dans la stratégie d'anéantissement		
Le résultat de la bataille		
Les conséquences à l'échelle de la Deuxième Guerre mondiale		

3 ★★ Prélevez des informations pour expliquer le document 2.

a. Indiquez la nature du document, sa date et le lieu représenté.

b. Relevez l'élément indiquant le régime politique à l'origine de l'aménagement du lieu.

c. Relevez les éléments expliquant le sort réservé aux personnes arrivant dans ce lieu.

4 ★★ À l'aide de vos connaissances, établissez le lien entre l'idéologie nazie et l'anéantissement ou le génocide des Juifs et des Tsiganes.

S'entraîner au Brevet

5 ★★★ Dans un développement rédigé et argumenté, expliquez pourquoi la violence de masse et l'anéantissement caractérisent la Deuxième Guerre mondiale.

Observer et retenir

- La défaite de juin 1940 provoque l'arrivée au pouvoir du **maréchal Pétain**, qui signe l'armistice le 22 juin, se fait voter les pleins pouvoirs en juillet et met fin à la III^e République.
- À la tête de l'**État français de Vichy**, Pétain impose un régime autoritaire, qui efface la République et exclut les « mauvais Français », dont les Juifs. Il collabore avec l'Allemagne en mettant à son service l'administration, l'économie (le STO) et la police chargée de pourchasser les Juifs de France et les faire déporter.
- De Londres, le **général de Gaulle** lance un appel à la résistance, le **18 juin 1940**, puis crée les Forces françaises libres, qui combattront avec les Alliés. Les résistants, par le biais de réseaux, mouvements et maquis, mènent des actions d'espionnage et de sabotage contre l'occupant nazi et luttent contre le régime de Vichy, qui nie les valeurs républicaines. Jean Moulin, chargé par de Gaulle d'unifier les mouvements de Résistance, crée le **Comité national de la Résistance** en 1943. La résistance civile et militaire participe à la réussite des débarquements et à la libération du territoire.

Pour comprendre une époque à travers des affiches de propagande, vous devez décrire le contenu de l'affiche, examiner ses couleurs, et enfin lire le slogan afin d'analyser le message transmis.

■ Document 1 – Affiche de 1940 éditée par l'État français, ou régime de Vichy



■ Document 2 – Affiche réalisée par Knopf à Londres, fin 1942



S'entraîner

1 ★★ À l'aide du document 1, caractérisez le régime politique mis en place.

a. Qui est le personnage représenté sur l'affiche et pourquoi l'est-il ?

b. Quel est son emblème et quel régime incarne-t-il ?

c. Quelle est la devise du nouveau régime et quels sont les procédés utilisés par l'affichiste pour l'illustrer ?

d. Les feuilles de chêne symbolisent la force et celles de laurier, la victoire : ce régime politique est-il né d'une victoire ? Justifiez votre réponse en vous appuyant sur l'évènement du 22 juin 1940.

e. Décrivez deux mesures mises en place par ce régime et révélatrices de son idéologie.

2 ★★ Référez-vous au document 2 pour analyser une autre attitude.

a. Qui sont les deux personnages d'après les objets qu'ils tiennent ?

b. Dans quelle position sont-ils représentés et que regardent-ils ?

c. Quels procédés l'affichiste utilise-t-il pour suggérer l'attachement à la République ?

d. À quel personnage le symbole numéroté se rapporte-t-il ? À quel évènement de la Seconde Guerre mondiale ce personnage est-il lié ? À quelle attitude ce personnage a-t-il donné naissance ?

e. En vous référant au slogan de l'affiche, décrivez les deux formes d'engagement symbolisées par les deux personnages.

3 ★★ Qu'est-ce que le CNR ? Qui l'a fondé ? Pour quelles raisons ?

S'entraîner au Brevet

4 ★★★★★ Dans un développement construit, expliquez comment la France libre et la Résistance intérieure luttent contre l'occupant tout en portant les valeurs de la République.

6

Au temps de la guerre froide

→ Corrigés p.III

Observer et retenir



Une **caricature** est un dessin qui, par le trait et le choix des détails, accentue ou révèle les aspects d'un évènement, d'une situation, d'un personnage. Il est essentiel, pour la comprendre, de la replacer dans son **contexte** historique.

■ Document 1 – Une caricature de Lang Ernst Maria, *Les Frères siamois allemands*, 1948



Die deutschen siamesischen Zwillinge

Légende : A : l'oncle Sam – B : Marianne –
C : le Royaume-Uni – D : Staline

■ Document 2 – Une caricature de Herbert Kolfhaus, 30 septembre 1962



« Comment ça, une menace ?
On peut quand même bien s'adonner un peu à la pêche, non ? »
E : Krouchtchev – F : Fidel Castro – G : Kerred – H : oncle Sam

1 ★ Nommez les deux blocs représentés et citez la puissance qui dirige chacun d'eux.

.....
.....

2 ★★ Analysez le document 1.

a. Nommez les quatre États évoqués par une lettre, puis reportez-vous à la carte et indiquez le bloc auquel ils appartiennent.

.....
.....
.....

b. Décrivez la scène représentée. À qui la sympathie du dessinateur va-t-elle ?

.....
.....
.....

c. Quand et comment la crise évoquée se termine-t-elle ?

.....
.....

3 ★★ Analysez le document 2.

a. Parmi les personnages E, F, G et H, lequel semble le plus important sur le dessin ? Pourquoi ?

.....
.....

b. Repérez le nom de chacun des personnages et, à l'aide des attributs dessinés, indiquez le nom de leur pays :

Personnage E :

Personnage F :

Personnages G et H :

c. À l'aide du dessin, expliquez la phrase prononcée par le personnage E : « Comment ça, une menace ? »

.....
.....
.....

d. Quelle crise politique le dessinateur représente-t-il et quel risque la crise fait-elle courir au monde ?

.....
.....
.....

e. Comment la crise se termine-t-elle ?

.....
.....

4 ★★★ Soulignez la définition correspondant à la notion de guerre froide.

a. Une mobilisation de toutes les forces militaires, économiques et psychologiques aux États-Unis et en URSS pour vaincre l'adversaire.

b. Une situation de forte tension, mais sans affrontement direct entre les États-Unis et l'URSS entre 1947 et 1991.

c. Le déplacement sur de grandes distances des armées américaine et soviétique qui lancent des offensives.

5 ★★★ Dans un développement construit, expliquez que la guerre froide est une période de confrontation Est-Ouest engendrant des crises aux enjeux locaux ou mondiaux.

.....
.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

7

Des colonies aux États nouvellement indépendants

→ Corrigés p. III

Observer et retenir

- L'année 1945 donne le signal de la décolonisation car, d'une part, la charte de San Francisco de 1945 affirme le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et, d'autre part, l'URSS et les États-Unis condamnent le colonialisme.
- La phase principale de la décolonisation se déroule entre 1947 et 1962. Elle commence en Asie, puis gagne l'Afrique. L'indépendance est négociée en Inde en 1947, et en Afrique noire subsaharienne dans les années 1960, mais elle est obtenue à la suite d'une guerre en Algérie, qui commence en 1954 et se termine en 1962, avec la signature des accords d'Évian.
- En 1955, les nouveaux États d'Afrique et d'Asie, voulant se faire entendre sur la scène internationale, se réunissent à la conférence de Bandung et forment le **tiers-monde**, un nouveau bloc politique qui refuse le colonialisme et le racisme, et qui manifeste sa volonté de non-alignement. Confrontés à la croissance démographique et à la pauvreté de leur population, les nouveaux États indépendants majoritaires à l'ONU revendiquent, en 1974, un nouvel ordre économique international qui établirait des relations plus justes entre pays riches et pays pauvres.

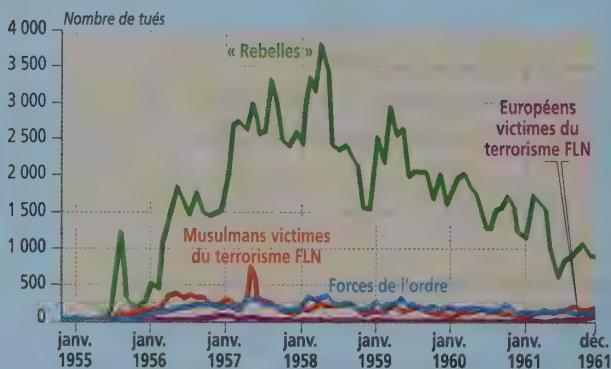
Il est important de faire la différence entre les **harkis**, qui sont des Algériens ayant combattu aux côtés des Français pendant la guerre d'Algérie, et les **pieds-noirs**, ou **Européens d'Algérie**, qui ont été rapatriés en France en 1962.

■ Document 1 – La une de *L'Écho d'Alger*, 7-8 novembre 1954, quotidien de tendance communiste



François Mitterrand est alors ministre de l'Intérieur.

■ Document 2 – Le bilan de plus de sept années de guerre



Source : Guy Pervillé, Atlas de la guerre d'Algérie de la conquête à l'indépendance, Autrement - 2003.

Les « rebelles » sont les nationalistes algériens qui combattent pour l'indépendance.

S'entraîner

1 ★ Analysez le document 1 en répondant aux questions.

a. Quelle est la nature précise du document 1 ?

.....

.....

b. Relevez l'information principale. Citez ensuite le nom du personnage qui la donne et indiquez la fonction qu'il exerce.

.....

.....

c. Nommez le territoire cité et indiquez son statut depuis 1830.

d. Expliquez le point de vue exprimé à la date du document.

2 ★ Croisez les documents 1 et 2 pour comprendre comment l'Algérie devient indépendante.

a. Que s'est-il passé quelques jours avant la parution du document 1 ?

b. De quoi ces événements sont-ils les prémices ?

c. Quels noms donne-t-on aux deux communautés engagées ? Expliquez pourquoi elles ne peuvent pas se rapprocher.

d. Qu'est-ce que le FLN ? Que revendique-t-il ?

e. Quelles formes la guerre prend-elle et combien de temps dure-t-elle ?

f. Comment le document 2 exprime-t-il la violence de la guerre ?

3 ★★ Replacez la guerre d'Algérie dans le contexte international.

a. Dans quelle phase de la décolonisation la guerre d'Algérie se situe-t-elle ?

b. Quel événement international renforce la détermination de l'Algérie à obtenir son indépendance ?

4 ★★ Replacez la guerre d'Algérie dans le contexte politique français.

a. Sous quel régime politique la guerre d'Algérie commence-t-elle ?

b. Sous quel régime politique s'achève-t-elle ? Par quels accords ?

c. Qui était alors chef d'État en France ?

d. Quel choix politique l'Algérie fait-elle au moment de la proclamation de son indépendance en juillet 1962 ?

e. Quelles sont les difficultés économiques et démographiques rencontrées par l'Algérie indépendante ?

S'entraîner au Brevet

6 ★★★ Racontez comment l'Algérie devient un État indépendant.

Affirmation et mise en œuvre du projet européen

→ Corrigés p.IV

Observer et retenir

- En 1951, dans un monde bipolaire, la France, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg et la RFA proposent, pour construire un espace de paix autour de valeurs démocratiques, de placer le charbon et l'acier nécessaires à la reconstruction de l'Europe sous l'autorité de la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier).
- En 1957, ces six pays signent **les traités de Rome**, qui créent la Communauté économique européenne (CEE) et l'Euratom. Au départ, la CEE est un marché commun avec des politiques communes, par exemple la PAC (politique agricole commune).
- Avec la fin de la guerre froide, la construction européenne s'approfondit avec le **traité de Maastricht de 1992**. Créant l'**Union européenne**, il institue une citoyenneté européenne, prévoit une politique étrangère et de sécurité, ainsi qu'une union monétaire qui aboutira à la **mise en circulation de l'euro en 2002**. Parallèlement, le nombre d'États membres augmente (de 6 États en 1957, on passe à 9, 12, 15, 27, puis 28 États en 2013).
- Depuis 2004, l'UE accueille les anciens pays communistes d'Europe de l'Est et ceux nés de l'éclatement de l'URSS.

Pour cerner le sens général d'un document, il faut être attentif à sa nature, au public auquel il est destiné et à la date à laquelle il paraît.

■ Document 1 – Un buvard d'écolier en 1957



■ Document 2 – Un dessin de Plantu, le 9 décembre 1989, suite au Conseil européen de Strasbourg



A : Helmut Kohl est le chancelier de RFA.

B : François Mitterrand est le président de la République.

S'entraîner

1 ★★ Expliquez les débuts de la construction européenne à l'aide du document 1.

a. Indiquez la date, les destinataires et le thème du document.

b. Énoncez les trois objectifs et indiquez comment ils sont illustrés graphiquement.

c. À quel traité ce document fait-il référence ?
Quand et par qui a-t-il été ratifié ?

d. Dans quelle partie de l'Europe les pays membres ayant ratifié le traité sont-ils situés ?

e. Remplacez cette date dans son contexte international et expliquez le slogan du document.

2 ★★ Présentez et analysez le document 2.

a. Quand paraît le dessin ?

b. Comptez le nombre de places autour de la table.
À quoi ce nombre correspond-il ?

c. Quel est le thème évoqué au premier plan ?

d. Dated l'évènement historique représenté à l'arrière-plan et indiquez ses conséquences au niveau de l'Europe et du monde.

e. Citez le traité européen ratifié en 1992 et indiquez le nouveau nom donné à la CEE.

f. Pourquoi approfondit-il la construction européenne ?

S'entraîner au Brevet

4 ★★★ Rédigez un développement construit dans lequel vous expliquerez pourquoi les dates de 1957, 1992 et 2002 sont importantes dans l'histoire de la construction européenne.

Observer et retenir

- La chute du mur de Berlin en 1989, l'effondrement du communisme et le démantèlement de l'URSS en 1991 marquent la fin du monde bipolaire.
- Les États-Unis sont devenus l'« hyperpuissance », mais, frappés par les attentats terroristes du World Trade Center en septembre 2001, ils interviennent militairement en Afghanistan et en Irak. En 2013, la guerre qui s'est déroulée au Mali est un autre exemple de la lutte contre le terrorisme mondial.
- En Afrique du Nord, le « printemps arabe » a fait tomber les régimes autoritaires en Tunisie, en Égypte et en Libye ; mais, en Syrie, les combats persistent et la lutte contre l'organisation État islamique (Daech) s'intensifie.
- Les nationalismes liés à des conflits ethniques ou religieux se développent en Europe (ex-Yougoslavie), en Afrique (génocide rwandais) et en Asie. Au Proche-Orient, le conflit israélo-palestinien persiste malgré les tentatives de processus de paix. L'Iran et la Corée du Nord, sur le point de posséder la bombe atomique, sont des sujets d'inquiétude.
- Le monde est devenu multipolaire : l'UE s'affirme, tout comme les puissances émergentes (Brésil, Russie, Inde, Chine), qui veulent jouer un rôle sur la scène internationale.

Raconter et expliquer un évènement majeur, c'est décrire des acteurs, des lieux, des faits, en respectant l'ordre chronologique, c'est donner des éléments explicatifs, et c'est souligner la nouveauté de l'évènement par rapport à la situation antérieure.

■ Document 1 – Caricature de Fey, septembre 2009



■ Document 2 – Le Conseil de sécurité de l'ONU vote à l'unanimité la résolution autorisant toutes les mesures nécessaires pour lutter contre l'organisation État islamique, le 21 novembre 2015



S'entraîner

- 1 ★ Rappelez les événements majeurs qui se produisent en Allemagne en 1989 et en URSS en 1991, puis expliquez leurs enjeux à l'échelle des deux pays, à l'échelle de l'Europe et à l'échelle du monde.

.....

.....

.....

.....

.....

2 ★ Observez le document 1 et expliquez l'enjeu d'un autre évènement majeur du **xxi^e siècle**.

a. Quel est l'État représenté par la caricature ?
À quel symbole est-il reconnaissable ?

b. Quel évènement la caricature illustre-t-elle ?
Justifiez votre réponse en décrivant l'un de ses « personnages ».

c. En quoi cet évènement ébranle-t-il cet État ?

d. Expliquez les conséquences internationales de cet évènement en décrivant le troisième « personnage » sur la caricature.

e. Les États-Unis sont-ils les seuls à lutter contre le terrorisme ?

3 ★★★ Observez le document 2 et expliquez pourquoi il illustre le même enjeu, mais des conflits nouveaux.

a. Qu'est-ce que le Conseil de sécurité de l'ONU ?

b. Rappelez sa composition et son rôle.

c. Quel est l'objectif de cette résolution ?
Pourquoi et comment est-elle adoptée ?

d. Pourquoi la photographie est-elle représentative de la situation post-guerre froide ?

S'entraîner au Brevet

4 ★★★ En vous appuyant sur l'exemple du terrorisme, vous expliquerez les enjeux et les conflits du nouvel ordre mondial né après la guerre froide.

10 Refonder la République, redéfinir la démocratie (1944-1947)

→ Corrigés p. V

Observer et retenir

- À la Libération en 1944, les hommes issus de la Résistance considèrent l'État français de Vichy comme une parenthèse et affirment leur volonté de refonder et de rénover la République.
- Le général de Gaulle, chef du Gouvernement provisoire de la République française, déclare nulles et sans effet les mesures prises sous le régime de Vichy et fait adopter les **mesures** économiques (les nationalisations), politiques (vote des femmes en 1944) et sociales (Sécurité sociale en 1945) du **programme du CNR**.
- N'étant pas écouté lors de son discours à Bayeux en juin 1946, quand il réclame un pouvoir exécutif fort, il se retire et laisse la place aux partis politiques qui préfèrent le régime parlementaire.
- La **Constitution de 1946**, adoptée par référendum, institue la IV^e République. Celle-ci est contestée par les gaullistes et les communistes exclus du pouvoir en 1947, du fait de la guerre froide. Le régime, marqué par l'instabilité ministérielle, assure la reconstruction économique et politique du pays, mais s'enlise dans les guerres coloniales.

La Libération est la période allant de la libération de Paris, le 25 août 1944, à la libération totale du territoire de l'occupation étrangère, et à la capitulation de l'Allemagne, le 8 mai 1945.

■ Document 1 – Libération, Paul Colin, 17 août 1944



Paul Colin, affichiste et décorateur, n'a jamais voulu travailler pour le régime de Vichy.

■ Document 2 – Préambule de la Constitution de 1946 (extraits)

Au lendemain de la victoire remportée par les peuples libres [...], le peuple français proclame à nouveau que tout être humain, sans distinction de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés [...].

- La loi garantit à la femme dans tous les domaines des droits égaux à ceux de l'homme [...].
- Tout bien, toute entreprise, dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité.
- Elle [*la nation*] garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère, aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain, qui en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence.

S'entraîner

1 ★★ Présentez, puis décrivez le document 1 pour comprendre la période historique.

a. Indiquez la nature du document, sa date, ainsi que son auteur.

.....

.....

.....

.....

b. Précisez l'évènement qui a lieu le 25 août 1944.

c. Que représente l'élément A et qui permet-il d'identifier ?

d. Quel procédé artistique et quelle attitude précisent le sentiment exprimé par le visage du personnage ?

e. De quoi le personnage est-il vêtu ?

f. Le personnage a les mains ensanglantées : à quel autre personnage cet élément fait-il référence ?

g. Pourquoi le dessinateur représente-t-il un poteau (élément B) ?

h. Nommez les trois couleurs apparaissant en arrière-plan : de quoi s'agit-il ?

2 ★★★ Analysez le message du document 1.

a. Qui le dessinateur honore-t-il et pourquoi ?

b. Quel espoir nourrit-il ?

3 ★★★ Lisez le document 2 pour comprendre son importance.

a. Rappelez la définition du mot « constitution », puis indiquez celle dont il s'agit.

b. Quand et comment a-t-elle été adoptée ?

c. À quel texte officiel la première phrase du document se réfère-t-elle ?

d. Trois lignes numérotées matérialisent les éléments refondant la République et redéfinissent la démocratie. Complétez le tableau ci-dessous pour les expliquer.

Nature des éléments et leur explication	Mesures concrètes votées	Au nom de quel principe républicain ?
1		
2		
3		

S'entraîner au Brevet

4 ★★★ Dans un développement construit, décrivez les réformes politiques et sociales inspirées par la volonté de rénovation républicaine exprimée à la Libération.

La V^e République, de la République gaullienne à l'alternance et à la cohabitation

→ Corrigés p. V

Observer et retenir

- La crise algérienne entraîne le rappel au pouvoir du général de Gaulle en juin 1958. Il met en place **des institutions stables grâce à la Constitution de 1958**, et mène une **politique de grandeur** pour la France. Mais la crise de mai 1968 ébranle son pouvoir ; il se retire de la vie politique en 1969, après l'échec du référendum sur la régionalisation et la réforme du Sénat.
- De 1969 à 1981, ses successeurs poursuivent la pratique des institutions et modernisent la démocratie en abaissant, en 1974, la majorité civile à 18 ans. De 1981 à 2012, la V^e République est marquée par une succession d'**alternances** et par l'expérience de la **cohabitation**.

- L'alternance est la succession à la présidence de la République, à l'Assemblée nationale ou au gouvernement de deux tendances politiques opposées.
- La cohabitation est la présence à la tête de l'exécutif d'un président de la République et d'un Premier ministre de tendance politique opposée.

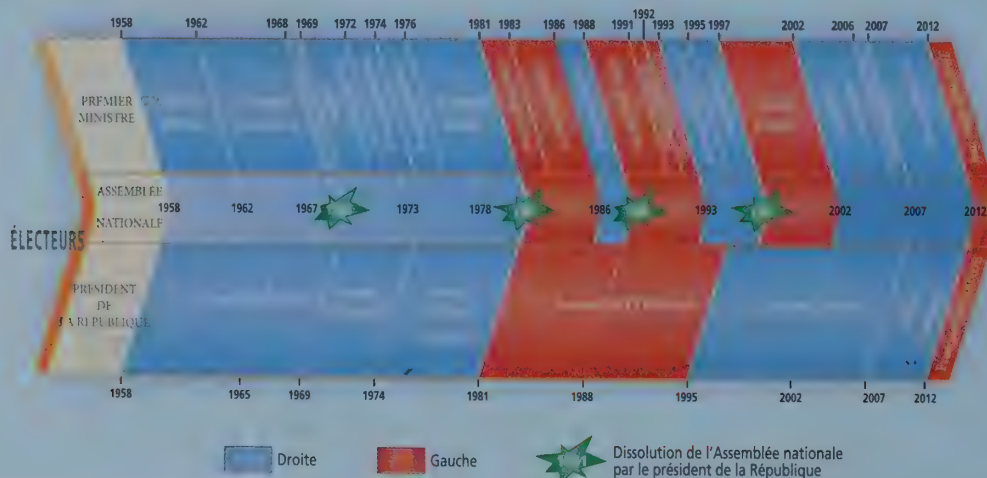
DE GAULLE INVESTI

à l'Assemblée par 329 voix contre 224

- Document 1 –
La une de *L'Aurore*,
le 12 juin 1958



- ## Document 2 – Pouvoir exécutif et pouvoir législatif sous la V^e République



1 ★★ Prélevez des informations, puis donnez du sens au document 1.

a. Indiquez la nature du document et sa date.

b. De quel homme politique est-il question ?

c. Quand et dans quelles circonstances le personnage revient-il au pouvoir ? Quelle fonction politique occupe-t-il alors ?

d. Une « réforme » est évoquée : laquelle ?

e. À quel texte fondamental français donnera-t-elle naissance et quel changement politique ce texte entraînera-t-il ?

f. Quelle est, selon cet homme politique, « la source de tout pouvoir » ?

g. Relevez dans le document deux éléments justifiant sa conception de la République et de la démocratie.

2 ★★★ Analysez le document 2 en répondant aux questions.

a. Qui détient le pouvoir exécutif ? le pouvoir législatif ?

b. À quoi le bleu et le rouge correspondent-ils ?

c. Nommez les présidents de la V^e République et indiquez la tendance politique de chacun.

d. Calculez la durée des différents mandats présidentiels : sont-elles identiques ? Comment l'expliquez-vous ?

e. Pourquoi 1981 est-elle une année majeure dans l'histoire de la V^e République ? Comment appelle-t-on ce changement ?

f. Combien de cohabitations la France a-t-elle connues ? À quelles dates ? Avec quels acteurs ?

S'entraîner au Brevet

3 ★★★ Rédigez un développement organisé dans lequel vous expliquerez que les institutions de la V^e République sont démocratiques et qu'elles s'adaptent à la succession de majorités différentes.

12 Femmes et hommes dans la société française (1950-1989)

→ Corrigés p.V

Observer et retenir

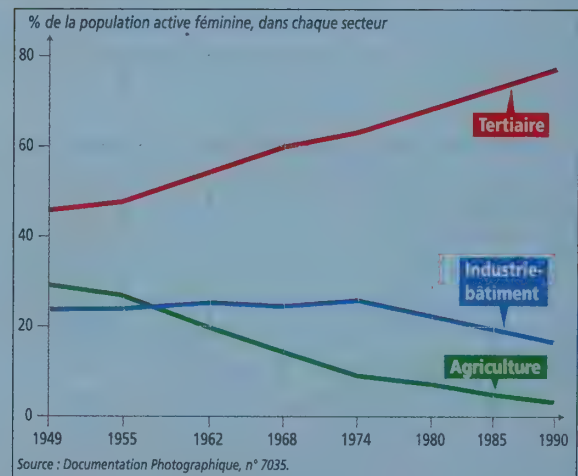
- Les lois sociales de 1944-1945 permettent un rajeunissement de la population et une augmentation de l'espérance de vie des Français. Après les années 1970, la natalité ralentit et la France commence à vieillir.
- La croissance économique des Trente Glorieuses implique le besoin de nombreux actifs et le recours à l'immigration. Les inégalités entre hommes et femmes s'atténuent. L'accès des femmes à la contraception favorise leur entrée en masse dans le monde du travail. Les jeunes, nombreux, ont leur propre mode et leur propre culture. À partir de 1973, la France connaît des crises et un ralentissement économique.
- Des mutations se produisent : la recherche de la productivité et la mondialisation imposent la réduction du nombre des ouvriers et l'accroissement massif des employés et des cadres. Le chômage progresse, la société se crispe et des adaptations législatives accompagnent ces évolutions. La presse écrite décline à partir des années 1950, mais la radio, la télévision et le cinéma français, soutenus par les subventions de l'État, deviennent des vecteurs de culture.

Analyser une chronologie, c'est classer les informations en fonction de leur domaine : politique, économique, social ou culturel. C'est ensuite interpréter les résultats à l'aide de ses connaissances sur la période donnée.

Document 1 – Transformations de la société et réponses politiques

- 1954 : 5 millions de paysans, 1,6 million de cadres, 2 millions d'employés, 1,6 million d'immigrés ;
- 1956 : 3^e semaine de congés payés, fondation du Planning familial ;
- 1962 : taux de natalité à 17,6 ‰, lancement du mensuel *Salut les copains*, 66 200 bacheliers ;
- 1968 : mouvement étudiant, grèves générales, La Grande Motte, première cité de loisirs ;
- 1969 : 4^e semaine de congés payés, le SMIC remplace le SMIG ;
- 1972 : 85 % des ménages ont un réfrigérateur, 77 % ont la télévision ;
- 1974 : majorité abaissée à 18 ans, immigration suspendue ;
- 1975 : loi Veil légalisant l'avortement, divorce par consentement mutuel, taux de natalité à 14,1 ‰, 800 000 chômeurs, 3,5 millions d'immigrés ;
- 1981 : 1,5 million de chômeurs, abolition de la peine de mort, 1^{er} cas de sida ;
- 1982 : semaine de 39 h, 5^e semaine de congés payés, 1,7 million de paysans, 5 millions de cadres, 4,6 millions d'employés, 4 millions d'immigrés ;
- 1984 : 2,3 millions de chômeurs, lancement de Canal Plus ;
- 1987 : débat autour du Code de la nationalité française, TFI privatisée ;
- 1988 : création du revenu minimum d'insertion (RMI).

Document 2 – L'évolution du travail féminin



S'entraîner

1 ★★ Relevez des informations dans la chronologie pour comprendre les transformations de la société française.

a. Indiquez les caractéristiques démographiques majeures en matière d'évolution de la natalité.

b. Que constatez-vous quant à la composition et à l'évolution de la population active ?

c. Quelles améliorations les Français connaissent-ils dans leur vie quotidienne ?

d. Quelles adaptations législatives accompagnent ces changements sociaux ?

e. Quels éléments prouvent l'affirmation de la jeunesse ?

f. Des signes de crispation dans la société apparaissent : lesquels ?

2 ★★★ Présentez le document 2.

a. Indiquez sa nature et son titre.

b. Que représentent l'axe vertical et l'axe horizontal ?

c. Décrivez l'évolution des courbes.

– Le tertiaire :

– L'industrie et le bâtiment :

– L'agriculture :

3 ★★★ Croisez les documents 1 et 2 pour expliquer le nouveau statut des femmes.

a. Quelle place occupent-t-elles dans le monde du travail ?

b. Quels droits nouveaux leur sont dorénavant reconnus ?

S'entraîner au Brevet

4 ★★★ En vous appuyant sur la place des femmes dans la société, rédigez un développement construit expliquant l'adaptation de la législation à l'évolution sociale et les nouvelles modalités dans l'exercice de la citoyenneté en France.

13 Les aires urbaines, une nouvelle géographie d'une France mondialisée

→ Corrigés p.VI

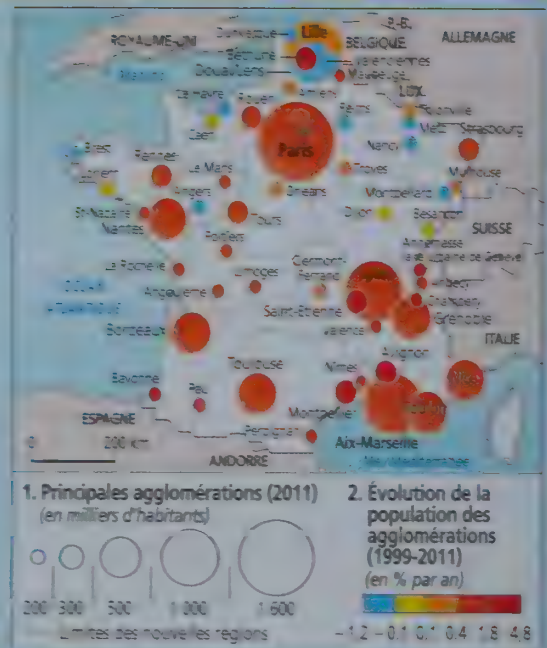
Observer et retenir

- 85 % des Français vivent dans des aires urbaines ; l'étalement des villes est de plus en plus marqué.
- 60 % de la population se concentrent sur quelques espaces urbanisés en Île-de-France, dans les régions frontalières du Nord et du Nord-Est, sur les littoraux et les vallées fluviales (Saône et Rhône, Seine, Loire et Garonne), qui représentent 8 % du territoire.
- La France est inégalement marquée par le phénomène de métropolisation. Paris est la seule métropole à rayonnement mondial. Une dizaine de métropoles régionales, offrant des services rares et bien reliées aux réseaux de transport rapides, structurent le territoire. Mais dans la « diagonale du vide », s'étendant des Ardennes aux Pyrénées et constituée d'espaces ruraux, les villes petites et moyennes, éloignées des grandes villes, ne sont pas touchées par le phénomène de métropolisation.

Effectuer une tâche cartographique, c'est comprendre et interpréter des figurés (forme, taille, couleur), c'est localiser différents espaces, et c'est donner un titre permettant d'identifier le thème concerné.

Document 1 – Évolution de la population française par type d'espace

INSEE	Évolution annuelle (1999-2006)	Population en 2007
Ville-centre	0,3 %	17 millions (29,3 %)
Banlieue	0,6 %	20 millions (34,5 %)
Périurbain	1,3 %	10 millions (17,2 %)
Espace rural	0,6 %	11 millions (19 %)



Document 2 – L'inégale attractivité des aires urbaines françaises

S'entraîner

1. À l'aide du document 1, expliquez l'inégale évolution des différents types d'espaces urbains.

a. Comment nomme-t-on l'ensemble formé par la ville-centre et par sa banlieue ? l'ensemble formé par la ville-centre, les banlieues et la couronne périurbaine ?

b. Quel espace profite le plus de l'augmentation démographique ? Formulez des hypothèses pour expliquer cette situation.

c. Quel est l'espace marqué par la plus faible croissance de la population? Formulez des hypothèses pour l'expliquer.

d. Quel est le sens des mobilités à l'intérieur de l'aire urbaine ?

2 ★ Présentez le document 2.

a. Quels sont les deux éléments présentés par la légende ?

b. Par quel procédé cartographique l'élément 1 est-il représenté ?

c. Par quel procédé cartographique l'élément 2 est-il représenté ?

3 ★★ À l'aide du document 2, relevez l'inégale attractivité des espaces urbains.

a. Citez l'agglomération concentrant le maximum de population.

b. Où les aires urbaines à la plus forte croissance sont-elles situées ?

c. Où les aires urbaines à la croissance négative ou faible sont-elles situées ?

d. Citez les deux causes démographiques expliquant la croissance ou la décroissance urbaine.

4 ★★★ Expliquez l'inégale attractivité des espaces urbains.

a. De quels atouts les unités urbaines les plus attractives disposent-elles ?

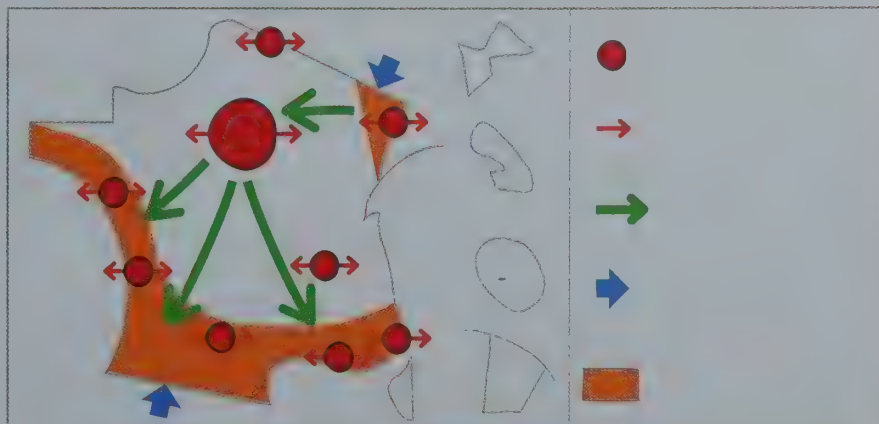
b. Comment pouvez-vous expliquer la décroissance démographique de certaines unités urbaines ?

c. Quel nom donne-t-on aux six aires urbaines (à l'exception de Paris) affichant le plus grand dynamisme démographique ? À quelle échelle s'exerce leur influence ?

d. Comment appelle-t-on le processus de concentration accrue des hommes et des activités de commandement dans une ville principale ?

S'entraîner au Brevet

5 ★★★ Tâche cartographique : indiquez le nom des aires urbaines, complétez la légende et donnez un titre au schéma.



Auto
évaluation

Très bien ☐ Bien ☐ Pas assez bien ☐

14 Les espaces productifs et leurs évolutions

→ Corrigés p. VI

Observer et retenir

- Les **espaces agricoles** performants et intégrés à l'économie mondiale se spécialisent en bassins de production (grandes cultures, élevage, vignobles, cultures maraîchères et fruitières). Des exploitations, pour être durables, choisissent l'agriculture raisonnée ou biologique, tandis que d'autres subissent la déprise agricole.
- Au **niveau industriel**, la France doit faire face à la désindustrialisation et aux délocalisations. Longtemps situés près des matières premières ou des bassins de main-d'œuvre, les espaces industriels se littoralisent (zones industrialo-portuaires) et se concentrent dans les métropoles, près des centres de recherche et des universités.
- Les **espaces tertiaires ou de services** sont l'atout de la France et sont situés dans les villes, sur les littoraux et sur les sites touristiques. L'**accessibilité** et l'**innovation** sont toujours les clés de la réussite des espaces productifs.

On appelle « espace productif » tout espace que l'être humain aménage pour mettre en valeur une activité économique.

Document 1 – L'espace aéronautique en Picardie

- **1922-1924** : la Société des avions Henry-Potez, implantée dans les Hauts-de-Seine, s'établit à Méaulte, qui devient un pôle de construction aéronautique.
- **1936** : la société est nationalisée et intégrée à la SNCAN.
- **De 1958 à 2001** : elle devient Nord-Aviation, Aérospatiale, puis Aérospatiale-Matra, et se fond finalement dans Airbus.
- **Depuis 2009** : création d'Aerolia, une filiale d'EADS, le groupe industriel aéronautique européen, pièce maîtresse du « puzzle européen » d'Airbus et acteur majeur de la construction aéronautique mondiale.
- **Site d'Aerolia Méaulte, près d'Albert** : l'une des quatre implantations du leader français des aérostructures, avec le siège social à Toulouse, l'usine de Saint-Nazaire et celle de Tunis :
 - pôle d'excellence spécialisé dans la fabrication des pointes avant des avions de la famille Airbus (A318, A380, A400M, A350XWB), qui a mis en service en 2010 une nouvelle unité offrant le meilleur de la technologie métallique et composite ;
 - 1 400 personnes (3^e employeur du département de la Somme, 8^e employeur de la région Picardie) sur 47,5 hectares ;
 - une bonne desserte à 15 minutes de la gare TGV Haute-Picardie et de l'autoroute A1, et un établissement adossé à l'aéroport Albert-Picardie, qui permet de livrer ses productions avec l'A 300-600 ST Beluga, un très gros-porteur de marchandises ;
 - son lycée professionnel Henry-Potez, en contrat d'association avec l'Éducation nationale, forme sur le site des jeunes aux métiers de l'aéronautique et assure le recrutement d'une main-d'œuvre de qualité.

Document 2 - La pointe d'un avion Airbus absorbée par le Beluga



Quatre à cinq pointes avant d'avions Airbus peuvent être « avalées » par la soute du Beluga (Airbus gros-porteur de 155 tonnes et 14 mètres de haut), qui les acheminera ensuite vers Saint-Nazaire, avant un assemblage final chez Airbus, à Toulouse ou à Hambourg.

HISTOIRE

1 Civils et militaires dans la Première Guerre mondiale — p. 4

1 Document 1 : données chiffrées – Février-novembre 1916 ; Première Guerre mondiale – Verdun – Soldats ou poilus français face aux soldats allemands – Violence des combats dans les tranchées ou sur le front : intensité des bombardements ; nombreuses victimes ; dévastations de régions.

Document 2 : témoignage – 1915 ; Première Guerre mondiale – À l'est de l'Empire ottoman, près de la frontière avec la Russie – La minorité arménienne face aux autorités ottomanes, représentées par les gendarmes et les policiers, mais également par des brigands payés par le gouvernement.

2 La violence de masse concerne les soldats et les civils.

3 Durant la Première Guerre mondiale, la Russie est secouée par deux révolutions. La première, en février 1917, balaie l'empire et remplace le tsar par un gouvernement provisoire. La seconde est la révolution d'octobre 1917, menée par Lénine, chef du parti bolchevik, qui réussit à faire tomber le gouvernement provisoire. Celui-ci est remplacé par un gouvernement bolchevik, dirigé par Lénine, qui attribue tout le pouvoir aux soviets et qui prend des décrets sur la terre (pour les nationaliser) et sur la paix (pour mettre fin à la guerre).

La révolution d'octobre 1917 a deux conséquences immédiates pour la Russie : après l'armistice, signé en décembre 1917, elle quitte l'Entente et signe une paix séparée avec l'Allemagne. De 1917 à 1921, période de guerre civile et de communisme de guerre, Lénine et les bolcheviks mènent une véritable dictature.

4 L'Europe sort transformée par les traités de paix négociés par les vainqueurs, traités que les vaincus doivent accepter sans condition. Les quatre empires sont démembrés au profit de nouveaux États, comme la Lituanie, la Lettonie, l'Estonie, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Hongrie et l'Autriche constituant à présent deux États indépendants, la Yougoslavie, la Turquie. L'Allemagne est redessinée par le traité de Versailles signé en 1919 : elle perd l'Alsace et la Lorraine et le corridor polonais la coupe en deux.

5 Les soldats, appelés poilus, s'enterrent dans des tranchées de part et d'autre du front. En première ligne, ils ne sont qu'à quelques mètres de l'ennemi et la violence des combats accroît leur terreur. Équipés d'armes nouvelles (artillerie lourde, gaz asphyxiants, mitrailleuses), ils attendent les attaques et vivent dans la boue et le froid, au milieu des rats et des cadavres. La peur de la mort est omniprésente. Lors des bombardements, les soldats sont privés de sommeil et peuvent jeûner plusieurs heures. La nourriture étant acheminée par des roulettes, elle est froide et peut être mélangée à de la terre. S'il est une bataille significative de la violence de masse dans les tranchées, c'est celle de Verdun (février à novembre 1916) au cours de laquelle l'armée allemande devait « saigner à blanc » l'armée française. Pour quelques mètres carrés gagnés, plus de 700 000 jeunes soldats ont perdu la vie sous un déluge de feu (bombes, gaz, obus), et des milliers d'autres ont été mutilés ou traumatisés par l'enfer de Verdun. À l'arrière, la vie des civils est difficile. Ils doivent participer à l'effort de guerre en le finançant, en prenant en charge la production agricole et industrielle et en soutenant le moral des soldats. Ils vivent aussi avec les pénuries et le rationnement. Dans les régions occupées, les civils paient des indemnités aux autorités allemandes et subissent des brimades, des viols, des prises d'otages et des massacres.

Dans l'Empire ottoman, les civils arméniens subissent les violences des gendarmes, des policiers et des brigands payés par le gouvernement. En 1915, l'ordre est donné de les expulser de chez eux. Des marches forcées éliminent les plus fragiles, les amènent dans des camps où ils sont exécutés. Le génocide arménien a provoqué la mort d'environ un million de personnes.

2 Les expériences totalitaires de l'entre-deux-guerres — p. 6

1 La Russie est déstabilisée par la Première Guerre mondiale. Le peuple a faim, le tsar est jugé responsable de la situation catastrophique du pays par des partis politiques. La révolution spontanée de février 1917 renverse le tsar et met en place un gouvernement provisoire, qui continue à faire la guerre et qui devient vite impopulaire. Lénine, chef des Bolcheviks, prépare alors une nouvelle révolution, celle d'octobre 1917, qui lui permet de prendre la tête d'un gouvernement bolchevik, le Conseil des commissaires du peuple. Une fois au pouvoir, les bolcheviks appliquent leurs mots d'ordre via les décrets sur

la paix et sur la terre. Les partisans du tsarisme et du gouvernement provisoire, soutenus par les Britanniques et les Français, organisent la résistance au pouvoir bolchevik. C'est pourquoi celui-ci renforce la dictature en imposant le « communisme de guerre » avec l'interdiction des autres partis politiques, la nationalisation de l'industrie et la création d'une police politique traquant les ennemis du régime.

En Allemagne, les nationalistes, humiliés par le diktat de Versailles et l'agitation révolutionnaire, fragilisent la république de Weimar. Le choc de la crise économique mondiale entraîne la faillite des entreprises et la montée du chômage (6 millions en 1933). Hitler, à la tête du NSDAP depuis 1920, récupère le mécontentement des chômeurs et des milieux d'affaires et devient le « dernier espoir ». Malgré ses résultats électoraux insuffisants, il est appelé légalement au poste de chancelier le 30 janvier 1933 par le président de la République.

2 a. Staline est le secrétaire général du Parti communiste, le parti unique.

b. Le parti communiste, qui est le *parti unique* ; la terreur rendue possible par l'action de la *police politique* qui traque et arrête les opposants politiques pour les exécuter, les déporter dans les *goulags* ou les juger lors des *grands procès de Moscou*.

c. Trotski est exclu du parti unique et doit s'exiler.

d. La décision de planifier l'économie par le lancement du premier plan quinquennal en 1928 et la collectivisation des terres imposée par Staline en 1929. L'économie passe sous le contrôle de l'État, les terres sont organisées en deux types d'exploitations collectives, les *kolkhozes* et les *sovkhozes*. Staline veut liquider les *koulaks* ou opposants à sa collectivisation des terres.

3 a. La suspension des libertés fondamentales par décret du chancelier après l'incendie du Reichstag par les nazis, le vote des pleins pouvoirs à Hitler rendant le travail législatif du Reichstag inutile, la loi permettant au chancelier d'écarter tout magistrat ou fonctionnaire lui paraissant « gênant », l'arrestation des dirigeants syndicaux, le NSDAP devenant le parti unique, l'ouverture d'un camp de concentration pour les opposants au régime et l'élimination des SA, les groupes paramilitaires du NSDAP.

b. Les lois de Nuremberg de 1935, appelées aussi « loi pour la protection du sang et de l'honneur allemands », illustrent l'idéologie raciste du régime nazi. Hitler est convaincu de la supériorité de la race aryenne et de l'infériorité des Juifs et des Tsiganes. C'est pourquoi ces lois interdisent aux Juifs de se marier avec un sujet de sang allemand, d'avoir des relations sexuelles hors mariage avec un sujet de sang allemand, d'employer à leur service des femmes de ménage de sang allemand de moins de 45 ans, de hisser le drapeau allemand. Les Juifs ne sont plus reconnus comme des citoyens, ils sont humiliés et, pendant la guerre, ils seront exterminés dans les camps d'extermination.

	URSS	Allemagne nazie
Nom du dirigeant	Staline	Hitler
Surnom du chef tout-puissant	le génial Petit Père des peuples	le Führer
Nom du parti unique	Parti communiste	NSDAP
Embrigadement de la population	Komsomols	Jeunesse hitlérienne
Police politique	NKVD	Gestapo
Terreur	Goulag	Camp de concentration

5 Le régime nazi est un régime totalitaire et raciste qui, très vite, représente un péril pour l'Europe. Hitler est convaincu que les Allemands appartiennent à une race dite « supérieure », la race aryenne. De ce fait, il se donne le droit de constituer, par des conquêtes territoriales, un « espace vital », le « Grand Reich ». Il considère également que les peuples dits « inférieurs », les Juifs, les Tsiganes, doivent être soumis, voire exterminés. Il énonce cette théorie dans *Mein Kampf*, le livre qu'il écrit en prison et qu'il publie en 1926. Dès son arrivée au pouvoir en 1933, il met en application ses idées pour que l'Allemagne redevienne une grande puissance. Décidé à violer le diktat de Versailles, il retire l'Allemagne de la SDN en 1933, noue des alliances avec les dictateurs en 1936 et en 1937 (l'Italie et le Japon) et envisage à brève échéance (4 ans) la guerre pour mener à bien la conquête de « l'espace vital » vers l'est de l'Europe. Comme il veut former une grande Allemagne qui réunirait tous les habitants de langue allemande, il annexe l'Autriche en mars 1938 (l'Anschluss) et déman-

tèle la Tchécoslovaquie en annexant les Sudètes, après la conférence de Munich de septembre 1938. Enfin, il institue un protectorat sur la Bohême-Moravie. Cette expansion faite au nom de la langue allemande est réalisée sans aucune intervention militaire et sans réaction vive des démocraties. En revanche, quand Hitler, le 1^{er} septembre 1939, jette son dévolu sur Dantzig et franchit avec son armée la frontière de la Pologne, il déclenche la Deuxième Guerre mondiale. Les démocraties, qui étaient restées silencieuses jusqu'à la conférence de Munich, avaient averti Hitler qu'elles ne le laisseraient plus organiser un nouveau coup de force. Mais, avant d'envahir la Pologne, Hitler prend soin de « neutraliser » l'URSS en signant le 23 août 1939, le pacte germano-soviétique, ce qui est un véritable coup de tonnerre pour les démocraties.

3 L'expérience du Front populaire p. 8

1 a. Il fait allusion à Lénine et à la III^e Internationale qu'il a fondée en 1919.

b. En Russie, Lénine, le chef des bolcheviks, accède au pouvoir à l'issue de la révolution de 1917 qu'il a organisée.

c. La SFIO, ou Section française de l'Internationale ouvrière, est un parti politique fondé en 1905 ; la CGT, ou Confédération générale du Travail, est le premier syndicat français fondé en 1895.

2 a. Ce sont les adhérents à la SFIO et le thème de discussion se résume à « pour ou contre » l'adhésion à la III^e Internationale de Lénine.

b. La minorité des adhérents, fidèle à Léon Blum, chef de la SFIO, se montre hostile à cette adhésion, car elle veut garder sa liberté de pensée. Au contraire, la majorité des adhérents, derrière Marcel Cachin, estime que l'adhésion est une bonne chose pour la France.

c. La SFIO se scinde en deux parties : la majorité fonde le Parti communiste français, ou SFIC, la minorité reste fidèle à Blum et demeure la SFIO. La CGT éclate aussi en deux tendances : la CGT défavorable à la III^e Internationale et la CGTU favorable à la III^e Internationale.

3 a. En 1936.

b. Les députés.

c. Détenant le pouvoir législatif, les députés ont l'initiative des lois et les votent.

d. Édouard Daladier est le dirigeant du Parti radical, Léon Blum, celui de la SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière ou Parti socialiste) et Maurice Thorez, celui du Parti communiste.

e. Ce sont des hommes de gauche, comme en témoigne le fond rouge de la brochure.

4 Contre la misère – Une maison délabrée – Pour le pain.

Contre la guerre – Un soldat mort – Pour la paix.

Contre le fascisme – Les membres des ligues font le salut nazi – Pour la liberté.

5 C'est la victoire du Front populaire aux élections de mai 1936 et la mise en place du gouvernement du Front populaire dirigé par Léon Blum.

6 La crise boursière, financière, économique et sociale, frappant les États-Unis en octobre 1929, touche la France en 1931. Elle se manifeste par l'accroissement du nombre de chômeurs : ils sont 150 000 en 1931 et 1 million en 1935. La situation de la France est difficile. Les gouvernements successifs ne parviennent pas à résoudre la crise, et l'influence des ligues d'extrême droite mettent à mal la démocratie parlementaire. Le 6 février 1934, les ligues manifestent devant la chambre des députés. À l'intérieur, ces derniers votent la confiance à Daladier, le nouveau président du Conseil, qui a promis de dissoudre les ligues. Dehors, la manifestation dégénère en émeute et fait 15 morts et 1 500 blessés. Daladier démissionne. La politique ne se fait plus à l'Assemblée nationale mais dans la rue. Inquiets de cette poussée du fascisme, les syndicats et les partis de gauche appellent à la grève générale le 12 février 1934. Ils manifestent encore ensemble le 14 juillet 1935, et décident de se présenter unis aux élections législatives de 1936. Cette alliance électorale porte le nom de Front populaire et son programme électoral « pour le pain, pour la paix, pour la liberté » propose des mesures contre la crise économique, et la misère et pour la défense de la paix et des libertés de chacun.

En mai 1936, l'arrivée au pouvoir du Front populaire est un immense espoir pour le monde ouvrier. Des grèves spontanées, avec occupation d'usines et dans une ambiance de kermesse, éclatent et inquiètent le patronat. Sous la présidence de Léon Blum, avec la participation des syndicats ouvriers et du patronat, les accords Matignon sont signés le 7 juin 1936. Pour relancer l'économie et sortir de la crise, les accords prévoient une hausse des salaires, la création des conventions collectives et la reconnaissance du droit syndical dans l'entreprise. Quelques jours plus tard, le Parlement vote les lois sociales instituant les deux semaines de congés payés et la durée de la semaine de travail à 40 heures. Malheureusement, l'ensemble de ces mesures ne résoudra pas la crise économique et n'empêchera pas la démission de Léon Blum en 1937.

4 La Deuxième Guerre mondiale, une guerre d'anéantissement

p. 8

1 La Deuxième Guerre mondiale commence avec l'invasion de la Pologne par l'armée allemande le 1^{er} septembre 1939. Elle se termine en deux temps. En Europe, elle se termine par la signature de l'acte de capitulation allemande le 8 mai 1945. Dans le Pacifique, après le lancement des deux bombes atomiques par les États-Unis sur Hiroshima, puis sur Nagasaki en août 1945, le Japon capitule le 2 septembre 1945.

2

Un enjeu stratégique	Couper l'armée soviétique du pétrole du Caucase et de la mer Caspienne	Résister coûte que coûte
Un enjeu psychologique	Victoire sur le communisme	Victoire sur le nazisme
Une bataille inscrite dans la stratégie d'anéantissement	Bombardements violents pour une offensive foudroyante ; « la guerre des rats » ; interdiction de battre en retraite	Chaque quartier, immeuble, maison est une forteresse imprenable
Le résultat de la bataille	Pertes considérables : plus de 760 000 morts	Staline a sacrifié 1 130 000 hommes
Les conséquences de la bataille dans la Seconde Guerre mondiale	Défaite de l'armée allemande, donc coup d'arrêt porté à la conquête par l'Axe	Victoire soviétique décisive, puisque c'est le premier coup d'arrêt porté à l'avancée de l'Axe

3 a. Il s'agit du plan du camp d'Auschwitz-Birkenau en 1944.

b. L'expression « caserne SS » fait référence à l'Allemagne nazie.

c. À l'arrivée du train, les déportés descendent sur le quai et c'est là qu'ils sont séparés ou triés en deux groupes : certains iront dans les baraquements, d'autres iront vers les chambres à gaz.

4 Dès son arrivée au pouvoir, les premières mesures antisémites sont mises en place et, durant la Deuxième Guerre mondiale, Hitler planifie le génocide des Juifs et des Tsiganes.

5 La Deuxième Guerre mondiale est le conflit le plus meurtrier de tous les temps.

C'est une guerre d'anéantissement, car chacun des belligérants veut obtenir la victoire totale en détruisant l'adversaire, qu'il soit militaire ou civil. En effet, les puissances de l'Axe combattent pour agrandir leur « espace vital ». Pour l'Allemagne, il se situe à l'est, et pour le Japon, en Chine et sur le continent asiatique. En Allemagne nazie, le combat est également anticommuniste. Quant aux Alliés, ils combattent pour défendre la liberté et les droits de l'homme, et Staline, à la tête de l'URSS, entend mener une guerre patriotique et antifasciste. C'est pourquoi les batailles sont d'une extrême violence (Stalingrad) ; dans le Pacifique, les États-Unis n'hésitent pas, pour en finir avec le Japon, à utiliser l'arme atomique en août 1945 (plus de 100 000 victimes à Hiroshima). Dans les villes, en Europe et en Asie, les civils subissent la violence des bombardements aériens allemands et alliés : le bombardement de Dresde par l'armée alliée fait plus de 135 000 victimes. La violence de masse et l'anéantissement s'expriment aussi à travers le génocide des Juifs et des Tsiganes. Hitler estime en effet que « la race aryenne » doit être protégée des « races dites inférieures » que sont pour lui les Juifs et les Tsiganes. C'est la raison pour laquelle les Einsatzgruppen, des unités mobiles de tueries formées de SS, de policiers et de soldats, les ghettos ou quartiers de villes dans lesquels les nazis enferment les Juifs, et les centres d'assassinat appelés aussi « camps de la mort », sont les éléments du dispositif planifié de l'Allemagne nazie devant régler « la solution finale de la question juive » décidée à la conférence de Wannsee en 1942. Le bilan du génocide des Juifs et Tsiganes est terrible, puisque qu'il fait plus de 6 millions de victimes. Le bilan total s'élève à 60 millions de personnes, dont, pour la première fois, une majorité de civils.

5 La France défaite et occupée p. 12

1 a. Le maréchal Pétain, à cause de la défaite, est appelé au pouvoir en tant que président du Conseil.

b. La francisque incarne l'État français de Vichy.

c. La devise est Travail, Famille, Patrie ; les mots sont illustrés par un dessin : une mère et ses enfants pour la famille, un ouvrier en bleu de travail et un paysan avec son bétail pour le travail, et deux drapeaux tricolores pour la patrie.

d. Non, car en juin 1940, la France est militairement vaincue ; le maréchal Pétain demande l'armistice à l'Allemagne, le 17 juin. Il est signé le 22 juin 1940.

e. Le statut des Juifs d'octobre 1940 témoigne du caractère antisémite du régime de Vichy, puisqu'il fait des Juifs des citoyens de second ordre privés de droits et d'accès à certains métiers. La police et l'administration françaises mises au service de l'Allemagne pour ce qui concerne les rafles des Juifs et leur déportation, et la création du STO, ou Service du travail obligatoire, illustrent la collaboration de Vichy avec l'Allemagne. La suppression de la devise de la République française, la suppression des libertés et la mise en place d'une police politique témoignent de l'aspect autoritaire du régime de Vichy.

2 a. Un soldat français (avec son fusil) et un ouvrier (avec sa clé).

b. Comme deux amis, ils se tiennent par les bras et regardent ensemble l'élément composé des mots *Liberté, Égalité, Fraternité*.

c. L'affichiste utilise deux symboles de la République française : le drapeau tricolore constituant le fond de l'affiche sur lequel sont dessinés les contours du sud du Royaume-Uni et du nord de la France, et la devise républicaine pointée du doigt par le soldat français. Quant au slogan, il répète deux fois l'adjectif « seul » pour qualifier la patrie et le combat contre le nazisme suggéré par la croix gammée noire présente sur la partie rouge, qui peut symboliser le sang.

d. La croix de Lorraine symbolise de Gaulle qui, par son appel lancé à la BBC depuis Londres le 18 juin 1940, incarne la Résistance française.

e. Le soldat français, depuis Londres, symbolise la résistance extérieure, ou la France libre, qui combattra surtout en Afrique et au moment de la Libération. L'ouvrier incarne la Résistance intérieure, celle des réseaux et mouvements, dont le but est de mener une lutte incessante contre l'occupant. En 1943, Jean Moulin, qui revient de Londres, a pour mission d'unifier Résistance intérieure et Résistance extérieure sous l'autorité de de Gaulle.

3 Le CNR, ou Conseil national de la Résistance, est créé en 1943 par Jean Moulin, mais sur l'initiative du général de Gaulle. Il rassemble les mouvements de Résistance, les partis politiques et les syndicats, et reconnaît de Gaulle comme son chef. En 1944, le CNR rédige un programme à appliquer à la Libération.

4 L'appel du général de Gaulle, lancé sur la BBC le 18 juin 1940, constitue l'acte de naissance de la Résistance. Par cet appel, il engage tous les volontaires à le rejoindre pour poursuivre la lutte aux côtés du Royaume-Uni. La France libre, qu'il fonde et dont le nom évoque le combat pour la liberté, va continuer la lutte aux côtés des Alliés, essentiellement en Afrique et au moment de la Libération.

Les mouvements et les réseaux caractérisent la Résistance intérieure. Les résistants mènent des actions d'éclat pour illustrer les valeurs de la République française, qu'ils entendent défendre malgré l'installation du régime de Vichy et l'occupation du pays. Sans cesse, ils mènent une lutte contre l'occupant. Ils manifestent le 14 juillet, les maquisards organisent des défilés alors qu'ils sont interdits. Sur les murs, des résistants inscrivent des slogans contre les Allemands, distribuent des tracts, impriment dans la clandestinité des journaux, sabotent les voies ferrées, multiplient les attentats, assistent les Alliés et cherchent des renseignements. Mais pour que la Résistance soit plus efficace, le général de Gaulle souhaite l'unifier et confie cette mission à Jean Moulin. C'est ainsi qu'il constitue les MUR, puis le CNR en 1943. Sous l'autorité du général de Gaulle, la résistance intérieure et la résistance extérieure, unies, participent à la victoire finale, libèrent la France et suppriment le régime de Vichy.

6 Au temps de la guerre froide p. 14

1 L'Ouest, ou bloc occidental, est dirigé par les États-Unis ; le bloc soviétique, ou bloc communiste ou bloc de l'Est, est dirigé par l'Union des républiques soviétiques socialistes (URSS).

2 a. Les États-Unis (l'oncle Sam), la France (Marianne), le Royaume-Uni appartiennent au bloc occidental et l'URSS (Staline) dirige le bloc soviétique.

b. Au centre, les bébés siamois représentent les secteurs d'occupation de l'Allemagne : à gauche, les trois secteurs occidentaux, et à droite, le secteur soviétique. La sympathie du dessinateur va aux trois secteurs occidentaux : les trois alliés s'occupent correctement de leur « bébé », alors que le « bébé soviétique » est effrayé par l'« ogre ».

c. En 1948, les puissances occidentales décident d'unifier leurs zones d'occupation pour constituer un État libéral. Staline s'y oppose et engage le blocus de Berlin, qui dure un an. Les Occidentaux organisent un pont aérien pour ravitailler Berlin. Cette première crise entre les Alliés débouche sur la création, en 1949, de deux États allemands : la RFA, un État libéral dans le bloc occidental, et la RDA, une démocratie populaire dans le bloc communiste. Berlin-Ouest est une ville de RFA, mais située sur le territoire de la RDA. Berlin-Est devient la capitale de la RDA.

3 a. Le personnage le plus important est le personnage E, car il est l'acteur principal de la scène représentée.

b. E : Khrouchtchev est le n° 1 soviétique ; il est reconnaissable à la faucille et au marteau visibles sur les navires dessinés à côté de lui. F : Fidel Castro, reconnaissable au cigare qu'il fume, est sur une île représentant Cuba. E et F symbolisent le bloc soviétique, ou bloc de l'Est,

dirigé par l'URSS. G et H : ce sont les Américains Kennedy et l'oncle Sam, dont le chapeau reprend les couleurs du drapeau des États-Unis. Ils symbolisent le bloc occidental dirigé par les États-Unis.

c. La canne à pêche en forme de fusée pointée vers le territoire des États-Unis, tenue par Khrouchtchev symbolise la menace soviétique pour les États-Unis. Mais Khrouchtchev prétend qu'elles n'en sont pas une.

d. Le dessinateur représente la crise des missiles de Cuba. Le risque était que l'une des deux puissances utilise l'arme atomique.

e. Finalement, cette crise s'achève pacifiquement : l'URSS retire ses missiles (en échange du retrait de fusées nucléaires américaines). Une nouvelle période dans les relations internationales commence : la détente.

4 Une situation de forte tension, mais sans affrontement direct, entre les États-Unis et l'URSS de 1947 à 1995.

5 Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, l'influence du communisme s'accroît rapidement dans les pays d'Europe de l'Est libérés par l'Armée rouge. Dès 1946, les États-Unis et la Grande-Bretagne s'inquiètent de la domination de l'URSS et l'accusent de faire tomber un « rideau de fer » en Europe. La rupture se produit en 1947, quand le président américain Truman lance une politique visant à stopper l'extension du communisme et propose le plan Marshall, une aide économique et financière destinée à reconstruire l'Europe. Seuls les pays d'Europe occidentale l'acceptent. L'URSS condamne le plan et empêche les pays qu'elle contrôle d'en bénéficier. Le président des États-Unis Truman et, au nom de Staline, le Soviétique Jdanov présentent leurs deux conceptions opposées du monde et de la société. L'URSS propose comme modèle le socialisme, tel qu'il s'est instauré en URSS, et accuse les États-Unis de dominer le monde par leur économie et leur impérialisme. À l'inverse, les États-Unis défendent le libéralisme économique et la démocratie parlementaire, et dénoncent la suppression des libertés dans les pays de l'Est. Les deux pays s'accusent mutuellement de menacer la paix mondiale. Le monde est désormais bipolaire. Le bloc de l'Est, constitué autour de l'URSS, impose en 1948 la transformation des pays d'Europe orientale en démocraties populaires ; avec la proclamation par Mao Zedong de la République populaire de Chine en 1949, il se renforce encore. Le bloc de l'Ouest regroupe les États-Unis et les pays d'Europe occidentale, qui bénéficient du plan Marshall.

En Europe, l'Allemagne est au cœur des tensions qui opposent les deux Grands. Suite au blocus de Berlin de 1948-1949, sa division en deux États, la RFA et la RDA, et la crise qu'elle connaît en 1961 avec la construction du mur de Berlin témoignent de l'enjeu qu'elle représente dans les relations Est/Ouest. La chute du mur de Berlin, en 1989, marque le premier pas vers la disparition du communisme, de l'URSS et de la guerre froide.

En Asie, la victoire communiste en Chine encourage les Nord-Coréens à franchir le 38° parallèle en 1950. L'ONU donne son mandat aux États-Unis pour s'opposer par les armes aux agresseurs et le général américain Mac Arthur commande le corps expéditionnaire qui mène la contre-offensive. Le président américain révoque Mac Arthur quand celui-ci propose d'utiliser la bombe atomique contre les bases chinoises à la frontière nord-coréenne. Après trois années de guerre et 2,5 millions de morts, la frontière se stabilise le long du 38° parallèle entre les deux Corée, la Corée du Nord faisant partie du bloc communiste, et la Corée du Sud faisant partie du bloc occidental. Aujourd'hui, la guerre froide est finie, mais les deux Corée sont toujours des frères ennemis. En Amérique, lors de la crise de Cuba de 1962, les deux Grands ont vérifié leur capacité de destruction mutuelle liée à leur parité nucléaire. Quand Khrouchtchev recule et enlève ses missiles, le spectre d'une troisième guerre mondiale s'éloigne, et les deux pays dirigeant les deux blocs décident l'installation du « téléphone rouge », qui inaugure une nouvelle période dans les relations internationales appelée la coexistence pacifique.

7 Des colonies aux États nouvellement indépendant p. 16

1 a. Il s'agit de la une de *L'Écho d'Alger*, un quotidien régional algérien de tendance communiste paru le 7-8 novembre 1954.

b. « L'Algérie, c'est la France, et la France ne reconnaîtra pas chez elle d'autre autorité que la sienne. » Phrase prononcée par F. Mitterrand, alors ministre de l'Intérieur, en novembre 1954.

c. L'Algérie est la seule colonie française de peuplement. Elle forme un département et dépend du ministre de l'Intérieur.

d. La France entend conserver intact le statut de l'Algérie et s'oppose à sa volonté d'indépendance.

2 a. Des attentats préparés par le FLN se produisent en Algérie le 1^{er} novembre 1954 : la « Toussaint rouge ».

b. Ils sont les prémices de la guerre d'Algérie dont l'objectif est l'obtention de l'indépendance de l'Algérie.

c. Il y a d'un côté les Européens, ou Français d'Algérie, contre l'indépendance et de l'autre, les « rebelles », qui sont les nationalistes algériens voulant l'indépendance. Les deux catégories ne peuvent pas

se rapprocher puisque la France ne reconnaît pas aux Algériens le droit de disposer d'eux-mêmes et les qualifie de « rebelles ».

d. Le FLN, ou Front de libération nationale, est un mouvement nationaliste qui veut que l'Algérie devienne un État souverain, démocratique et social, et que le système colonial soit liquidé.

e. Elle prend la forme d'une guérilla, les nationalistes algériens ne disposant pas d'une armée régulière.

f. La durée du conflit (7 ans) et le nombre des victimes (nationalistes et civils musulmans et européens).

3 a. Elle se situe à la fin de la phase principale (de 1947 à 1962).

b. La conférence de Bandung en 1955.

4 a. Sous la IV^e République.

b. Elle s'achève sous la V^e République avec la signature des accords d'Évian, en mars, et l'indépendance, proclamée en juillet 1962.

c. Le général de Gaulle.

d. Dans la mesure où la guerre d'indépendance a été menée dans le cadre de la guerre froide, l'Algérie a choisi le modèle inspiré de l'URSS, à savoir une République démocratique populaire reposant sur un parti unique, et sur un système économique socialiste impliquant la nationalisation des matières premières et l'économie contrôlée par l'État.

e. L'Algérie doit faire face à la baisse démographique : des centaines de milliers de morts, le départ des pieds-noirs (les Européens rapatriés en France) et des harkis (Algériens fidèles à la France) et à une économie désorganisée par la guerre.

5 En Algérie, l'opposition est nette entre la minorité d'Européens riches et la majorité de musulmans pauvres. En 1945, les premiers incidents se produisent quand la manifestation des nationalistes algériens à Constantine et à Sétif est violemment réprimée. Mais c'est en 1954 que la guerre commence véritablement. À cette date, la France vient de perdre l'Indochine, le contexte international est favorable à l'émancipation des peuples, l'Égyptien Nasser assure son soutien à l'Algérie, et la conférence de Bandung de 1955 encourage les colonies à devenir indépendantes. Le 1^{er} novembre 1954, le mouvement nationaliste FLN proclame son intention d'en terminer avec le système colonial et déclenche sur tout le territoire une vague d'attentats visant les intérêts français. La France ne parle pas de « guerre » mais des « événements d'Algérie » et ne veut pas entendre parler d'indépendance pour l'Algérie. La situation se complique en mai 1958 après une insurrection à Alger. Le général de Gaulle est alors rappelé par le président de la IV^e République pour diriger le gouvernement. Devenu président de la V^e République, le général de Gaulle dit dans un premier temps que l'Algérie est française, puis, en 1959, propose l'autodétermination aux Algériens. Mais une partie des Européens d'Algérie et de l'armée y est hostile et crée l'OAS, ou Organisation de l'armée secrète, qui multiplie des actions terroristes contre le FLN. En 1961, des généraux tentent un putsch à Alger, mais l'armée ne les suit pas. En mars 1962, les accords d'Évian reconnaissant l'indépendance de l'Algérie sont signés, mais les attentats de l'OAS provoquent l'expulsion des Français d'Algérie en juillet 1962. Dès lors, l'Algérie indépendante, affaiblie démographiquement et économiquement, choisit la voie socialiste pour se reconstruire.

8 Affirmation et mise en œuvre du projet européen — p. 18

1 a. Il s'agit d'un buvard d'écolier de 1957 destiné aux enfants de la CEE, plus précisément aux enfants français. Il célèbre l'œuvre européenne, dans la mesure où il est écrit que « la communauté européenne prépare un avenir meilleur » à la population.

b. Les trois objectifs sont la suppression des barrières douanières, la libre circulation des personnes et des marchandises. Cela est illustré par un espace géographique sans frontières ou limites, coloré en orange et correspondant à la Communauté européenne. Comme sur une grande place, six enfants sont en train de danser en formant une ronde.

c. Le traité de Rome ratifié en 1957 par six États : la France, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, la RFA et l'Italie.

d. Les pays sont situés dans la partie occidentale de l'Europe.

e. La construction européenne s'effectue dans le contexte de la guerre froide et pendant la période des Trente Glorieuses, marquées par le retour de l'espérance et de la prospérité économique.

2 a. Le 9 décembre 1989.

b. Il y en a douze (dont une chaise vide) correspondant aux douze pays membres de la CEE à cette date.

c. C'est le fonctionnement de la CEE.

d. Il s'agit de la chute du mur de Berlin en novembre 1989. Au niveau européen, la réunification de l'Allemagne, et au niveau mondial, le prélude à la fin de la guerre froide.

e. Le traité de Maastricht ; l'Union européenne.

f. Il approfondit la constitution, car il prévoit l'établissement d'une union économique et monétaire, d'une citoyenneté européenne et la mise en œuvre d'une politique étrangère et de sécurité commune.

4 Au cours des années 1950, des Européens veulent constituer en Europe un espace de paix et de prospérité. C'est la raison pour la-

quelle six États (la France, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, la RFA et l'Italie) signent, en 1957, les traités de Rome, qui créent la Communauté économique européenne, c'est-à-dire un marché commun permettant la libre circulation des personnes et des marchandises, et prévoyant la mise en place de politiques communautaires dans l'agriculture (PAC) et les transports. En 1992, la construction européenne s'approfondit avec le traité de Maastricht. Il transforme la CEE en Union européenne, institue une citoyenneté européenne, prévoit de développer des politiques communes en matière de justice, de police, d'armée, d'éducation et de formation et enfin une monnaie unique, l'euro, qui est mise en circulation en 2002.

9 Enjeux et conflits dans le monde après 1989 — p. 20

1 La chute du mur de Berlin, la disparition de l'URSS et la chute du communisme bouleversent l'ordre mondial.

À l'échelle des États, les deux Allemagne se réunifient en 1990 et l'URSS éclate en 17 républiques indépendantes. À l'échelle de l'Europe, l'éclatement de l'URSS et la dislocation des démocraties populaires d'Europe de l'Est ralentissent la construction européenne. Les anciens États communistes et certaines ex-républiques d'URSS évoluent pour devenir des démocraties libérales. Être un État démocratique étant la condition nécessaire pour adhérer à l'UE, ces États peuvent donc demander leur adhésion à l'UE.

À l'échelle du monde, c'est la fin de la guerre froide et la fin du monde bipolaire. Les États-Unis restent la seule superpuissance que l'on qualifie d'hyperpuissance et l'on parle d'un monde unipolaire.

2 a. Ce sont les États-Unis, reconnaissables à la statue de la Liberté.

b. Elle illustre les attentats du 11 septembre 2001 sur le sol américain organisés par l'organisation terroriste al-Qaïda. Le dessinateur représente la statue de la Liberté se cachant les yeux, tant elle est effrayée et marquée par les événements qui viennent de se produire (3 000 morts) et qui attentent à la liberté du peuple américain.

c. Pour la première fois de leur histoire, une organisation terroriste frappe les Américains sur leur sol. La puissance économique (attentats sur les deux tours du World Trade Center de New York) et la puissance militaire (attentat sur le Pentagone, le ministère de la Défense à Washington) des États-Unis sont touchées. La superpuissance, depuis la chute du communisme, est défiée par le terrorisme d'al-Qaïda.

d. Les États-Unis veulent combattre ce qu'ils appellent « l'axe du mal » ; ils déclarent la guerre à l'Afghanistan en octobre 2001, d'où le fusil mitrailleur que tient la statue de la Liberté.

e. Non, car le Conseil de sécurité exige de la part du gouvernement afghan la livraison du chef d'al-Qaïda, Ben Laden, et les États-Unis forment avec leurs alliés de l'OTAN et d'autres pays, comme le Japon, une coalition d'une vingtaine de pays pour lutter contre le terrorisme.

3 a. Le Conseil de sécurité est l'organe responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationale au sein des Nations unies.

b. Il se compose de 15 membres, dont 5 permanents (France, Royaume-Uni, États-Unis, Russie, Chine) qui ont un droit de veto. Une résolution ne pourra être adoptée si l'un des membres permanents pose son veto. Le Conseil de sécurité est donc le véritable organe exécutif de l'ONU, car tous les États membres doivent mettre en œuvre ses décisions appelées « résolutions ».

c. L'objectif de la résolution est d'autoriser les États membres à prendre les mesures nécessaires pour coordonner leur action contre le groupe État islamique (Daech) et éliminer son sanctuaire en Syrie et en Irak. La résolution est proposée par la France, qui vient de subir les attentats islamistes de Paris et qui s'est déjà engagée militairement, avec l'aval de l'ONU, pour combattre le terrorisme au Mali.

d. Le Conseil de sécurité vote à l'unanimité la résolution 2249. Aucun des pays membres permanents ou élus pour 2 ans ne s'y est opposé. Une telle situation n'aurait pu se produire pendant la guerre froide, car le monde étant bipolaire, le danger ne pouvait venir que du bloc soviétique pour le bloc occidental, et vice-versa. En cas de crise grave ou de conflit, le Conseil de sécurité ne pouvait voter une résolution, car l'URSS ou les États-Unis posaient leur veto.

4 Avec la fin de la guerre froide, le monde n'est plus concerné par les affrontements Est-Ouest. Les régimes communistes sont tombés (sauf en Chine, en Corée du Nord, au Viêt-Nam et à Cuba). Les pays d'Europe de l'Est et de l'ancienne URSS entament une période de transition pour s'intégrer à l'Union européenne et à l'OTAN. Mais de nouveaux problèmes apparaissent, par exemple la montée des nationalismes à l'origine d'une guerre meurtrière en ex-Yougoslavie (1991-1999). Il faudra l'intervention militaire des États-Unis et des puissances européennes de l'Ouest, dans le cadre de l'ONU, pour calmer ces conflits.

Les États-Unis apparaissent comme la seule superpuissance. Pourtant, dans les années 2000, ils deviennent la cible d'États et de mouvements terroristes qui refusent leur hégémonie sur le monde. Les États-Unis sont victimes d'attentats en Europe et au Moyen-Orient, et sur leur sol (11 septembre 2001). Ils entreprennent alors leur croisade contre « l'axe du mal » et déclarent la guerre à l'Afghanistan avec l'aval de

l'ONU, puis à l'Irak, sans son aval. Parallèlement, les intégrismes se développent et la prolifération de l'arme nucléaire (Pakistan, Ukraine, Corée du Nord, Irak) inquiète. La suprématie des États-Unis n'est pas sans limites, car de nouvelles puissances entendent jouer un rôle économique, politique ou diplomatique sur la scène internationale. Ce sont l'UE, le Japon, mais aussi les États émergents, comme la Chine, le Brésil, l'Inde ou la Russie. Le monde est devenu multipolaire, et la géopolitique mondiale s'en trouve bouleversée.

10 Refonder la République, redéfinir la démocratie (1944-1947) p. 32

1 a. Il s'agit d'une affiche, datée du 17 août 1944 et réalisée par Paul Colin, un affichiste décorateur qui n'a jamais travaillé pour le régime de Vichy.

b. La Libération de Paris.

c. C'est le bonnet phrygien, l'un des attributs de Marianne, l'allégorie de la République.

d. Martyrisée par le régime de Vichy, qui renie la devise républicaine et installe un régime autoritaire et antisémite, Marianne ne pouvait vivre que dans l'ombre, défendue par « l'armée des ombres » ou les résistants. En août 1944, Marianne retrouve l'espoir de la victoire et son visage s'éclaire. Elle croit en la libération. Comme le passage de l'obscurité à la lumière est brutal, elle a besoin, par un geste de la main, de se protéger les yeux.

e. Ce n'est pas véritablement un vêtement, mais une étoffe portée près du corps et qui symbolise les ruines occasionnées par les bombardements de la Deuxième Guerre mondiale.

f. Il fait référence au Christ crucifié.

g. Il symbolise l'ensemble des otages et des résistants fusillés en représailles d'actions menées contre l'occupant ou le régime de Vichy, pendant la Deuxième Guerre mondiale.

h. Ce sont les couleurs du drapeau français, l'un des symboles de la République.

2 a. Il honore les résistants, qui se sont battus au nom de la liberté et des valeurs républicaines contre l'occupant et le régime de Vichy.

b. Le retour en la République.

3 a. Une constitution est un texte fondamental qui organise la vie politique d'un État et qui sépare les pouvoirs. La Constitution de 1946.

b. Elle est approuvée par l'Assemblée nationale constituante en septembre et en octobre 1946, puis elle est ratifiée par référendum par les citoyens français.

c. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

d. 1. Égalité en ce qui concerne les droits pour les hommes et les femmes. Rétablissement des libertés publiques, droit de vote donné aux femmes en 1944, et élections et référendums organisés en 1945 et 1946. Une république démocratique.

2. Mesure économique : retour à la nation des biens de production ou notion d'un service public. Nationalisation des sources d'énergie, des transports, d'entreprises, de banques de 1944 à 1946. – Une République sociale.

3. Mesure sociale. – Création de la Sécurité sociale en 1945 : branche santé (remboursement des frais médicaux), branche famille (allocations familiales), branche vieillesse (pensions, retraite). Une République sociale.

4. À la Libération, conformément aux principes contenus dans le programme du CNR, le Gouvernement provisoire de la République française, dirigé par Charles de Gaulle, décide de mesures ou de réformes politiques, économiques et sociales. Il supprime les actes constitutionnels et les lois de Vichy, et réaffirme le principe d'une République démocratique en octroyant le droit de vote aux femmes, en 1944. En 1945, avec les hommes, elles se rendent aux urnes pour participer aux élections municipales, premier pas marquant le rétablissement de la vie démocratique. En décidant les nationalisations de banques, de transports, de l'énergie et de certaines entreprises, comme Renault, et en créant la Sécurité sociale en 1945, le GPRF met en place un État-Providence, ou une République sociale, permettant de développer de nouveaux droits sociaux pour les Français. Tous ces principes seront notés dans le préambule de la Constitution de 1946, qui fonde la IV^e République.

11 La V^e République, de la République gaullienne à l'alternance et à la cohabitation p. 24

1 a. La une du quotidien *L'Aurore*, le 12 juin 1958.

b. Il est question du général de Gaulle.

c. Pendant la guerre d'Algérie, l'insurrection de mai 1958 provoque le rappel au pouvoir du général de Gaulle par le président de la V^e République René Coty. Le général de Gaulle forme un nouveau gouvernement et exerce la fonction de président du Conseil et de ministre de la Défense nationale.

d. C'est la réforme constitutionnelle.

e. Elle donne naissance à la Constitution de 1958, qui inaugure la V^e République.

f. C'est le suffrage universel. Il recourt à plusieurs reprises au référendum, car il veut que les citoyens soient en accord avec lui au niveau des grandes décisions.

g. La séparation de l'exécutif et du législatif et la responsabilité du gouvernement devant le Parlement permettront d'éviter l'instabilité ministérielle de la IV^e République.

2 a. Le pouvoir exécutif est détenu par le président de la République et le Premier ministre ; le pouvoir législatif est détenu par le Parlement (l'Assemblée nationale et le Sénat).

b. Le bleu correspond à la droite et le rouge à la gauche.

c. Le général de Gaulle (droite), Georges Pompidou (droite), Valéry Giscard d'Estaing (droite), François Mitterrand (gauche), Jacques Chirac (droite), Nicolas Sarkozy (droite), François Hollande (gauche).

d. Le général de Gaulle, Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand et Jacques Chirac ont effectué un septennat ; le général de Gaulle a démissionné lors de son deuxième septennat ; Georges Pompidou est décédé en cours de mandat ; Jacques Chirac (pour son second mandat) et Nicolas Sarkozy ont effectué un quinquennat. Le mandat présidentiel est un septennat jusqu'en 2000, date à laquelle les Français ratifient par référendum le quinquennat.

e. L'année 1981 correspond à la première alternance, c'est-à-dire à l'arrivée au pouvoir d'un président de la République de gauche, pour la première fois dans l'histoire de la V^e République.

f. Trois cohabitations : la première de 1986 à 1988 : François Mitterrand est le président de la République et son Premier ministre est Jacques Chirac ; la seconde de 1993 à 1995 : François Mitterrand est le président de la République et son Premier ministre est Édouard Balladur ; la troisième de 1997 à 2002 : Jacques Chirac est le président de la République et son Premier ministre est Lionel Jospin.

3 Les institutions de la V^e République sont démocratiques car les citoyens élisent au suffrage universel ceux qui les gouvernent. Les citoyens peuvent aussi exprimer leur avis quand ils sont consultés par référendum. Le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif sont séparés et le Conseil constitutionnel veille à la conformité des lois avec la Constitution. Le pluralisme politique existe (partis de droite et partis de gauche). Les institutions s'adaptent, car l'alternance de 1981 (pour la première fois dans l'histoire de la V^e République, un président de la République de gauche est élu) a été possible. La cohabitation (président de la République d'une tendance politique et Premier ministre d'une autre tendance) fonctionne. La France a connu trois cohabitations : celle de 1986-1988 et de 1993-1995, avec un président de la République de gauche et un Premier ministre de droite, et celle de 1997-2002, avec un président de la République de droite et un Premier ministre de gauche. Pour éviter les cohabitations, l'exécutif a proposé aux citoyens, en 2000, un référendum pour transformer le septennat présidentiel en un quinquennat, afin que sa durée coïncide avec celle du mandat des députés.

12 Femmes et hommes dans la société française 1950-1989 p. 26

1 a. La diminution du taux de natalité responsable d'un vieillissement de la population.

b. Le déclin du secteur primaire (le monde agricole) au profit du secteur tertiaire ; la montée du chômage et l'augmentation du nombre des immigrés.

c. Les ménages s'équipent en appareils électroménagers. En 1972, 85 % des ménages ont un réfrigérateur et 77 % ont la télévision ; ils profitent de la société de consommation et consomment des loisirs (la Grande-Motte est l'une des stations balnéaires créées dans le cadre de l'aménagement du territoire), et regardent la télévision (naissance de nouvelles chaînes de télévision).

d. Le SMIG est créé en 1950 ; la 3^e semaine de congés payés est instituée en 1956 ; le SMIC et la 4^e semaine de congés payés le sont en 1969 ; la semaine de 39 heures et la 5^e semaine de congés payés sont octroyés en 1982 ; le RMI est créé en 1988.

e. Des journaux ou magazines sont spécialement conçus pour les jeunes (*Salut les copains* en 1962) ; davantage de jeunes accèdent au baccalauréat ; les étudiants s'affirment en 1968, et avec la majorité abaissée à 18 ans en 1974 la gauche arrive au pouvoir en 1981.

f. Les revendications professionnelles se font plus nombreuses (celles des sidérurgistes en 1979 et des infirmières en 1988) ; la montée du chômage et la présence d'immigrés sur le territoire suscitent des réactions xénophobes, et un débat sur le Code de la nationalité naît.

2 a. Il s'agit d'un graphique en courbes représentant l'évolution du travail féminin.

b. L'axe vertical représente le pourcentage de la population féminine par secteur d'activité, et l'axe horizontal représente les années de 1949 à 1990.

c. La courbe représentant le secteur tertiaire est la seule courbe qui progresse, puisque de 42 % elle passe à 78 % ; la courbe de l'industrie et du bâtiment stagne et se situe autour de 25 % ; la courbe de l'agriculture chute de manière importante, puisqu'elle passe de 30 à 4 %.

3 a. Les femmes investissent le secteur tertiaire, se désengagent de l'agriculture et conservent une place identique dans l'industrie ou le bâtiment.

b. Elles disposent progressivement de leur corps grâce à la création du planning familial, à la loi autorisant la contraception, et à la loi légalisant l'avortement.

Parallèlement, leur place dans la société s'affirme : elles peuvent travailler sans avoir recours à l'autorisation de leur mari. Elles occupent majoritairement un emploi dans les services. Leurs droits à l'intérieur de la famille s'affirment : elles ont, comme leur mari, l'autorité parentale. Durant cette période, les femmes conquièrent des droits leur assurant plus d'égalité, mais ce n'est pas encore une égalité parfaite.

4 Depuis les années 1960, la société française connaît de profonds changements. Il faut donc des adaptations législatives pour les accompagner. La loi abolissant la peine de mort, en 1981, en est un exemple symbolique. Pour mieux prendre en compte la nouvelle place de la jeunesse et des femmes dans la société, la scolarité est rendue obligatoire jusqu'à 16 ans en 1967 et l'âge de la majorité est abaissé à 18 ans en 1974. Dans l'évolution des mœurs et de la sexualité, les changements sont notoires. Des lois garantissent davantage d'égalité et de liberté aux Françaises, comme la loi de 1967 autorisant la contraception ou celle de 1975 légalisant l'interruption volontaire de grossesse. Sur le plan économique, la France connaît dans un premier temps la période de prospérité des Trente Glorieuses (1948-1975). Il s'ensuit des mutations au niveau de la population active. Le secteur primaire décline au profit du secteur secondaire, et surtout du secteur tertiaire. Les femmes entrent dans le monde du travail et elles le peuvent d'autant plus que, depuis 1965, elles n'ont plus besoin d'avoir l'accord de leur mari pour exercer une activité professionnelle. Pour faire face à la croissance économique, la France fait appel aux immigrés et au début des années 1980, ils sont environ 4 millions. Mais les chocs pétroliers de 1973 et de 1979 sont à l'origine d'une période de crise économique. Le chômage augmente et fait naître, dans la société, des signes de crispation. Les manifestations se multiplient, telles celles des infirmières et des sidérurgistes au cours des années 1980. De nouvelles formes de citoyenneté apparaissent pour venir en aide aux plus démunis. Par exemple, l'humaniste et comédien Coluche crée en 1985 *Les Restos du Cœur*, dont l'objectif est de fournir un repas gratuit à tous ceux qui n'ont plus les moyens de se nourrir. En 1988, une nouvelle loi instituant le RMI est votée. Son but est d'assurer aux personnes les plus démunies, victimes de la crise, un revenu minimum leur permettant de vivre dans la dignité. Tandis que les réactions xénophobes se multiplient, des associations, comme SOS Racisme, deviennent plus actives, et celles et ceux qui sont nés sur le sol français de parents immigrés tentent de se faire reconnaître et demandent plus d'égalité.

13 Les aires urbaines, une nouvelle géographie d'une France mondialisée p. 28

1 a. L'ensemble formé par la ville-centre et par sa banlieue est l'agglomération ou le pôle urbain ; l'ensemble formé par la ville-centre, les banlieues et la couronne périurbaine est l'aire urbaine.

b. C'est la couronne périurbaine qui profite d'un cadre de vie plus agréable : davantage d'espaces disponibles et des prix moins élevés.

c. C'est la ville-centre car la place est rare et les prix sont très élevés.

d. Ce sont des migrations pendulaires : le matin, de la couronne périurbaine vers le pôle urbain, et le soir, l'inverse.

2 a. D'une part, les agglomérations et d'autre part, l'évolution de la population des agglomérations.

b. Les agglomérations de 100 000 à plus d'1,5 millions d'habitants sont représentées par des cercles de différentes tailles.

c. Un camaïeu de couleurs indique une évolution de la population des agglomérations forte, faible ou négative.

3 a. C'est Paris.

b. Elles sont situées dans un croissant périphérique s'étendant des littoraux atlantique et méditerranéen jusqu'à la région Rhône-Alpes.

c. Elles sont situées au nord et au nord-est du pays.

d. La croissance de la population d'un espace s'explique par un taux d'accroissement naturel positif (taux de natalité plus élevé que le taux de mortalité) et/ou un solde migratoire positif (plus d'entrées que de sorties de personnes).

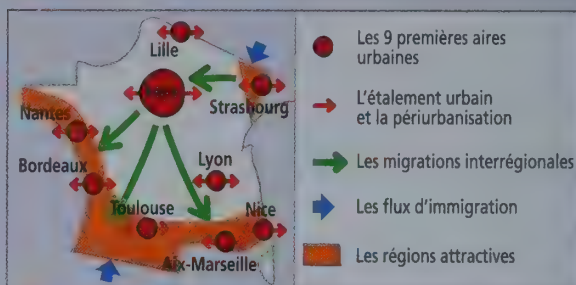
4 a. Elles bénéficient de migrations de population internes. Les nouveaux arrivants sont attirés par l'héliotropisme (une région plus ensoleillée) et par la présence d'activités économiques génératrices d'emplois : les industries high-tech, les activités liées au tourisme.

b. Ce sont des régions de départ, car elles sont éloignées de la métropole comme certains DROM, enclavées, c'est-à-dire mal intégrées par les infrastructures de transport au territoire, ou économiquement en difficulté ou en déclin (absence d'industries de pointe et industries en reconversion).

c. Ce sont des métropoles, et leur influence s'exerce à la fois sur leur région et, pour certaines, au niveau de l'UE.

d. La métropolisation.

5 Le territoire national et sa population



14 Les espaces productifs et leurs évolutions p. 30

1 a. Le site d'Aerolia-Méault est localisé près d'Albert, en Picardie.

b. Il s'étend sur 47,5 hectares.

c. Ce sont des infrastructures de transport rapide : l'autoroute A1, la gare TGV Haute-Picardie et l'aéroport Albert-Picardie.

d. L'activité aéronautique est implantée à Méaulte depuis le début des années 1920.

e. L'espace productif est à dominante industrielle (réponse a).

2 a. Les pointes avant des avions de la famille Airbus (A318, A380, A400M, A350XWB).

b. Depuis 2010, il existe une nouvelle unité offrant le meilleur de la technologie métallique et composite.

c. Le lycée professionnel forme sur le site des jeunes aux métiers de l'aéronautique et assure le recrutement d'une main-d'œuvre de qualité.

3 a. L'A 300-600 ST Beluga, un très gros porteur de marchandises.

b. Le Beluga permet à l'entreprise Aerolia de réaliser un gain de temps au niveau du transport des pointes avant fabriquées à Méaulte : le voyage effectué en avion est plus rapide que celui effectué en camion. Le Beluga améliore la qualité du transport : les risques sont moins élevés que sur un camion circulant sur une route et le nombre de pointes transportées par voyage est plus grand. Le Beluga permet également d'assurer en un temps court les liaisons avec les autres unités industrielles françaises et européennes, ainsi qu'avec le siège social de l'entreprise Aerolia. Tout cela rend l'entreprise plus efficace et lui assure des gains en productivité.

4 D'une part, la présence d'une main-d'œuvre de qualité et abondante et, d'autre part, l'accès à des axes de communication rapides permettant les échanges entre les différentes unités de l'entreprise en Europe et dans le monde.

5 À l'échelle locale, l'espace productif d'Aerolia-Méault est source d'emplois, puisqu'il est le 3^e employeur du département de la Somme et le 8^e employeur de la région Picardie. Mais pour atteindre cet objectif et maintenir la compétitivité du site, des aménagements ont été nécessaires et ont été réalisés par des acteurs économiques (comme les entreprises) et des acteurs institutionnels (comme les collectivités territoriales). Tout cela a permis d'inscrire l'espace productif picard à l'échelle nationale, dans la mesure où Aerolia-Méault est l'une des quatre implantations du leader français des aérostructures, et à l'échelle européenne et mondiale, puisque Aerolia est une filiale d'EADS (un groupe industriel aéronautique européen) et l'un des acteurs majeurs de la construction aéronautique mondiale.

15 Les espaces de faible densité p. 32

1 a. Il y en a 3 : les campagnes périurbaines, les campagnes agricoles ou industrielles, les campagnes vieilles à très faible densité de population.

b. Les campagnes périurbaines situées autour des unités urbaines grandes et dynamiques ; les campagnes résidentielles attractives et touristiques proches des littoraux et des vallées urbanisées et les campagnes agricoles et industrielles du nord, nord-ouest et nord-est de la France.

c. Les campagnes vieilles à très faible densité correspondant aux régions de montagne.

2 Éléments favorisant la dynamique des espaces ruraux : espace résidentiel à proximité des unités urbaines dynamiques ; potentiel touristique des littoraux et des régions de montagnes valorisées par les parcs nationaux, les pôles d'excellence rurale ; régions attractives pour les étrangers (Aquitaine, Périgord) et les retraités ; régions attractives pour leur climat et cadre de vie (actifs et retraités).

Éléments à l'origine des difficultés des espaces ruraux : position à l'intérieur du territoire et manque d'accessibilité (régions isolées) ; régions agricoles en déprise démographique ; régions industrielles en déclin ou en crise.

3 a. Le PER est une politique de l'État lancée en 2005. Son but est le soutien aux acteurs locaux qui s'engagent dans des projets écono-

miques innovants dans les espaces ruraux (développement économique, valorisation des atouts et services au public).

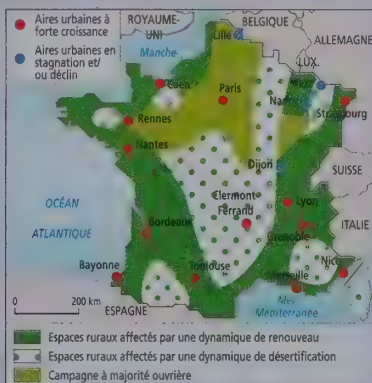
b. C'est la communauté de communes des vallées de Thônes située dans les Alpes françaises en Haute Savoie.

c. Ce sont ses alpages et ils sont mis en valeur par le développement de l'élevage laitier (bovin et ovin).

d. Ce sont des campagnes vieillies à très faible densité (rural à économie touristique très peu dense).

e. Des acteurs publics comme l'État et les collectivités territoriales et des acteurs privés comme les habitants de cet espace qui valorisent l'activité agricole.

4



16 Aménager le territoire p. 34

1 a. L'aéroport du Grand-Ouest, c'est-à-dire le transfert de l'aéroport de Nantes sur le site de Notre-Dame-des-Landes.

b. C'est l'anticipation sur la saturation de l'actuel aéroport de Nantes-Atlantique : il est trop petit, il ne peut plus faire face à la croissance du nombre des passagers et il ne dispose pas d'espace en réserve pour un éventuel agrandissement. Si l'aéroport du Grand-Ouest est réalisé, ses capacités seront adaptées à la croissance du nombre des passagers et permettront l'implantation de nouveaux services qui faciliteront le développement économique des territoires concernés.

c. Ce serait, pour le territoire de Notre-Dame-des-Landes en Loire-Atlantique, le projet de construction du premier aéroport construit en France selon les normes « Haute Qualité Environnementales ».

2 a. À l'échelle locale : créer des emplois et attirer des entreprises, des chercheurs, des créateurs, des touristes sur les territoires ligériens (des pays de Loire) et bretons.

b. À l'échelle régionale : donner les moyens de l'ambition aux métropoles du Grand-Ouest comme Nantes, Rennes, Lorient et Vannes, toujours sur le chemin du progrès et du développement économique.

c. À l'échelle nationale : équiper l'ouest de la France d'un aéroport international.

d. À l'échelle européenne : exister au cœur de l'Europe et du monde. De nouvelles lignes créées permettraient un désenclavement aérien pour une meilleure attractivité internationale des territoires du Grand Ouest.

3 a. En 1963, la Datar émet l'idée de projet d'aéroports régionaux pour décentraliser le trafic parisien et en 1968, le site de Notre-Dame-des-Landes est identifié comme site préférentiel.

b. Il y a des acteurs publics comme l'État, les collectivités territoriales (communes, départements, régions), des établissements publics de l'État comme les Chambres de Commerce et d'Industrie et des acteurs privés comme les entreprises de travaux publics ou liées à Vinci.

c. Les citoyens sont aussi des acteurs du projet d'aménagement.

d. Des citoyens sont convaincus que le projet est vital pour le Grand Ouest, d'où leur idée d'exposer leurs arguments pour l'aéroport et de demander aux citoyens de signer la pétition. Mais cela veut dire aussi qu'il existe des opposants au projet comme l'Acipa, une association intercommunale des populations concernées par le projet. Les citoyens membres de l'association refusent le transfert de l'aéroport du Grand Ouest sur le site de Notre-Dame-des-Landes parce qu'ils le trouvent inutile et obsolète, parce qu'ils ne sont pas d'accord avec l'idée de la saturation de l'actuel aéroport de Nantes, et, surtout, parce qu'ils considèrent que ce projet nuira gravement à la faune et à la flore locales en détruisant des espaces préservés. Les citoyens exercent leur citoyenneté en faisant connaître leurs points de vue respectifs par le biais de pétitions à signer et en organisant des manifestations.

e. Il est déclaré d'utilité publique depuis 2008 ; il est validé par l'élection des candidats aux élections régionales ou législatives du département ou de la région ; le contrat de concession est signé en 2010 entre l'État et Vinci, un acteur privé.

4 Les objectifs : anticiper la saturation de l'actuel aéroport de Nantes-Atlantique ; implanter de nouveaux services créateurs d'emplois, attirer des entreprises, des chercheurs, des touristes pour dy-

namiser le développement économique du Grand Ouest ; permettre au Grand Ouest, excentré par rapport à la mégapole européenne, d'exister au cœur de l'Europe et du monde ; être le premier aéroport construit en France selon les normes « Haute Qualité Environnementales ». Faire disparaître les nuisances sonores pour les habitants de Nantes par la levée du Plan d'exposition au bruit.

Les acteurs : l'État via le préfet de région et de département ; les maîtres d'œuvre sont la Chambres de Commerce et d'Industrie (acteur public), des entreprises privées de travaux publics et Vinci Airports, la société concessionnaire qui exploite l'aéroport. Le financement est assuré par les entreprises privées (70 %) et par les collectivités territoriales partenaires.

Les difficultés : la lenteur de la réalisation liée à la crainte de citoyens qui jugent le projet inutile, trop cher et nuisant à l'écologie.

Les phases de réalisation du projet : 1968 : le territoire de Notre-Dame-des-Landes est identifié comme site préférentiel ; 1974 : les pouvoirs publics acquièrent des terrains destinés à la future implantation de l'aéroport ; 2008 : le projet est déclaré d'utilité publique ; 2010 : le contrat de concession est signé entre l'État et le groupe privé Vinci ; 2017 : l'aéroport devrait entrer en service.

17 Les territoires ultra marins français : une problématique spécifique p. 36

1 a. La Guadeloupe est un archipel situé dans l'océan Atlantique, dans l'espace régional de la Caraïbe, à proximité du continent américain (à 2 950 km de New York et à 6 800 km de la France).

b. L'insularité, avec cinq îles (ou groupe d'îles) et l'isolement ou l'éloignement par rapport à la métropole.

c. Les liaisons maritimes entre les îles de l'archipel, les ports et l'aéroport international.

2 a. Lorsqu'un projet de travaux publics de grande ampleur est lancé, il est prévu une procédure particulière, dite « procédure d'enquête publique », qui permet aux citoyens d'exprimer en toute liberté son opinion sur le bien-fondé de ces travaux ou sur leurs modalités.

b. Au grand projet de port de Jarry.

3 a. L'aménagement d'un nouveau terminal à conteneurs susceptible d'accueillir des porte-conteneurs.

b. Un hub est le point d'un réseau international de transport qui concentre et redistribue les voyageurs et les marchandises dans plusieurs directions.

c. À l'échelle de la Guadeloupe, l'aménagement favorise le développement de l'archipel, puisque le trafic du port guadeloupéen va augmenter et que des emplois vont être créés. À l'échelle régionale, la Guadeloupe va pouvoir rayonner dans l'arc des Caraïbes et deviendra un point de passage obligé pour les grandes routes maritimes reliant l'Europe, l'Asie et l'Amérique. Les échanges entre la Guadeloupe et les Caraïbes vont donc s'intensifier. Tout cela favorise le rayonnement de la France dans la zone caraïbe et aussi dans le monde.

4 a. C'est un DROM ; l'acteur est l'État.

b. L'Union européenne.

c. La Guadeloupe est un DROM français et, comme tous les départements de France, elle fait partie de l'UE.

5 Comme tous les territoires de l'outre-mer, la Guadeloupe est marquée par le grand éloignement vis-à-vis de la métropole. Son territoire, composé de cinq groupes d'îles (la Guadeloupe continentale formée de la Basse-Terre et de la Grande-Terre, séparées par la Rivière salée, les îles voisines, l'Archipel des Saintes, la Désirade et Marie-Galante), renforce les difficultés de communication. L'économie de la Guadeloupe est également fragilisée par le fait que les populations ont un niveau de vie inférieur à celui de la métropole et que le chômage y est aussi plus élevé. Ainsi, pour la mise en valeur du territoire, n'importe quel aménagement sera assorti d'un surcoût lié aux transports.

Malgré cela, la Guadeloupe dispose de potentialités, notamment dans le domaine touristique. Ses belles plages, son climat tropical tempéré, ses différentes îles en font une destination touristique appréciée par celles et ceux qui recherchent le soleil, le sable et la mer. Mais pour rendre la Guadeloupe attrayante sur le plan touristique et pour y développer un éventuel tourisme de masse, il est nécessaire que les politiques d'aménagement prennent en compte les handicaps structurels du territoire, comme l'insularité ou l'accès à l'archipel. Bien sûr, la Guadeloupe dispose d'un aéroport international, mais celui-ci dessert essentiellement l'espace des Caraïbes, l'Amérique du Nord, deux ou trois États d'Amérique latine, et certaines métropoles françaises ou européennes. Il n'y a pas de vol à destination de l'Asie ou de l'Afrique. Le second point à prendre en compte est l'accueil des touristes. Celui-ci est encore limité, car l'archipel est pénalisé par le coût de la vie assez élevé et par l'image négative envoyée par la fréquence des conflits sociaux.

Les collectivités territoriales locales, la France et l'Union européenne sont conscientes de ces difficultés. Pour y faire face, la Guadeloupe bénéficie du statut de région ultrapériphérique de l'UE. Cela lui assure des aides massives qui peuvent lui permettre de repenser l'aména-

3

Exemples d'interventions	Dans quel cadre ? Pour quel type de menace ? Avec quelle fonction stratégique ?
Suite à la résolution 2085 de l'ONU et à la demande du Mali, la France intervient pour « mettre un coup d'arrêt à l'avancée des djihadistes vers le sud et pour assurer la sécurité des 6000 ressortissants français dans le pays ».	Dans le cadre de l'ONU (résolution 2085) et à la demande du Mali (accord militaire bilatéral) ; le terrorisme des groupes djihadistes, qui attentent à l'intégrité territoriale du Mali et menacent la population vivant au Mali ; intervention militaire et protection des ressortissants
Depuis 2008, la France participe à l'opération européenne Atalante contre la piraterie maritime.	Dans le cadre de la PESD (l'Union européenne) respectant les résolutions de l'ONU ; la lutte contre la piraterie dans la corne de l'Afrique ; protection

4 Pour les jeunes, le parcours civique, articulé autour de trois étapes (la formation à l'esprit de défense au collège et au lycée, le recensement à 16 ans à la mairie de sa commune, et la « Journée Défense et citoyenneté ») permet de réfléchir aux responsabilités et aux devoirs de citoyen. Le parcours civique suppose une démarche volontaire des jeunes pour justifier l'octroi de nouveaux droits, comme l'inscription sur les listes électorales de sa commune et le droit de passer des concours, examens publics et le permis de conduire. En sensibilisant les jeunes aux dimensions politiques, civiques et professionnelles de la Défense, le lien entre l'armée et la nation est entretenu.

D'autres personnes peuvent aussi, à cette occasion, décider de s'engager au sein des Armées françaises pour devenir des professionnels capables de mener des opérations militaires, des missions humanitaires et de maintien de la paix.

Enfin, par le service civique, des jeunes motivés, âgés de 16 à 25 ans, peuvent s'engager volontairement au service de l'intérêt général, en France ou à l'étranger, pour une période allant de 6 à 12 mois, dans des domaines aussi variés que l'intervention en cas de crises, la citoyenneté, la culture et les loisirs, le développement international et l'action humanitaire, l'éducation pour tous, l'environnement, la santé, la solidarité et le sport.

REPÈRES

24 Maîtriser des repères en histoire p. 50

1 a. Charles de Gaulle – France – 18 juin 1940 – Londres ; b. Staline – URSS – 1927-1953 – collectivisation des terres ; c. Léon Blum – France – 1936 – Front populaire ; d. François Mitterrand – France – 1981-1988-1995 – alternance ; e. Jean Moulin – France – 1943 – unifier ; f. Charles de Gaulle – France – Gouvernement provisoire de la République française – 1944-1946 – vote des femmes en 1944, Sécurité sociale en 1945 ; g. Hitler – Allemagne (nazie) – 1933-1945 – lois de Nuremberg en 1935 ; h. Pétain – France – 1940-1944 – régime de Vichy.

Un régime totalitaire et/ou autoritaire : Staline, Hitler, Pétain.

Une démocratie : Léon Blum, le général de Gaulle, Jean Moulin, François Mitterrand.

2 a. 1914-1918 ; l'armistice de la Grande Guerre signé par l'Allemagne le 11 novembre 1918.

b. 1939-1945 ; la capitulation allemande signée le 8 mai 1945 met fin à la guerre en Europe ; les bombes atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki lancées en août 1945 sont à l'origine de la capitulation japonaise signée en septembre 1945. C'est la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

c. 1947-1991 ; la chute du mur de Berlin en 1989 est le prélude à l'éclatement de l'URSS et à la chute du communisme en 1991.

25 Maîtriser des repères sur la France p. 51

1 Voir la carte à la fin des corrigés page XII.

2 Voir la carte à la fin des corrigés page XII.

26 Maîtriser des repères sur l'Union européenne p. 52

1 et 2 Voir la carte à la fin des corrigés page XII.

3 Ce sont des pays de l'ancien bloc de l'Est.

27 Maîtriser des repères en EMC p. 53

Nom du texte fondamental né pendant la Révolution française	À l'origine de droits politiques acquis (précisez les dates)	À l'origine de lois économiques et sociales
La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen d'août 1789, placée en préambule de la Constitution de 1958.	1848 : le suffrage universel masculin est accordé aux hommes. 1944 : le suffrage est universel, puisque les femmes obtiennent le droit de vote.	1848 : l'esclavage est aboli dans les colonies françaises. 1881 : loi sur la liberté de presse. 1882 : les lois Ferry rendent l'école obligatoire, gratuite et laïque pour les garçons et les filles âgés de 6 à 13 ans. 1884 : loi relative à la création des syndicats professionnels. 1901 : la liberté d'association. 1905 : la loi de séparation des Églises et de l'État rend la République laïque. 1945 : création de la Sécurité sociale.

2

Nature du texte	Définition du texte	Valeur juridique du texte
La déclaration	Texte de référence adopté par des États ou par l'Organisation des Nations unies	Texte de portée morale n'ayant pas de dimension contraignante
La constitution	Texte fondamental qui détermine les principes et l'organisation des institutions d'un État	Texte juridique impliquant des obligations pour les États
La convention	Texte écrit définissant les termes d'un accord entre États.	Texte juridique impliquant des obligations pour les États

3 a. Déclaration universelle des droits de l'homme – Paris – des Nations unies – la Convention internationale des droits de l'enfant – l'Assemblée générale des Nations unies – la France.

b. la Convention européenne des droits et des libertés fondamentales – Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales – Conseil de l'Europe – la Cour européenne des droits de l'homme.

BREVETS BLANCS

Sujet du Brevet n° 1 p. 54

Exercice 1

1. C'est la capitale royale de la France.

2. L'implantation d'un nouveau centre d'affaires à la Défense, qui est aujourd'hui le plus grand centre d'affaires de l'UE.

3. Le Louvre, car il était la demeure principale des rois de France et il est devenu l'un des musées les plus prestigieux du monde.

4. Le Panthéon.

5. Des sites touristiques remarquables : des monuments (la tour Eiffel, Montmartre), des musées (le Louvre, Orsay...), le palais de Tokyo.

6. La gastronomie française, un patrimoine culturel immatériel.

7. Sur l'agriculture qui fournit de bons produits (les fromages, la viande, les fruits, les légumes et le vin).

8. L'influence culturelle, le *soft power*.

Exercice 2

La présence de la France est planétaire. Outre l'Hexagone, elle dispose de territoires ultramarins, les DROM et les COM, peuplés de 2,6 millions d'habitants et couvrant 120 000 km². Ils lui offrent une ZEE (zone économique exclusive) de 13 millions de km² (la 2^e du monde) dans les océans Atlantique, Pacifique, Indien et Antarctique. La France y installe des bases militaires permanentes lui permettant d'être un acteur politique régional. Les DROM et les COM diffusent les valeurs, la langue et la culture de la République et sont une vitrine du mode de vie français.

Le rayonnement culturel de la France, ou *soft power*, s'exprime par la présence à Paris du siège de l'UNESCO, et par le fait que le français est la langue officielle de l'ONU et des Jeux olympiques. Il est parlé par plus de 200 millions de personnes. L'Organisation internationale de la Francophonie, regroupant 77 États, diffuse la langue et des valeurs comme la paix, la démocratie et le développement durable dans le monde. Le rayonnement culturel s'exprime aussi dans les domaines intellectuel, artistique (musées prestigieux, congrès et 8 salons internationaux, festival de Cannes) et touristique (la France est la première destination mondiale). Les 2,5 millions de Français vivant à l'étranger (la moitié dans l'UE, en Russie ou dans le reste de l'Europe de l'Est) participent aussi au rayonnement mondial de la France.

On peut également parler de *hard power* pour la France. En effet, elle est un membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU et elle fournit des contingents de Casques bleus. Dotée de l'arme nucléaire, elle est une puissance militaire mondiale qui a conclu des accords militaires avec ses anciennes colonies d'Afrique et qui participe aux missions dans le cadre de l'OTAN ou de l'ONU. Toutefois, ses capacités d'intervention sont moins importantes que celles des États-Unis.

Exercice 3 EMC

1. Les documents font référence à l'attentat du 7 janvier 2015 contre le journal satirique *Charlie Hebdo* et à la liberté.

2. On retrouve l'allégorie de la Liberté coiffée du bonnet phrygien et portant le drapeau tricolore qui, en 1830, n'était pas le drapeau du pays ; l'enfant évoquant Gavroche, un personnage des *Misérables* de Victor Hugo ; un étudiant coiffé d'un chapeau haut-de-forme. Sur la toile de Delacroix, les personnages sont armés de fusils à baïonnette ou de pistolets alors que sur le dessin de Plantu, ils portent des crayons.

3. La liberté d'expression, c'est pouvoir dire, écrire, imprimer, ce que l'on pense à condition, que cela ne nuise pas à autrui. On ne peut pas injurier, diffamer une personne et tenir des propos incitant à la haine des autres. La liberté des uns s'achève là où commence celle des autres. La liberté, ici la liberté d'expression, à la base de la démocratie, est essentielle pour l'homme. Elle est un droit naturel et imprescriptible inscrit dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. De la même façon que des hommes sont morts lors de la Révolution de 1830 parce qu'ils voulaient défendre leur liberté, des journalistes ont été abattus lâchement par des terroristes parce qu'ils croyaient en la liberté d'expression, une liberté dont nous profitons tous en France, puisque notre pays est une démocratie.

4. Les citoyens sont abasourdis par l'horreur, se sentent concernés et sont animés de la volonté de soutenir les victimes. La réaction individuelle au départ devient, grâce aux réseaux sociaux, une réaction collective (le mouvement « Je suis Charlie »). Un artiste illustre ce phénomène. Il a l'idée d'utiliser l'art pour honorer la liberté. Il utilise les réseaux sociaux pour faire connaître son idée et le succès est tel qu'une exposition des œuvres est organisée à Bordeaux, un an après l'attentat contre *Charlie Hebdo*. C'est la preuve que les citoyens se sentent unis autour de valeurs et de principes communs. Si, par malheur, certains touchent ou remettent en cause ces principes et valeurs, les citoyens réagissent collectivement pour les défendre. Ces principes et valeurs sont donc le ciment de notre démocratie. On parle du poids des mots et du choc des images. Quand nous regardons une œuvre, nous ressentons une émotion et c'est elle qui suscite notre mobilisation pour ou contre quelque chose. L'exposition « Liberté – Expressions d'artistes » rassemble des œuvres, des dessins d'artistes venus de tous les horizons. Avec ses facettes multiculturelles, elle pourra toucher, sensibiliser les spectateurs et leur apporter, selon leur caractère, leur façon d'être, leur âge, une vision de ce que peut être la liberté.

Sujet du Brevet n° 2

Exercice 1

1. En 1945, les Alliés décident de diviser l'Allemagne et Berlin en quatre zones d'occupation : américaine, britannique, soviétique et française. La ville de Berlin est située à l'intérieur de la zone d'occupation soviétique.

2. Les trois secteurs d'occupation occidentaux de Berlin sont ravitaillés par un couloir aérien car, en 1948, les Soviétiques mettent en place le blocus de Berlin, en coupant les communications terrestres reliant la ville aux zones d'occupation britannique, américaine et française, si-

tuées à l'ouest de l'Allemagne. À l'issue du blocus qui a duré plus d'un an, les zones jusqu'alors occupées par les Américains, les Britanniques et les Français se regroupent pour former la République fédérale d'Allemagne (RFA) et la zone occupée par les Soviétiques devient la République démocratique allemande (RDA). Les deux États, distincts et souverains, rejoignent chacun l'un des deux blocs.

3. En août 1961, le mur de Berlin, coupant la ville en deux, est édifié. La frontière entre la RFA et la RDA est fermée par l'Allemagne de l'Est et les Soviétiques.

4. Elles veulent éviter une hémorragie démographique : de trop nombreux Berlinois de l'Est, des Allemands de l'Est, voire même des ressortissants des pays du bloc soviétique, cherchant à rejoindre le monde libre, passent à l'ouest via Berlin-Ouest.

5. La note écrite par le gouvernement des États-Unis est adressée au gouvernement soviétique. Elle émane donc du pays menant le bloc occidental et est destinée au pays menant le bloc communiste. Les Américains font le point sur la situation de Berlin : ils constatent les entraves à la liberté de circulation entre les secteurs occidentaux et la zone soviétique ; ils énoncent une protestation solennelle de leur gouvernement auprès du régime soviétique, qui est jugé responsable ; ils émettent l'idée que le régime soviétique pourrait mettre fin à cette situation qualifiée de « illégale ». Mais dans la note, il ne s'agit que de protestations. Aucune menace de réaction militaire de la part des États-Unis contre l'URSS n'est présente.

6. La chute du mur de Berlin permet, en 1990, la réunification de l'Allemagne et de Berlin, qui peut retrouver son rôle de capitale fédérale.

Exercice 2

Avant même la fin des combats de la Seconde Guerre mondiale, les vainqueurs discutent, à la conférence de Yalta (février 1945), de l'organisation du monde en paix. Déjà, à cette date, l'Allemagne et Berlin sont au cœur des discussions. Très vite, la situation géographique de Berlin sur le territoire allemand va faire de cette ville un enjeu et un symbole de la guerre froide.

En 1945, l'Allemagne et Berlin sont divisées en quatre zones d'occupation, américaine, britannique, française et soviétique. Les trois secteurs occidentaux de Berlin sont donc isolés au milieu de la zone soviétique. Lorsqu'en 1947, les discours de Truman et de Jdanov marquent la fin de l'alliance entre les deux Grands et le début de la guerre froide, l'Allemagne et Berlin se trouvent au contact des deux blocs, le bloc occidental libéral et démocratique mené par les États-Unis à l'Ouest, et le bloc soviétique communiste mené par l'URSS, à l'Est. En 1948, la première grande crise de la guerre froide concerne Berlin. Les Alliés occidentaux veulent reconstituer un État allemand indépendant. Mais les Soviétiques refusent et répondent en organisant le blocus de Berlin. Pour les Américains, ne pas intervenir est impensable, mais ils ne veulent pas non plus déclarer la guerre à l'URSS. Ils répondent par la mise en place d'un couloir, ou pont aérien, qui permet de ravitailler Berlin-Ouest. Les Soviétiques, malgré leur échec, maintiennent le blocus pendant un an (1948-1949). En 1949, naissent alors successivement la République fédérale d'Allemagne, proaméricaine, et la République démocratique d'Allemagne, prosoviétique. Berlin-Ouest reste une ville occidentale, mais enclavée derrière le rideau de fer. En 1961, le gouvernement de RDA construit un mur pour mieux contrôler la frontière entre les deux secteurs de Berlin, par laquelle des milliers d'Allemands de l'Est fuient. Les Occidentaux l'appellent le « mur de la honte ». D'ailleurs, en 1963, le président américain Kennedy, lors de son discours prononcé dans la partie occidentale de Berlin, fait de Berlin-Ouest le symbole du monde libre, et du mur, le symbole de la division entre le monde libre et la dictature communiste. À la fin des années 1980, l'Allemagne est encore à l'origine de la chute du communisme. Des manifestations, pour avoir plus de liberté, se multiplient dans le bloc de l'Est, et particulièrement à Berlin. Quand les autorités est-allemandes comprennent que l'URSS n'est plus prête à les aider, elles autorisent la circulation entre les deux parties de la ville, ce qui provoque la chute du mur de Berlin le 10 novembre 1989, suivie par la libération des démocraties populaires du bloc de l'Est en 1990.

Cette même année, l'Allemagne est réunifiée. En 1991, l'URSS disparaît, et avec elle, le monde bipolaire et la guerre froide.

Exercice 3

1. a. Après les attentats terroristes de novembre 2015, le président de la République décrète l'état d'urgence pour assurer la sécurité des citoyens, un droit naturel et imprescriptible de l'homme selon la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Une nouvelle loi sur l'état d'urgence est votée le 20 novembre 2015.

	Personne n°1 : le ministre de l'Intérieur	Personne n°2 : le préfet
Liberté d'expression	Blocage de sites faisant l'apologie du terrorisme	Perquisitions administratives possibles chez les citoyens
Liberté de circulation	Assignation à résidence de personnes dont l'activité est jugée dangereuse	Restriction de la liberté dans des zones de protection ou de sécurité ; empêcher le séjour sur le sol français d'une personne jugée dangereuse
Liberté d'association ou de réunion	Dissolution d'associations jugées dangereuses	Possibilité d'interdire des réunions publiques, de fermer des lieux de réunion

2. Le Conseil d'État est la plus haute juridiction administrative qui contrôle et juge l'administration (réponse b).
3. C'est la Ligue des Droits de l'Homme, une association loi 1901, dont l'objectif est d'observer, de défendre et de promulguer les droits de l'homme, au sein de la République française et dans tous les domaines de la vie publique. Elle saisit le Conseil d'État, car elle estime que la situation d'état d'urgence porte atteinte à l'ensemble des personnes vivant sur le territoire métropolitain et dans les DROM-COM et limite, voire entrave, les libertés fondamentales, telles la liberté de réunion, d'association, de circulation garanties par la Constitution de 1958 et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.
4. Le Conseil d'État n'a pas le droit de passer outre la loi du 20 novembre 2015. En effet, la loi du 20 novembre 2015 est la même pour tous. Elle est l'expression de la volonté générale, puisqu'elle a été discutée, votée par le Parlement et mise en application par le pouvoir exécutif. Nul n'est censé ignorer la loi.

Le Conseil d'État observe qu'il existe toujours une menace terroriste. Par conséquent, la mise en application de la loi reste valide et, aux yeux du Conseil d'État, la loi a donc bien pour but d'assurer la sécurité des citoyens et non d'entraver l'exercice de leurs libertés fondamentales.

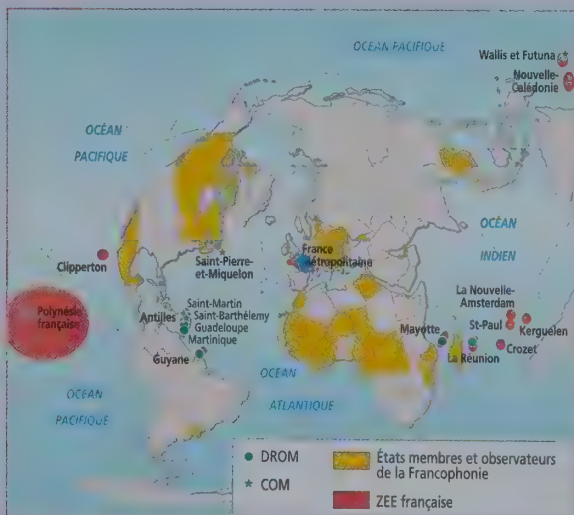
5. Dans la démocratie, le respect des libertés est fondamental et est inscrit dans les textes officiels, comme la Constitution de 1958. Faire un bon usage des libertés, c'est respecter autrui et ne pas porter atteinte à l'ordre public. D'ailleurs, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 précise que « l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits ; ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi ». C'est la raison pour laquelle la loi prévoit des sanctions pour quiconque ne la respecterait pas. Le terrorisme est, par définition, une action violente, qui menace la sécurité et la liberté d'autrui.

L'État a également le devoir d'assurer la sécurité des personnes. Celle-ci suppose que, quand nécessité fait loi, l'État prenne des mesures pouvant porter atteinte à la liberté des citoyens. C'est, par exemple, l'interdiction par le préfet de la tenue d'une réunion publique dans un département. Bien sûr, le citoyen est en droit de dénoncer la suspension d'une liberté fondamentale. Mais imaginons que la réunion ait lieu, qu'un attentat terroriste se produise et qu'il provoque la mort de citoyens ; dans une telle situation, le citoyen peut sûrement approuver la décision.

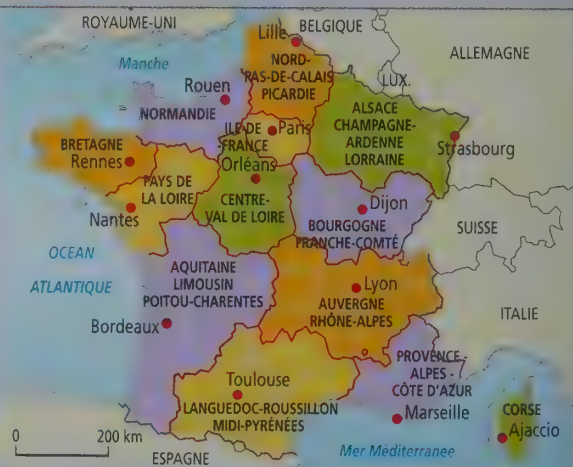
Toutefois, une loi limitant des libertés doit obligatoirement contenir des éléments évitant que la démocratie ne devienne une dictature. C'est le cas de la loi du 20 novembre 2015. Le Conseil d'État, saisi par les citoyens ou les parlementaires, peut suspendre, s'il le juge nécessaire, l'application de la loi. Le président de la République peut également, par décret, décider de la suspension de l'application de la loi, s'il juge qu'elle n'est plus nécessaire.

La démocratie, dans l'idéal, est le régime politique qui respecte les droits de l'homme, mais on peut, hélas, parfois constater qu'il existe un décalage, une tension entre une valeur de la République et son application dans la vie quotidienne.

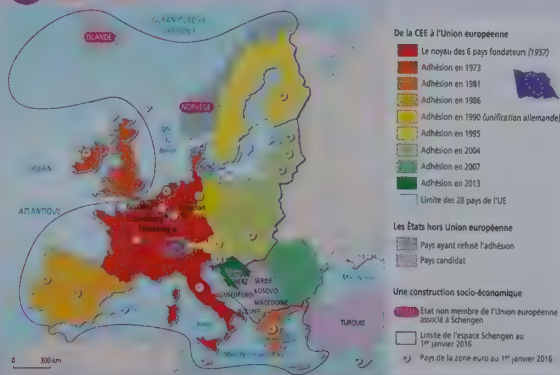
26 1



2



27 1 et 2



S'entraîner

1 ★ Lisez le document 1 pour décrire un espace productif et l'expliquer.

a. Localisez le site d'Aerolia-Méaulte.

b. Sur combien d'hectares s'étend-il ?

c. Quelles sont les infrastructures rendant le site accessible ?

d. Quel est le type d'activité économique implanté dans l'espace productif ? Depuis quand ?

e. Cochez l'expression qui caractérise le mieux l'espace productif.

- ☐ À dominante industrielle ou énergétique.
- ☐ À dominante agricole.
- ☐ Espace touristique et de loisirs.
- ☐ Centre d'affaires.

2 ★★ À l'aide du document 1, identifiez les activités présentes sur l'espace productif.

a. Que fabrique-t-on dans l'unité d'Aerolia-Méaulte ?

b. Pourquoi qualifie-t-on l'unité de « pôle d'excellence » ?

c. Quelle autre activité permet au site de rester innovant ?

3 ★★ Analysez les documents 1 et 2 pour comprendre l'intérêt de l'aéroport Albert-Picardie.

a. Quel type d'avion peut atterrir et décoller depuis l'aéroport Albert-Picardie ?

b. En quoi est-ce un atout pour Aerolia-Méaulte ?

4 ★★ Appuyez-vous sur les réponses précédentes et citez les facteurs indispensables à la réussite d'un espace productif.

S'entraîner au Brevet

5 ★★★ Rédigez un développement construit pour expliquer que cet espace productif est essentiel à l'économie locale, qu'il s'inscrit à l'échelle européenne et qu'il s'intègre à la mondialisation.

évaluation

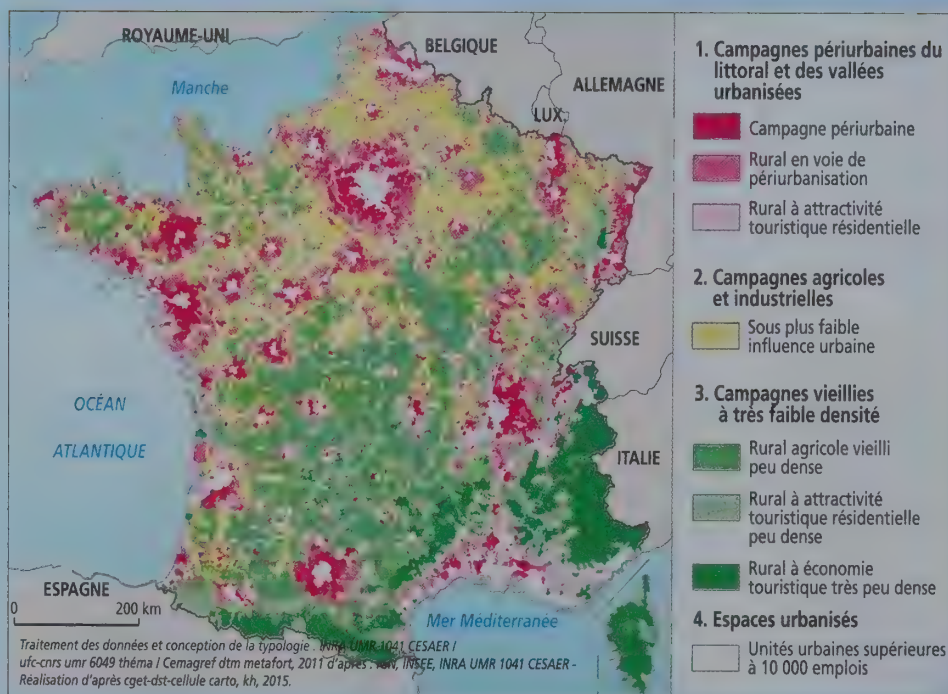
Très bien ☐ Bien ☐ Pas assez bien ☐

Observer et retenir

- Les campagnes françaises, qui ont connu jusqu'au milieu des années 1970 un exode rural important, bénéficient aujourd'hui d'un regain d'intérêt de la part des **populations urbaines**.
- Les espaces ruraux sont divers dans leurs caractéristiques géographiques, leurs fonctions économiques et leur composition sociale.
- Comme les **espaces ruraux** sont devenus un enjeu d'aménagement du territoire, des dispositions sont prises pour préserver l'activité agricole, les petites entreprises artisanales ou industrielles, le tourisme, pour favoriser l'amélioration des conditions de vie des personnes vivant en zone rurale et, enfin, pour préserver les espaces naturels.

Les espaces de faible densité (moins de 30 habitants par km²) sont les espaces ruraux, les montagnes et les secteurs touristiques peu urbanisés.

Document 1 –
La diversité
des campagnes
françaises



Document 2 – Saveurs d'Aravis, le logo porté par la communauté de communes de la vallée de Thones (Haute-Savoie) dans le cadre du Pôle d'excellence rurale



S'entraîner

1 ** Observez le document 1, puis prélevez des informations.

a. Combien de types de campagne le document présente-t-il ? Nommez-les.

.....

.....

b. Quelles sont les campagnes les plus dynamiques et où sont-elles situées en France ?

.....

c. Quelles sont les campagnes les moins dynamiques et où sont-elles situées en France ?

.....

2 *** Résumez dans le tableau ci-dessous les facteurs à l'origine de la diversité des espaces ruraux.

Éléments favorisant la dynamique des espaces ruraux	Éléments à l'origine des difficultés des espaces ruraux
.....	
.....	
.....	
.....	

3 *** Expliquez le document 2.

a. Rappelez la définition du « Pôle d'excellence rural ».

.....

.....

b. Quel est l'espace rural concerné par le document 2 ? Situez-le en France.

.....

.....

c. Quels sont ses atouts et comment sont-ils mis en valeur par l'illustration ?

.....

.....

d. Reportez-vous au document 1 et indiquez le type de campagne auquel cet espace rural appartient.

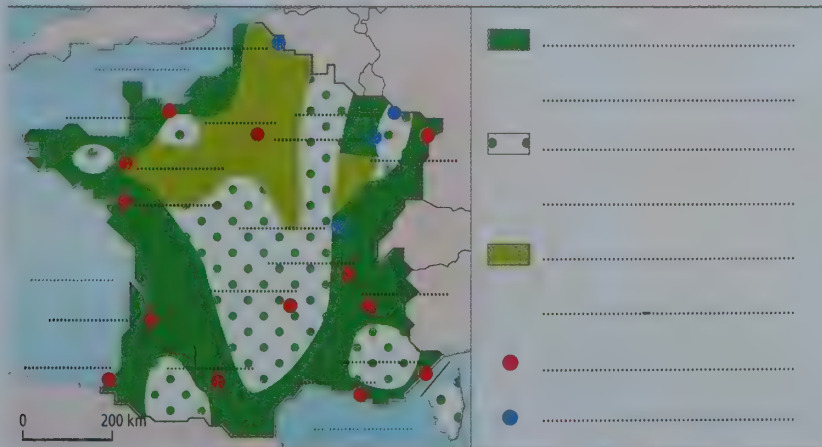
.....

e. Qui sont les acteurs impliqués dans la « renaissance rurale » de cet espace ?

.....

S'entraîner au Brevet

4 *** Complétez le schéma et donnez-lui un titre.



évaluation

Très bien ☐ Bien ☐ Pas assez bien ☐

16 Aménager le territoire

→ Corrigés p.VII

Observer et retenir

■ L'aménagement du territoire est une **action volontaire**, donc politique, orchestrée par l'État, les **collectivités territoriales**, et l'**Union européenne**. Ses enjeux sont la **transformation de la géographie de la France**, le rééquilibrage du territoire par la correction des déséquilibres, la disparition des inégalités spatiales, l'amélioration de la compétitivité des territoires, la protection du patrimoine naturel et l'intégration du territoire français à l'Europe. D'autres acteurs interviennent aussi, comme les citoyens, par le biais des élections et des débats publics, les **entreprises privées**, les **associations** ou encore les groupes de pression.

Depuis 2014, le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) conçoit, prépare et met en œuvre la politique nationale d'égalité des territoires, dont il assure le suivi et la coordination interministérielle.

■ Document 1 – Pour ou contre l'aéroport Notre-Dame-des-Landes ?

a. C'est un projet d'utilité publique, qui contribuera à créer des emplois et nous permettra d'exister au cœur de l'Europe et du monde. [...] C'est pour ces raisons que nous défendons le projet immédiat de construction du premier aéroport construit en France selon les normes « Haute Qualité Environnementale » sur le territoire de Notre-Dame-des-Landes en Loire-Atlantique. Cet aéroport sera en effet doté d'une ferme photovoltaïque, d'une chaufferie au bois et sa construction ne nuira pas à l'espace naturel puisqu'il conservera le mieux possible le bocage existant. Anticipant la saturation de l'actuel aéroport de Nantes-Atlantique [...], nous souhaitons nous donner les moyens de notre ambition pour nos métropoles [...] le nouvel aéroport permettra ainsi la création de nouvelles lignes pour un désenclavement aérien [...].

<http://www.ouialaeroportdugrandouest.fr>

■ Document 2 – Chronologie et acteurs du transfert de l'aéroport du Grand-Ouest



- Le projet est inutile et obsolète, puisque l'aéroport de Nantes peut être agrandi.
- Il n'est pas écologique, puisqu'il détruira la faune et la flore locales, ainsi que des espaces protégés.
- Il coûte cher dans un contexte qui ne favorise pas le trafic aérien.

- **1963** : la DATAR envisage des projets d'aéroports pour décentraliser le trafic de la région parisienne ;
- **1968** : le site de Notre-Dame-des-Landes est identifié comme site préférentiel ;
- **1974** : premières acquisitions foncières par les pouvoirs publics ;
- **2000** : création de l'Acipa (Association intercommunale des populations concernées par le projet) ;
- **2008** : le projet est déclaré d'utilité publique ;
- **2010** : signature du contrat de concession avec Vinci ;
- **2017** : date prévue de mise en service de l'aéroport du Grand-Ouest.

S'entraîner

1 ★★ À l'aide du document 1, expliquez l'ambition du projet d'aménagement.

a. En quoi consiste ce projet d'aménagement ?

b. Quel est l'argument majeur formulé en faveur de l'aménagement des territoires et du développement économique ?

c. Quel est l'argument formulé au sujet de l'image des territoires du Grand Ouest ?

2 ★★ Relevez, à l'aide du document 1, les retombées possibles du projet d'aménagement.

a. À l'échelle locale :

b. À l'échelle régionale :

c. À l'échelle nationale :

d. À l'échelle européenne :

3 ★★ À l'aide des documents 1 et 2, identifiez les acteurs et dégagez l'aspect conflictuel du projet.

a. À l'aide du document 2, démontrez que ce projet d'aménagement n'est pas récent.

b. D'après le document 2, quels sont les acteurs impliqués dans le projet d'aménagement ?

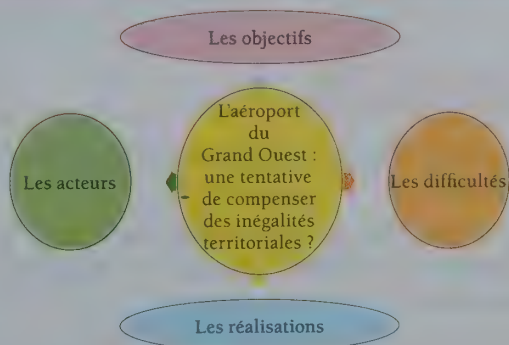
c. À l'aide du document 1, citez d'autres acteurs impliqués dans le projet d'aménagement.

d. Formulez des hypothèses pour expliquer les points de vue différents.

e. Quels éléments prouvent que le projet pourrait être en passe de se réaliser ?

S'entraîner au Brevet

4 ★★★ Réalisez le schéma de synthèse mettant en valeur la portée de l'aménagement de l'aéroport du Grand Ouest et les débats qu'il suscite.



évaluation

Très bien ☐ Bien ☐ Pas assez bien ☐

c. Quels éléments visibles sur la carte permettent de les contourner ?

2 ★ Présentez le document 2.

a. Expliquez ce qu'est une enquête publique.

b. À quel projet l'enquête publique fait-elle référence ?

3 ★★ Expliquez l'enjeu de l'aménagement du territoire en Guadeloupe.

a. D'après l'illustration du document 1, en quoi consiste l'aménagement du port de Jarry ?

b. L'objectif de cet aménagement est que Guadeloupe Port Caraïbes devienne un hub au cœur de la Caraïbe : définissez le mot « hub ».

c. Quelles peuvent être les retombées de l'aménagement à l'échelle de la Guadeloupe et de ses habitants ? à l'échelle régionale ?

4 ★★ Les acteurs de l'aménagement du territoire en Guadeloupe.

a. Précisez le statut territorial de la Guadeloupe et indiquez l'acteur intervenant dans le cadre de l'aménagement.

b. Une expression dans le document 1 fait référence à un autre acteur : lequel ?

c. Comment pouvez-vous expliquer sa participation à l'aménagement ?

S'entraîner au Brevet

5 ★★★ Rédigez un développement construit dans lequel vous expliquerez qu'en Guadeloupe, l'objectif de l'aménagement du territoire est de dépasser la contrainte de l'insularité.

L'Union européenne, un nouveau territoire de référence et d'appartenance

→ Corrigés p. VIII

Observer et retenir

- L'Union européenne, dont la devise est *L'unité dans la diversité*, est un pôle mondial de richesse, mais il présente **des inégalités de richesse et de développement**.
- Il existe des déséquilibres territoriaux entre la zone centrale urbanisée, ou **mégapole européenne** très riche et dynamique de l'UE, et **ses différentes périphéries**, comme l'extrémité méridionale de l'Europe du Sud et du Portugal, intégrée à l'Union depuis 1986 et la périphérie constituée des PECO ou ex-pays communistes de l'Europe centrale et orientale.
- C'est pourquoi l'Union européenne consacre le tiers de son budget à une « politique régionale » ayant pour objectif la réduction des inégalités et la réponse à des besoins particuliers. **Les programmes transfrontaliers** font disparaître les frontières, d'autres promeuvent le développement des territoires ou aident des régions au PIB inférieur de 75 % à la moyenne européenne, ou encore renforcent l'attrait et la compétitivité d'autres espaces européens.

Interreg V est le programme européen couvrant la période 2014-2020. Il favorise le développement régional par la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale.

L'eurorégion est un organe de coopération transfrontalière réunissant des régions de différents pays bénéficiant de l'aide de l'UE pour des projets communs.

Document 1 – La France au contact de l'Union européenne



Document 2 – L'extension de la ligne D du tram vers Kehl

Ses objectifs :

- faciliter les déplacements des habitants du quartier du Port-du-Rhin et de la ville de Kehl ;
- améliorer le cadre de vie des quartiers et développer les commerces et services aux habitants ;
- renforcer la desserte de la zone portuaire en favorisant le développement économique et commercial du pôle d'activités logistiques et industrielles diversifiées ;
- jouer un rôle dans le développement des liaisons transfrontalières dans le cadre de l'agglomération Strasbourg-Kehl et de l'eurodistrict Strasbourg-Ortenau ;
- agir sur la qualité de l'air, les nuisances sonores en favorisant le report modal de la voiture particulière vers les transports en commun.

Les cofinancements : des financements français (État, département du Bas-Rhin, eurodistrict) ; des financements allemands (*Bund, Land*) ; un financement européen via le programme Interreg IV.

La mise en service de l'extension de la ligne D à la gare de Kehl est prévue pour avril 2017.

www.strasbourg.eu/grands-projets

S'entraîner

1 ★★ Prélevez des informations dans le document 1.

a. Quel est l'espace géographique représenté ?

.....

b. Quels sont les deux éléments présentés dans la légende ?

.....

c. Précisez le thème du document.

.....

d. Citez quatre exemples prouvant l'effacement des frontières.

.....

2 ★★ Croisez les informations du document 1 avec celles du document 2.

a. Quel est l'espace transfrontalier concerné par le document 2 ?

.....

b. De quel territoire européen l'espace transfrontalier est-il proche ?

.....

c. À l'échelle locale, quels sont les enjeux de l'aménagement réalisé ?

.....

d. Qui finance ce projet ?

.....

e. Ce projet aurait-il été possible dans un espace non transfrontalier ?

.....

3 ★★ À l'aide des documents 1 et 2, expliquez l'intérêt d'un espace transfrontalier.

a. Par quels aménagements en matière de transport les régions se connectent-elles à l'Europe ?

.....

.....

b. Quelles agglomérations tirent profit de leur situation géographique dans un espace transfrontalier ?

.....

.....

c. Être un espace transfrontalier est-il un atout à l'échelle locale ? à l'échelle régionale ? à l'échelle nationale ? à l'échelle européenne ?

.....

.....

.....

.....

S'entraîner au Brevet

4 ★★★ Rédigez un texte construit expliquant que la construction européenne induit des politiques territoriales nouvelles qui dynamisent l'espace français.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

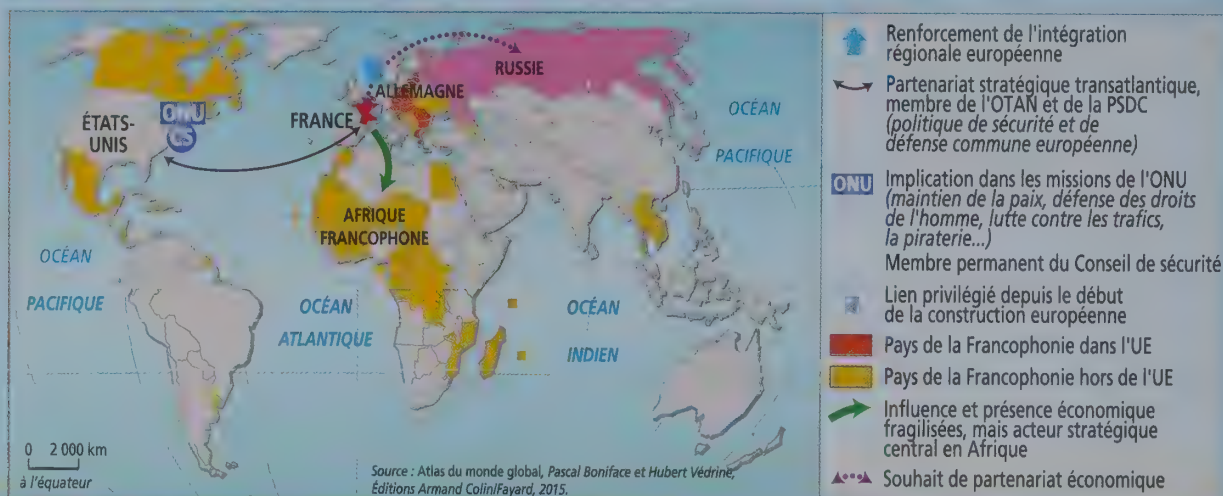
.....

.....

19 La France dans le monde

→ Corrigés p.VIII

Observer et retenir



L'influence d'un État est la transformation d'éléments de sa présence en références universelles ou nationales pour les pays étrangers.

Document 1 – La France dans le monde

- Le réseau d'enseignement français : 488 établissements homologués par l'Éducation nationale dans 130 pays pour 320 000 élèves, dont 120 000 Français.
- 819 établissements du réseau Alliance française (fondation créée en 1883 dont la mission est de promouvoir la langue et la culture françaises hors de France) dans 137 et pays accueillant 464 000 étudiants.
- 3 60 000 Français dans la Silicon Valley : 1^{re} communauté européenne devant les Britanniques et les Allemands ; 300 start-ups françaises dans la Silicon Valley spécialisées dans les biotechnologies, le développement applicable au service Web, les jeux vidéos.
- Dailymotion et Deezer, deux entreprises françaises du numérique reconnues mondialement.
- Le film français *Intouchables* a enregistré 1,7 million d'entrées en Corée du Sud et 1,3 million au Japon.
- La marque Reflets de France, commercialisée par Carrefour, a enregistré une hausse de 71 % en un an en Belgique et surtout dans les pays asiatiques : + 688 % en Chine et + 625 % à Taïwan.
- Dans les secteurs de l'agroalimentaire, de la mode ou de la beauté, des entreprises de pays non francophones donnent à leurs produits des noms à consonance française.
- Avec 83,8 millions de touristes internationaux, la destination France se situait au 1^{er} rang mondial en 2014, mais au 3^e rang mondial pour les recettes.
- 41 sites français classés au patrimoine mondial de l'UNESCO.
- 288 500 étudiants de 200 nationalités accueillis en France en 2012.
- 212 millions de locuteurs font un usage quotidien du français dans le monde.

« La Francophonie et la francophilie », rapport de Jacques Attali remis au président de la République, août 2014.

Document 2 – L'opéra de Sydney (Australie) aux couleurs de la France le 15 novembre 2015



S'entraîner

1 ★ Dans le document 1, surlignez en rouge les informations relatives au territoire, en vert, les informations relatives à la culture, et en bleu, les informations relatives à l'économie.

2 ★★ Interprétez les résultats en répondant aux questions suivantes.

a. Quel est le vecteur de l'influence culturelle française ?

b. Pourquoi peut-on parler d'un réseau culturel français ?

c. Y a-t-il un art de vivre français ? Justifiez votre réponse.

d. Comment s'exprime l'influence économique de la France ?

3 ★★ Expliquez l'intérêt du document 2.

a. Où et quand la photo a-t-elle été prise ?

b. Un symbole important rappelant la France est visible : expliquez la raison de sa présence sur la photo, ce 15 novembre 2015.

c. Que représente ce symbole à l'échelle de la France ?

d. Que représente l'utilisation de ce symbole à l'échelle de la planète ?

4 ★★ La géopolitique étant l'étude des rapports entre l'espace et la politique ainsi que l'étude des rapports de force et de leurs enjeux sur des territoires, relevez sur la carte de la page ci-contre les éléments illustrant l'influence géopolitique de la France.

5 ★★★ Exercez votre esprit critique en citant des éléments qui témoignent de la fragilité de l'influence économique de la France dans le monde.

S'entraîner au Brevet

6 ★★★ À l'aide de vos connaissances personnelles et des informations prélevées dans les documents de la page ci-contre, résumez dans le tableau ci-dessous les facteurs expliquant l'influence de la France dans le monde.

Présence territoriale	Influence économique
Influence culturelle	Influence géopolitique

20 L'Union européenne dans le monde

→ Corrigés p. VIII

Observer et retenir

- L'UE est un espace attractif qui s'élargit aux États voulant porter ses valeurs démocratiques. Des États sont candidats officiels ou candidats potentiels pour des raisons de proximité géographique, économique ou sociale avec l'Union, et parce qu'elle représente un pôle de richesse et de stabilité.
- L'UE est l'un des trois grands pôles de commerce mondial, même si la majeure partie des échanges s'effectue à l'intérieur de l'espace européen. Elle est à la fois un espace de production agricole, de production industrielle et le premier pôle d'émission et d'accueil des investissements directs étrangers.
- Mais son influence géopolitique est limitée. Elle demeure une association d'États indépendants ne s'affirmant pas d'une seule voix sur la scène internationale. Elle ne joue pas vraiment de rôle diplomatique ou militaire, même s'il existe le poste de haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité initiée par les traités de Maastricht et de Lisbonne. Les crises actuelles (la zone euro, la crise en Syrie) témoignent de sa difficulté à décider d'une solution commune.

Les IDE, ou investissements directs à l'étranger, révèlent à la fois le développement des firmes européennes hors de leur territoire et l'attractivité de l'UE pour les firmes étrangères.

■ Document 1 –
« La jeunesse africaine
rêve d'Europe », caricature de Dilem,
Liberté
(un quotidien algérien francophone),
le 8 octobre 2013



■ Document 2 – La haute représentante
de l'Union pour les affaires étrangères
et la politique de sécurité
vue par une caricaturiste, Rita Mercedes,
Le Monde, 27 octobre 2010



S'entraîner

1 ★ Observez les documents, puis prélevez des informations.

a. Quels éléments font référence à l'UE ?

– Document 1 :

– Document 2 :

b. Décrivez la scène représentée sur chacun des documents.

Document 1	Document 2
.....	
.....	
.....	

2 ★★ Expliquez le sens des documents.

a. Relevez le titre du document 1.

.....

b. D'après vous, pourquoi les jeunes Africains cherchent-ils à entrer dans l'UE ?

.....

c. Aujourd'hui, de quelles origines sont les migrants arrivant en Europe ? Pour quelles raisons y viennent-ils ?

.....

d. Quels périls ou dangers ces migrants peuvent-ils rencontrer ?

.....

.....

e. Quel message la dessinatrice fait-elle passer dans le document 2 ?

.....

.....

3 ★★★ Caractérissez la nature de l'influence de l'UE.

a. Quelle est la nature de l'influence de l'Europe visible dans le document 1 ?

.....

b. Quelle est la nature de l'influence de l'Europe visible dans le document 2 ?

.....

c. Utilisez un adjectif (fort/faible) pour caractériser l'influence de l'UE, dans le monde, sur le plan économique, diplomatique et scientifique.

.....

.....

S'entraîner au Brevet

4 ★★★ Rédigez un développement construit dans lequel vous vous interrogerez sur la place et l'influence économique, culturelle et géopolitique de l'Union européenne dans le monde.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

évaluation

Très bien ☐ Bien ☐ Pas assez bien ☐

21

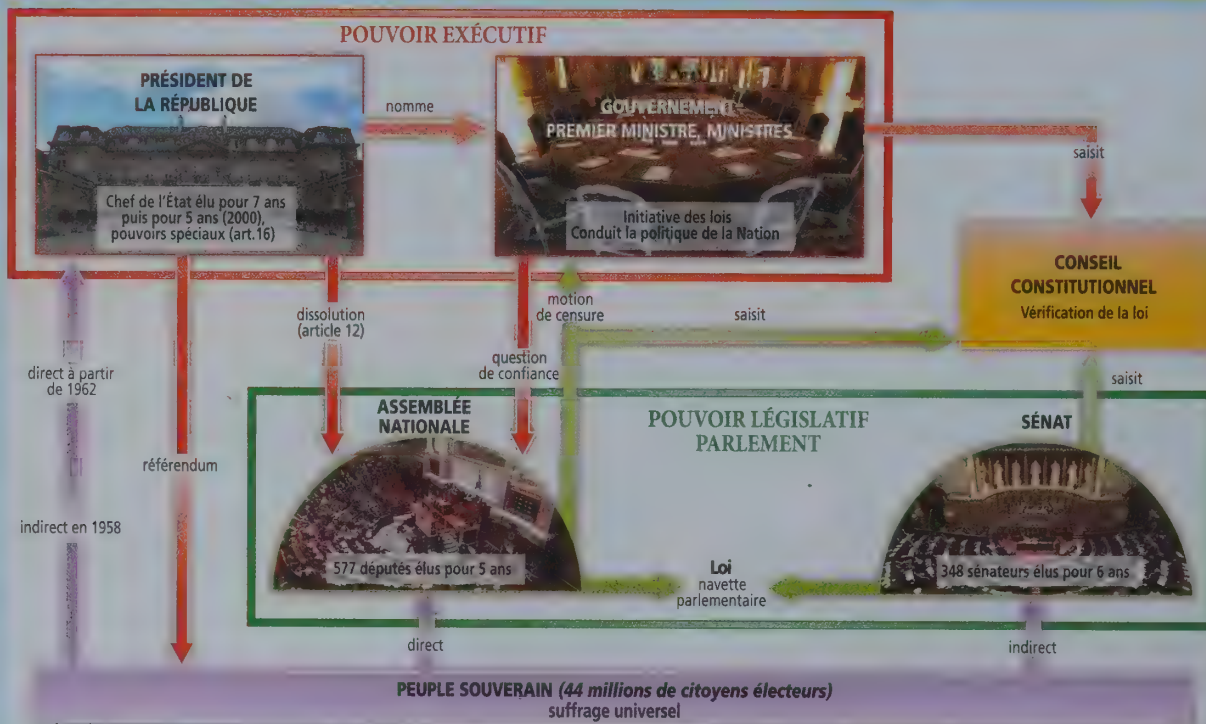
Reconnaître les grandes caractéristiques d'un État démocratique

→ Corrigés p.VIII

Observer et retenir

■ Les institutions de la V^e République définies par la Constitution de 1958, la loi suprême de la République :

Art. 3 de la *Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen* : « Le principe de toute souveraineté réside dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément. »



Document 1 – Le Préambule et l'article 4 de la Constitution de 1958

Le peuple français proclame solennellement son attachement aux droits de l'homme et au principe de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789, confirmée et complétée par le préambule de la Constitution de 1946.

Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent leur activité librement. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie.

Document 2 – La démocratie participative, l'exemple de la commune d'Entre-Deux-Guiers (Isère)



S'entraîner

1 ★ Croisez les informations de l'organigramme avec celles du document 1.

a. Rappelez la définition du mot « constitution ».

.....

.....

.....

.....

b. Sur quel principe fondamental la Constitution de 1958 repose-t-elle ? Comment cela se concrétise-t-il dans l'organigramme ci-contre ?

.....

.....

.....

.....

2 ★★ Expliquez la complémentarité et l'équilibre entre les pouvoirs, deux éléments indispensables à une démocratie.

a. Qui détient le pouvoir exécutif ? le pouvoir législatif ?

.....

.....

b. Observez les relations entre le gouvernement et l'Assemblée nationale, puis énoncez deux arguments montrant qu'il s'agit d'un régime parlementaire.

.....

.....

c. Observez les relations entre le président et les autres pouvoirs : quels sont les éléments caractérisant ici le régime présidentiel ?

.....

.....

.....

.....

3 ★★★ Expliquez qu'une démocratie suppose aussi le respect des droits de l'homme.

a. Un texte officiel est placé en préambule de la Constitution de 1958 : nommez-le et précisez sa date.

.....

.....

b. En quoi l'article 4 respecte-t-il ce texte ?

.....

.....

4 ★★ Observez le document 2, puis répondez aux questions.

a. Relevez les quatre mots les plus visibles (écrits en plus gros) et présentez l'objectif du document.

.....

.....

b. Lisez les différents mots écrits et indiquez ce qu'attendent les représentants de la commune d'Entre-Deux-Guiers de leurs administrés.

.....

.....

c. Est-ce une démocratie représentative ? une démocratie participative ?

.....

.....

S'entraîner au Brevet

5 ★★★ Rédigez un texte argumenté dans lequel vous jugerez de la différence entre la démocratie représentative et la démocratie participative.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

22

Les principes, les valeurs, les symboles de la citoyenneté

→ Corrigés p.IX

Observer et retenir

- La citoyenneté se décline aujourd'hui de plusieurs façons. Elle a **un aspect juridique**, puisqu'elle donne des droits et des devoirs à celui qui en bénéficie. Elle a **une dimension politique**, car être citoyen, c'est participer à l'organisation de l'État en tant qu'électeur ou élu, et c'est participer au débat public. C'est la raison pour laquelle le citoyen détient une partie de la souveraineté nationale. Être citoyen, c'est également **faire partie de la cité**, être présent au quotidien dans des domaines économiques, sociaux, à titre individuel ou dans le cadre de groupements organisés.
- L'ensemble des citoyens forme la **nation française**, qui vit un avenir commun sur un territoire organisé par des institutions et des lois garantissant les principes et les valeurs de la démocratie et de la République.
- Depuis le traité de Maastricht de 1992, la **citoyenneté européenne** complète la citoyenneté française, mais ne la remplace pas.

Article premier de la Constitution de 1958 : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée. »

■ Document 1 – Extrait du discours de François Hollande, dans la cour d'honneur de l'Hôtel des Invalides, le 27 novembre 2015

Nous ne céderons ni à la peur ni à la haine. Et si la colère nous saisit, nous la mettrons au service de la calme détermination à défendre la liberté au jour le jour, c'est-à-dire la volonté de faire de la France un grand pays, fier de son Histoire, de son mode de vie, de sa culture, de son rayonnement, de son idéal universel, du respect et même de la ferveur que notre pays inspire au monde chaque fois qu'il est blessé. [...]

Le patriotisme que nous voyons aujourd'hui se manifester, avec ces drapeaux fièrement arborés, ces rassemblements spontanés, ces foules qui chantent *La Marseillaise*, tout cela n'a rien à voir avec je ne sais quel instinct de revanche ou je ne sais quel rejet de l'autre. Ce patriotisme est le symbole de notre union, de notre inaltérable résistance face aux coups qui peuvent nous être portés, car la France garde intacts, malgré le drame, malgré le sang versé, ses principes d'espérance et de tolérance.

■ Document 2 – Extrait de la *Charte de la laïcité à l'école*

La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

S'entraîner

1 ★ Présentez le document 1.

a. Indiquez la nature du document, le nom de son auteur, sa date, son lieu.

.....

.....

.....

.....

.....

b. En vous référant aux événements que la France connaît à cette date, expliquez la symbolique du lieu choisi.

.....

.....

.....

.....

.....

2 ★ Donnez du sens au document 1 en répondant aux questions.

a. Relevez des éléments illustrant le fait que des hommes et des femmes se sentent citoyens et membres d'une collectivité.

.....

b. Relevez les symboles cités dans le document et attribuez-leur une valeur ou un principe.

Les symboles	Les valeurs et/ou principe incarnés
.....	
.....	
.....	
.....	

c. « Faire de la France un grand pays, fier de son Histoire, de son mode de vie, de sa culture, de son rayonnement, de son idéal universel. » : à quel(s) texte(s) est-il fait allusion ?

.....

.....

.....

d. Un autre symbole de la République, qui n'est pas cité, apparaît en filigrane : quel est-il ? Justifiez votre réponse.

.....

.....

.....

.....

.....

3 ★★ Lisez le document 2, puis croisez-le avec l'article 1 de la Constitution de 1958 et le document 1.

a. Quel est le principe républicain énoncé par le document 2 ?

.....

.....

b. Reportez-vous à l'article premier de la Constitution de 1958 et citez deux éléments essentiels à l'application de ce principe républicain.

.....

.....

.....

c. Quel principe cité dans le document 1 illustre le principe de laïcité ?

.....

.....

S'entraîner au Brevet

4 ★★ Expliquez dans un paragraphe argumenté les éléments qui, dans le comportement des Français, témoignent d'un attachement profond aux principes et aux valeurs de la République.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

23

Les grands principes qui régissent la Défense nationale

→ Corrigés p.IX

Observer et retenir

- Le *Livre blanc sur la Défense et la Sécurité nationale* de 2013 fixe trois priorités à la Défense nationale : la **protection** du territoire et des Français, la **dissuasion** pour protéger la France d'une agression étatique contre ses intérêts vitaux, et l'**intervention** de ses forces armées pour défendre ses intérêts stratégiques et de sécurité, ceux de ses alliés, et pour exercer ses responsabilités internationales dans le cadre d'alliances militaires bilatérales (avec les États africains), d'engagements européens (la politique de Sécurité et de Défense commune) et internationaux (intervention sous mandat de l'ONU et de l'OTAN).
- Avec les **menaces** (cyberattaques, terrorisme) et les **risques** (inondations, tempêtes), la **Défense devient globale**. Elle présente un caractère militaire, civil, économique et culturel. Elle est l'affaire de tous et un devoir pour le citoyen. Pour renforcer le lien entre Nation et Défense, la loi de 1997 institue pour les jeunes le **parcours de citoyenneté** en trois étapes.

Dans la Constitution de 1958, le président de la République, chef des armées, est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités. Le Premier ministre est responsable de la défense nationale. Le Parlement vote la loi et autorise la déclaration de guerre.

Document 1 – Les jeunes et la Défense

JDC
JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans

POURQUOI ?
Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET
1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune
2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté», cliquez sur «Recensement, JDC et service nationale», ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement»
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC

www.defense.gouv.fr/jdc

Document 2 – L'implication des citoyens

a. Les attentats de Paris ont réveillé les ardeurs patriotiques. Sur le plan national, habituellement, la Défense via Internet (sengager.fr pour l'armée de terre) ou ses cirfas (centres d'information et de recrutement des forces armées) enregistre chaque semaine, en moyenne, sur le plan national, 500 demandes de contact [...] Cet afflux est principalement motivé par la volonté « de se rendre utile à la défense du pays, de défendre nos valeurs et notre art de vivre », ajoute le responsable militaire.

www.ouest-France, 19 novembre 2015.

b. Cormac Flynn, 35 ans, dînait ce soir-là dans un restaurant à deux pas du Bataclan. Quelques jours après, il s'inscrivait pour suivre une formation aux « gestes qui sauvent » auprès de la Croix-Rouge. « On a vu des blessés, des gens touchés aux jambes, au ventre, mais on n'était pas capables d'aider. Dans ces cas-là, on se dit qu'il y aura toujours quelqu'un d'autre qui connaît les gestes de premiers secours. Mais si ça arrive encore, je veux être préparé. »

LEXPRESS.fr, 24 novembre 2015.

S'entraîner

1 ★★ À l'aide du document 1, expliquez le lien entre le citoyen et la Défense.

a. Quel est le thème de l'affiche et quels éléments lui donnent un caractère officiel ?

b. Qui sont les destinataires de l'affiche ?

c. En quoi l'affiche met-elle en lumière un devoir pour le citoyen ?

d. Quels droits le citoyen obtient-il une fois ses obligations assumées ?

2 ★★ À l'aide du document 2, complétez le tableau pour comprendre ce qu'est l'« esprit de défense ».

	Document a	Document b
Cause de l'implication		
Auprès de qui ?		
Pour quoi faire ?		
Aspect de la Défense illustré		

3 ★★ Complétez le tableau pour comprendre les engagements de la France.

Exemples d'interventions	Dans quel cadre ? Pour quel type de menace ? Avec quelle fonction stratégique ?
Suite à la résolution 2085 de l'ONU et la demande du Mali, la France intervient pour « mettre un coup d'arrêt brutal à l'avancée des groupes djihadistes vers le sud du Mali et [pour] assurer la sécurité des 6 000 ressortissants français dans le pays » (communiqué du ministère de la Défense).	
Depuis 2008, la France participe à l'opération européenne Atalante destinée à lutter contre la piraterie.	

S'entraîner au Brevet

4 ★★★ Dans un développement construit, expliquez qu'en matière de Défense, l'engagement des citoyens peut prendre différentes formes.

24 Maîtriser des repères en histoire

→ Corrigés p.X

Observer et retenir

Voici une liste (par ordre alphabétique) de personnages ayant joué à leur époque un rôle, positif ou négatif : Léon Blum, le général de Gaulle, Hitler, François Mitterrand, Jean Moulin, le maréchal Pétain, Staline.

S'entraîner au Brevet

1 Complétez le tableau à l'aide de la liste ci-dessus et en fonction des indications fournies.

Le personnage	Son pays	Date/Période	Ce qu'il a fait
a.			Refusant la demande d'armistice, il lance un appel à la résistance depuis
b.			Il installe un régime totalitaire, l'économie socialiste planifiée, la, et fait organiser les grands procès de Moscou.
c.			Après la victoire électorale, ce président du Conseil du gouvernement du fait adopter les lois sociales.
d.			Il est président de la V ^e République pendant deux mandats de sept ans, il inaugure et connaît la première cohabitation.
e.			Il est chargé par le général de Gaulle d'..... la Résistance.
f.			De retour au pouvoir à la Libération, il rétablit les institutions républicaines et fait adopter des droits politiques et sociaux, et
g.			Il fonde un État totalitaire raciste et antisémite par le vote des
h.			Son gouvernement, né de la défaite et appelé, correspond à une période de collaboration.

Quels personnages sont associés à un régime totalitaire et/ou autoritaire ? à une démocratie ?

.....

.....

2 Indiquez, pour chacun de ces éléments, la période concernée et le ou les éléments qui y mettent fin.

- a. La Première Guerre mondiale :
- b. La Deuxième Guerre mondiale :
- c. La guerre froide :

Observer et retenir

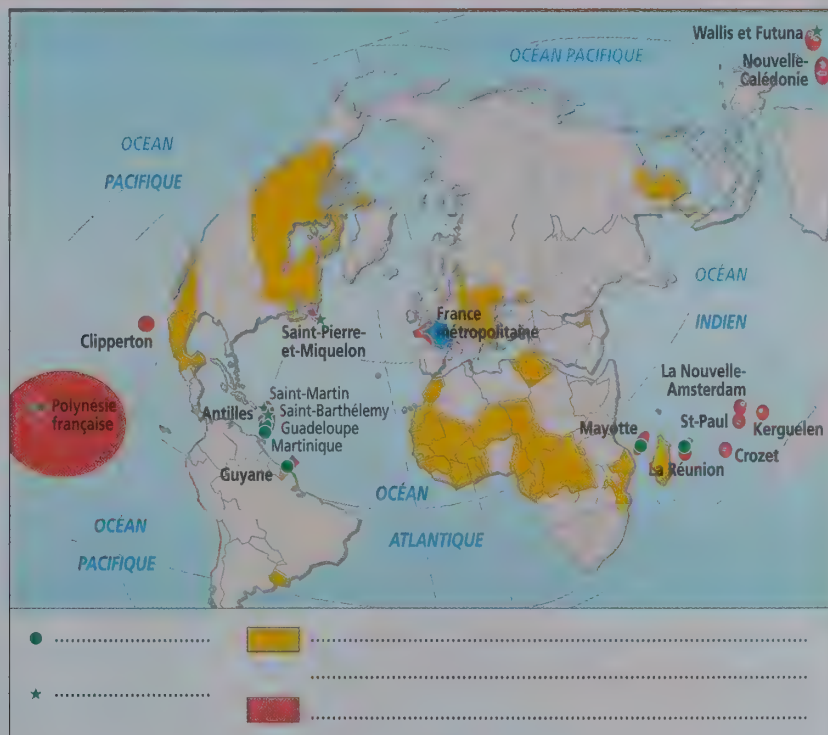
La France compte désormais 13 régions métropolitaines. Ses départements et régions d'outre-mer sont la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, Mayotte et la Réunion. Ses collectivités d'outre-mer sont Saint-Pierre-et-Miquelon, Clipperton, la Polynésie française, les terres Australes et Artiques françaises, Wallis-et-Futuna, et la Nouvelle-Calédonie.

S'entraîner au Brevet

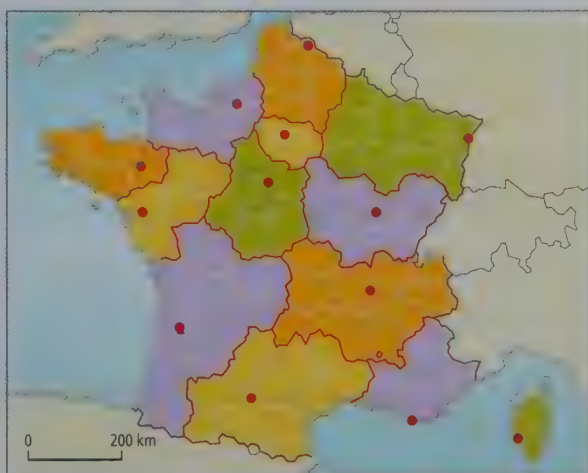
1 Effectuez la tâche cartographique en respectant les consignes.

a. Localisez et écrivez en bleu les noms des océans, repassez l'équateur en bleu, localisez et écrivez en noir la France métropolitaine, ainsi que le nom des DROM et des COM.

b. Complétez la légende de la carte.



2 Localisez et écrivez en noir sur la carte le nom des 13 régions métropolitaines, et en rouge, le nom des capitales régionales.



26

Maîtriser des repères sur l'Union européenne

→ Corrigés p.X

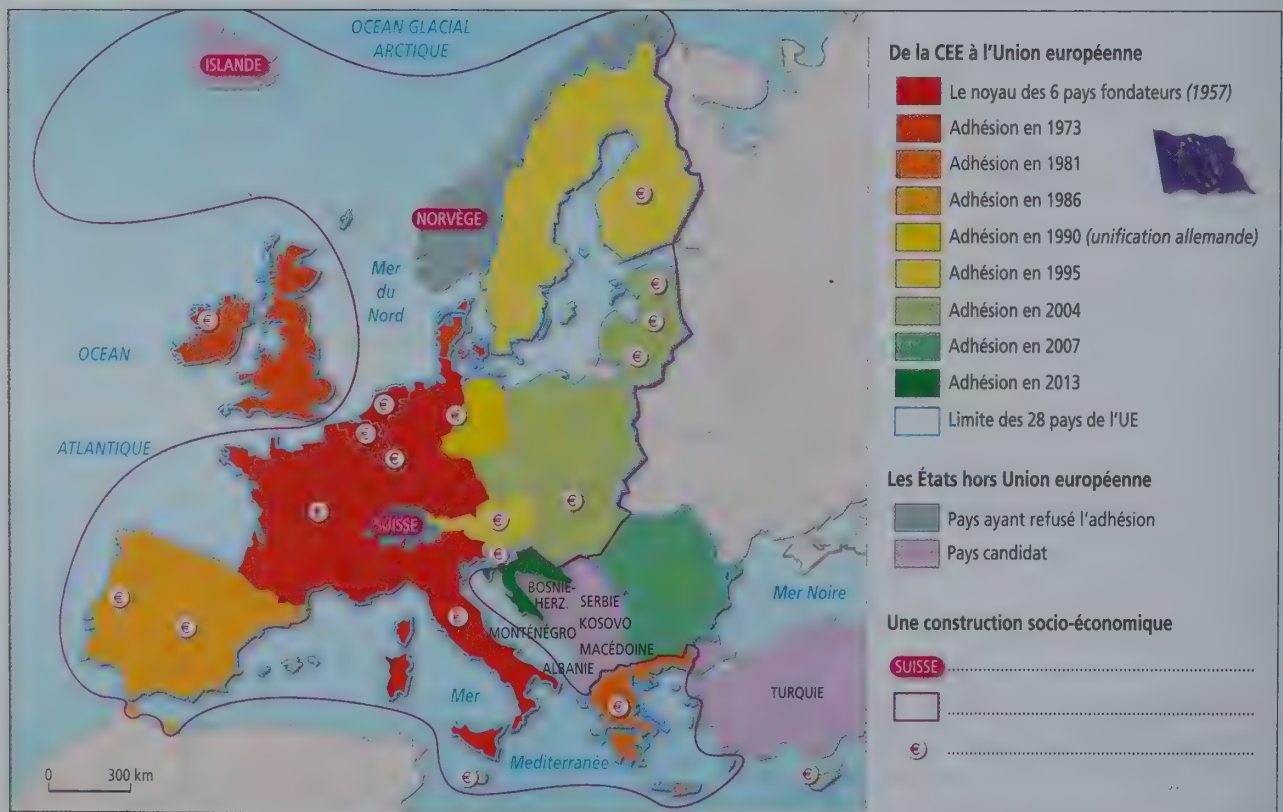
Observer et retenir

Voici la liste des États membres de l'UE avec leur date d'adhésion :

1957 : L'Europe des 6 : France, RFA, Italie, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg ; **1973** : L'Europe des 9 : Royaume-Uni, Irlande, Danemark ; **1981** : L'Europe des 10 : Grèce ; **1986** : L'Europe des 12 : Espagne, Portugal ; **1995** : L'Europe des 15 : Suède, Finlande, Autriche ; **2004** : L'Europe des 25 : Lituanie, Lettonie, Estonie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Slovénie, Malte, Chypre ; **2007** : L'Europe des 27 : Bulgarie, Roumanie ; **2013** : L'Europe des 28 : Croatie.

S'entraîner au Brevet

1 Localisez et écrivez le nom des 28 États membres de l'Union européenne, puis complétez la légende de la carte.



2 Localisez et écrivez en rouge sur la carte le nom des quatre capitales européennes, puis reliez-les à leurs institutions européennes respectives.

- | | | |
|------------|---|--|
| Bruxelles | • | Banque centrale européenne |
| Luxembourg | • | Commission européenne et Conseil de l'Union européenne |
| Strasbourg | • | Cour de justice des communautés européennes |
| Francfort | • | Parlement européen |

3 Quelles remarques pouvez-vous formuler concernant la localisation des 13 États ayant intégré l'UE à partir de 2004 ?

Observer et retenir

La Constitution de 1848 définit la devise *Liberté Égalité Fraternité* comme un « principe » de la République.

S'entraîner au Brevet

1 Complétez le tableau pour connaître l'importance d'un texte fondamental français.

Nom du texte fondamental né pendant la Révolution française	À l'origine de droits politiques acquis (précisez les dates)	À l'origine de lois économiques et sociales
..... placée en préambule de la Constitution de 1958.	1848 : : le suffrage est universel, puisque les femmes obtiennent le droit de vote.	1848 : : : loi sur la liberté de presse 1882 : : : loi relative à la création des syndicats professionnels 1901 : 1905 : 1945 :

2 Définissez les termes de « constitution », « convention » et « déclaration ».

Nature du texte	Définition du texte	Valeur juridique du texte
.....	Texte de référence adopté par des États ou par l'Organisation des Nations unies.	
.....	Texte fondamental qui détermine les principes et l'organisation des institutions d'un État.	
.....	Texte écrit définissant les termes d'un accord entre État.	

3 Quels autres textes dans le monde font référence au texte fondamental né pendant la Révolution française ?

a. À l'échelle mondiale : en 1948, est adoptée à par les 58 États membres
qui constituent alors l'Assemblée générale

En 1989 : est adoptée par et ratifiée par en 1990.

b. À l'échelle européenne : en 1950,, ou est adoptée par le
....., est aujourd'hui ratifiée par ses 47 membres, dont les 28 États membres de l'UE. Son respect
par les États parties est contrôlé par, à Strasbourg.

Brevets blancs

Sujet du Brevet n° 1

→ Corrigés p. X

Sujet inédit

L'usage de la calculatrice et de tout document est interdit.

LA FRANCE DANS LE MONDE

Document 1 – Un plan de Paris depuis Haussmann



Document 2 – Un patrimoine immatériel : le repas gastronomique

En 2015, le *Guide Michelin* a sélectionné 4 377 restaurants dans toute la France, 609 tables étoilées, dont 85 à Paris, et « 646 Bib Gourmand ».

Il s'agit d'un repas festif dont les convives pratiquent, pour cette occasion, l'art du « bien manger » et du « bien boire ». [Y] figurent : le choix attentif des mets parmi un corpus de recettes qui ne cesse de s'enrichir ; l'achat de bons produits, de préférence locaux, dont les saveurs s'accordent bien ensemble ; le mariage entre mets et vins ; la décoration de la table ; et une gestuelle spécifique pendant la dégustation (humer et goûter ce qui est servi à table). [...] Il commence par un apéritif et se termine par un digestif, avec entre les deux au moins quatre plats, à savoir une entrée, du poisson et/ou de la viande avec des légumes, du fromage et un dessert. Des personnes reconnues comme étant des gastronomes, qui possèdent une connaissance approfondie de la tradition et en préservent la mémoire, veillent à la pratique vivante des rites et contribuent ainsi à leur transmission orale et/ou écrite.

UNESCO, « Le repas gastronomique des Français »,
 Liste représentative du patrimoine culturel immatériel
 de l'humanité, Unesco Presse, Paris, 2010.

Exercice 1 (20 points)**Document 1**

1. Quels éléments font de Paris une ville historique ?
2. Quels éléments témoignent de la modernisation de la ville et de son rayonnement actuel ?
3. Quel lieu parisien possède à la fois un caractère politique et un caractère culturel ?
4. Un lieu de mémoire lié à l'idée républicaine n'apparaît pas sur le plan : d'après vous, quel est-il ?
5. Quels éléments font de Paris une capitale internationale de l'art et un haut lieu du tourisme mondial ?

Document 2

6. À quel thème le document se réfère-t-il ?
7. Sur quelles activités économiques s'appuie-t-il ?

Documents 1 et 2

8. À quelle influence de Paris ou de la France les documents se rattachent-ils ?

Exercice 2 (20 points)

À l'aide de vos connaissances et des informations tirées des documents, rédigez un développement construit et structuré expliquant la place et l'influence culturelle, géopolitique et économique de la France dans le monde

L'ASPIRATION À LA LIBERTÉ**Exercice 3 EMC** (10 points)

La sensibilité – Compétence : comprendre la diversité des sentiments d'appartenance civique, sociale, culturelle, religieuse.

Document 1 :
Un dessin de Plantu
paru le 9 janvier 2015
et revu le 17 janvier 2015



La Liberté guidant le peuple (1830)
 de Delacroix est une aide pour
 interpréter le dessin.

Document 2 : « Liberté – Expressions d'artistes »



L'exposition « Liberté – Expressions d'artistes » est née au lendemain de l'attentat du 7 janvier 2015 à Paris contre le journal *Charlie Hebdo*, et de l'appropriation sans égale du slogan « Je suis Charlie », qui s'est répandu très rapidement sur les blogs et réseaux sociaux en soutien aux victimes de l'attentat, avec l'envie de répondre à la question : « Et maintenant, on fait quoi ? »

« Si, comme moi, vous pensez que l'art est écriture, je vous invite à produire une œuvre sur la liberté » lance, telle une bouteille à la mer, Michel Charmasson, artiste conceptuel et essayiste, en publiant le 16 janvier 2015 cette invitation sur son mur Facebook. Très vite, en écho, une centaine d'œuvres de tous horizons et de tous pays vient répondre à cet appel et, ainsi, constituer le fond d'une exposition collective/évolutive/itinérante, se déplaçant dans tout le Grand Sud-Ouest.

Documents 1 et 2

1. À quel événement et à quel droit de l'homme les documents font-ils référence ?

Document 1

2. Quels sont les points communs et quelle est la différence entre la toile de Delacroix et le dessin de Plantu ?

3. Que signifie pour vous la liberté d'expression et que ressentez-vous face au dessin de Plantu ?

Document 2

4. Quelle réaction citoyenne se produit et quels sentiments vous inspire-t-elle ?

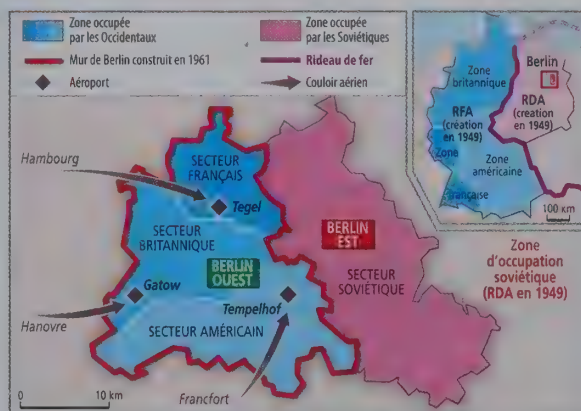
Sujet du Brevet n°2

→ Corrigés p. XI

Sujet inédit

UN MONDE BIPOLAIRE AU TEMPS DE LA GUERRE FROIDE

Document 1 – L'Allemagne de 1945 à 1990



Document 2 – La note de protestation des États-Unis au gouvernement soviétique (17 août 1961)

Le 13 août, les autorités est-allemandes ont mis en vigueur plusieurs mesures réglementant la circulation à la frontière entre les secteurs occidentaux et la zone soviétique de la ville de Berlin. Ces mesures ont pour effet de limiter, voire d'interdire, le passage du secteur soviétique aux secteurs occidentaux de la ville. Ces mesures ont été accompagnées de la fermeture des frontières du secteur par un déploiement important des forces de police et militaires. [...]

Comme l'ont admis elles-mêmes les autorités est-allemandes, ces mesures sont motivées par le fait qu'un nombre toujours croissant d'habitants d'Allemagne de l'Est désirent quitter ce territoire¹. Les raisons de cet exode sont connues. Ce sont tout simplement les difficultés intérieures que connaît l'Allemagne de l'Est. [...]

Le gouvernement des États-Unis élève une protestation solennelle contre ces mesures dont il tient le gouvernement soviétique pour responsable. Le gouvernement des États-Unis espère que le gouvernement soviétique mettra fin à ces mesures illégales [...] qui ne peuvent qu'accroître les tensions et les dangers existants.

Document publié par le département d'État, le 25 août 1961.

1. En 1961, près de 200 000 Allemands sont passés à l'Ouest, dont 152 000 en transitant par Berlin.

Document 3 – Berlin, le 9 novembre 1989



Exercice 1 (20 points)

Document 1

1. Quelle est la situation de l'Allemagne et de Berlin en 1945 ?
2. Expliquez la raison de l'existence du couloir aérien et précisez ses conséquences.

Document 2

3. Observez la date du document et indiquez l'évènement qui vient de se produire.
4. Pourquoi les autorités est-allemandes ont-elles mis en vigueur ces mesures ?
5. Expliquez pourquoi le document est révélateur de la situation de guerre froide.

Documents 1 et 3

6. Quelle est la conséquence pour Berlin et pour l'Allemagne de l'évènement évoqué par le document 3 ?

Exercice 2 (20 points)

À l'aide de vos connaissances et des informations tirées des documents, rédigez un développement construit et structuré expliquant la place de l'Allemagne et de Berlin dans les relations Est-Ouest de 1945 à 1990.

Exercice 3 – EMC (10 points)

Le jugement – Compétence : comprendre que deux valeurs républicaines, la liberté et l'égalité, peuvent entrer en tension.

Document 1 : L'état d'urgence (infographie)

Mise à jour LE 20 MARS 2015



LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A DÉCRÉTÉ SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE, IL EST PROLONGÉ POUR TROIS MOIS.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR PEUT :

- Assigner à résidence
- Bloquer des sites
- Sont dissous

DANS TOUS LES DÉPARTEMENTS, LES PRÉFETS PEUVENT :

- Restreindre
- Interdire
- Réquisitionner des personnes
- Interdire
- Autoriser de

Document 2 – L'état d'urgence vu par le Conseil d'État

Décision contentieuse¹ du 27 janvier 2016

Le juge des référés du Conseil d'État refuse de suspendre l'état d'urgence ou d'ordonner au président de la République d'y mettre fin.

La Ligue des droits de l'homme (LDH) a demandé au juge des référés du Conseil d'État de suspendre lui-même l'état d'urgence ou, à défaut, d'ordonner au président de la République d'y mettre fin.

S'agissant de la demande de suspension, le juge des référés rappelle que c'est la loi [il s'agit de la loi du 20 novembre 2015] qui a décidé de proroger² l'état d'urgence. Il ne peut donc pas le suspendre lui-même.

S'agissant de la demande d'injonction au président de la République, le juge des référés estime que le péril imminent justifiant l'état d'urgence n'a pas disparu compte tenu du maintien de la menace terroriste et du risque d'attentats. Il refuse donc de prononcer les injonctions demandées.

www.conseil-etat.fr

1. Dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, un juge administratif exerce son contrôle et peut décider que le recours n'est pas justifié. Quand il prend une décision contentieuse, c'est comme si l'acte administratif n'avait jamais existé.
2. Faire durer au-delà de la date d'expiration initialement prévue.

Document 1

1. À l'aide des questions, expliquez l'état d'urgence.

- a. Par qui et pourquoi a-t-il été décidé?
- b. Complétez le tableau ci-dessous.

	Personne n° 1	Personne n° 2
Liberté d'expression		
Liberté de circulation		
Liberté d'association ou de réunion		

Document 2

2. Choisissez la proposition justifiant le rôle du Conseil d'État dans la situation présentée.
 - ☐ a. Le Conseil d'État conseille le gouvernement pour des actes comme les projets de loi.
 - ☐ b. Le Conseil d'État est la plus haute juridiction administrative. Elle contrôle et juge l'administration.
3. Qui a saisi le Conseil d'État ? D'après vous, pour quelles raisons ?
4. Énoncez les deux arguments utilisés par le Conseil d'État pour motiver sa décision.
5. Face à la menace terroriste, jugez-vous nécessaire de limiter les libertés des citoyens pour mieux assurer leur sécurité ?



Illustration de couverture : Antoine Moreau-Dusault – **Conception graphique :** Marie-Astrid Bailly-Maître (couvertures), Yannick Le Bourg (maquette intérieure) – **Réalisation :** Typo-Virgule – **Cartographie :** Valérie Goncalves, Marie-Christine Liennard, Christel Parolini, Claire Levasseur
Crédits iconographiques : p. 8 : Collection Kharbine Tapabor – p. 12, à gauche : Collection Kharbine Tapabor ; à droite : Paris, musée de l'Armée, dist. RMN – p. 14, à gauche : © Ernst Maria LANG ; à droite : © Herbert Kolffhaus, Archiv für Christlich-Soziale Politik – p. 18, à gauche : CIRIP ; à droite : © Plantu – p. 20 : © Christophe Fey – p. 22 : © Musée d'Histoire Contemporaine, B.D.I.C., Paris, France / Archives Charmet / Bridgeman Images / ADAGP, Paris 2016 – p. 30 : Philippe Huguen/AFP – p. 32 : © www.saveurs-des-aravis.fr – p. 34 : © Crédit ACIPA (DR). <https://www.acipa-ndi.fr/> – p. 36 : © Guadeloupe Port Caraïbes – p. 40 : © William West/AFP – p. 42 en haut : © Dilem ; en bas : © Rita Mercedes – p. 44 : Fotolia.com – p. 48 : © DSN/SGACOM2016 – p. 55 : © Plantu – p. 56 : © Eva Ducassou, Michel Charmasson / L'art fait sens – p. 57 : © Geard Malie/AFP – p. 58 : © gouvernement.fr.

© Éditions Magnard, 2016, Paris. www.magnard.fr

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre Français d'exploitation du droit de la Copie (CFC) 20, rue des Grands-Augustins – 75006 PARIS – Tél. : 01 44 07 47 70 – Fax : 01 46 34 67 19

Achevé d'imprimer en France par Pollina - L25354 - Dépôt légal : Avril 2016 - N° d'éditeur : 2016-1835

Cahier du jour Cahier du soir

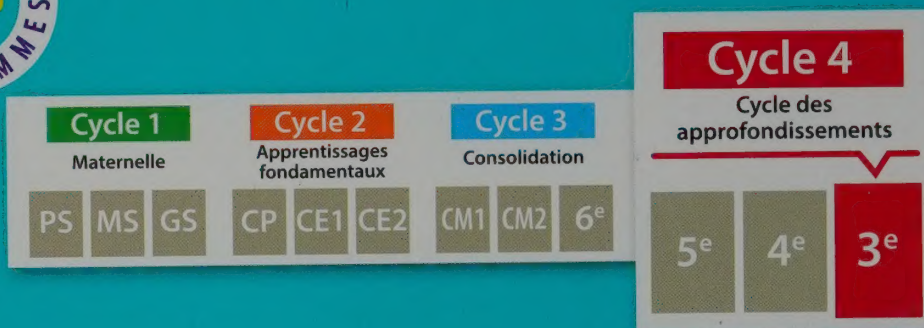
Histoire-Géo EMC

CYCLE 4

3^e
14-15 ans



Nouveaux cycles et classes correspondantes



Le cahier le plus complet pour faire le lien
entre le collège et la maison !

- Toutes les notions du programme de l'année
- Une démarche simple et efficace pour réviser
- Des exercices progressifs pour s'entraîner
- Des Brevets blancs
- Des astuces et des conseils pour tout maîtriser
- Un cahier central détachable avec tous les corrigés

54 titres du CP à la 3^e



ISBN 978-2-210-75353-2



9 782210 753532

7,60 €

MAGNARD

www.joursoir.fr

R1-ARS-683

Histoire-Géo EMC 3^e